



Investir dans les populations rurales

Sao Tomé-et-Principe

Rapport de supervision

Dates de mission: Du 06 au 15 décembre 2021
Date du document: 14/01/2022
Identifiant du projet: 2000001937
Numéro du rapport: 6000-ST

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Sigles et acronymes

4P	Partenariat public-privé-producteur
ADAPPA	Action pour le développement agricole et la protection de l'environnement
ANO	Avis de non-objection
ATI	Assistance technique internationale
BISTP	Banque internationale de Sao Tomé-et-Principe
CADR	Centre d'appui au développement rural
CD	Compte désigné
CECAB	Coopérative d'exportation de cacao biologique
CECAFEB	Coopérative d'exportation de café biologique
CECAQ	Coopérative d'exportation de cacao de qualité
CEP	Champ école paysan
CEPIBA	Coopérativa de Exportacao de Pimenta & Baunilha
CES	Conservation des eaux et des sols
CIAT	Centro de Investigação Agronómica e Tecnológica
CNP	Comité national de pilotage
COMPRAN	Projet d'appui à la commercialisation, à la productivité agricole et à la nutrition
CONSAN	Conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnelle
DADRAC	Direction de l'appui au développement rural, associativisme et coopérativisme

DCP	Document de conception de projet
ECD	Etats certifiés des dépenses
EIES	Etude d'impact environnemental et social
FA	Fonds d'adaptation
FAO	Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENAPA	Fédération nationale des associations de petits agriculteurs
FIDA	Fonds international de développement agricole
GALS	Système d'apprentissage interactif entre les sexes
GATSA	Groupe de travail du secteur agricole
GIME	Groupement d'entretien routier
INAE	Institut national des routes
MAPDR	Ministère de l'agriculture, de la pêche et du développement rural
NORAD	Agence Norvégienne de Coopération au Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de producteurs
PCS	Partenariat commercial standard
PESEC	Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale

PNASE	Programme National d'Alimentation et Santé Scolaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPM	Plan de passation des marchés
PTBA	Programme de travail et budget annuel
RAF	Responsable administratif et financier
RAP	Région Autonome de Principe
RPM	Responsable passation des marchés
RSE	Responsable de suivi-évaluation
SBCC	Communication pour le changement social et comportemental
SIC	Sensibilisation, information, communication
SSE	Système de suivi-évaluation
SENAPIQ	Service national de propriété intellectuelle et qualité
TDR	Termes de référence
UCP	Unité de coordination de projet
UE	Union Européenne

A. Aperçu du projet

Région:	Afrique de l'Ouest et du Centre	Niveau de risque du projet:	Pas à risque
Pays:	Sao Tomé-et-Principe	Catégorie environnementale et sociale:	Moderate
Nom du projet:		Classification du risque climatique (PESEC):	High
N° du projet:	2000001937	Institution chargée de l'exécution:	Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries
Type de projet:	Développement Agricole	Institution chargée de la mise en oeuvre:	Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries
Chargé de Programme Pays:	Emime Ndiokubwayo		
Coordonnateur du projet:	Pas encore disponible		
Zone du projet:	Pas encore disponible		

Date d'approbation:	23/01/2020	Date de réception du dernier rapport d'audit:	28/06/2021
Date de signature:	14/02/2020	Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	17/12/2021
Date d'entrée en vigueur:	16/06/2020	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	2
Date d'éligibilité aux décaissements:	29/01/2021	Nombre de prolongations:	0
Date du premier décaissement:	29/01/2021	Délai d'entrée en vigueur:	5 mois
Date de la revue à mi-parcours:	Pas encore disponible		
Date d'achèvement prévue:	30/06/2026		
Date d'achèvement actuelle:	30/06/2026		
Clôture financière:	Pas encore disponible		

Financement total du projet

Répartition du financement FIDA	Debt Sustainability Framework	\$4,500,000
	IFAD	\$1,070,000
	Debt Sustainability Framework	\$4,260,000
Répartition du financement national	National Government In-kind	\$450,000
	Beneficiaries In-kind	\$560,000
	Private sector local	\$450,000
Répartition du cofinancement	Adaptation Fund	\$3,500,000
	Rural Poor Stimulus Facility	\$244,295
	International Labour Organization	\$900,000
	To be determined	\$5,960,000
	Rural Poor Stimulus Facility	\$200,000
Financement total du projet:		\$22,094,295

Mission en cours

Dates de mission:	Du 06 au 15 décembre 2021
Jours sur le terrain:	4 jours (virtuel) du 07 au 10 décembre 2021
Composition de la mission:	Emime Ndiokubwayo, Directeur-pays du FIDA pour Sao Tomé-et-Principe ; Marcelin Norvilus, Chargé de programme-pays du FIDA pour Sao Tomé-et-Principe, Lazare Hoton, Chef de mission technique, FAO-CFI ; Moussa Djagoudi, Spécialiste en agro-business, FAO-CFI ; Edi Bruni, Agronome, Consultante, FAO-CFI ; Michelet Boyer, Ingénieur en infrastructures rurales, Consultant FAO-CFI ; Richemont Seki, Expert en inclusion sociale, ECG-FIDA ; Suwadu Maam Sakho Jimbira, Expert en environnement et changement climatique, ECG-FIDA ; Richemont Seki, Spécialiste en nutrition, ECG-FIDA ; Victoria Wise, Spécialiste en nutrition, ECG-FIDA ; Suwadu Maam Sakho Jimbira, Expert en environnement et changement climatique, ECG-FIDA ; Mariama Walet Mohamed Ali, Consultante en gestion financière ; Mamadou Diouldé Sow, consultant en passation des marchés ; Olga Azélonon, Consultant en genre, ciblage et suivi-évaluation.

Lieux visités: Mission virtuelle

B. Évaluation d'ensemble

Indicateur clé #1	Ø	Note	Indicateur clé #2	Ø	Note
Probabilité d'atteindre l'objectif de développement		3.86	Évaluation de la performance globale de l'exécution		3.83

Efficacité en matière de développement	4	Gestion du projet	4
Efficacité	4	Qualité de la gestion du projet	3
Ciblage et portée	4	Gestion des savoirs	4
Égalité des sexes et participation des femmes	4	Utilisation optimale des ressources	4
Productivité agricole	N/A	Cohérence entre le PTBA et les activités menées	4
Nutrition	4	Performance du système de suivi-évaluation	4
Adaptation aux changements climatiques	3	Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	4

Durabilité et transposition à plus grande échelle	4	Gestion et exécution financière	4
Institutions et participation à l'élaboration des politiques	5	Taux de décaissement acceptable	4
Établissement de partenariats	4	Qualité de la gestion financière	5
Capital humain et social et autonomisation	4	Qualité et ponctualité des audits	4
Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet	4	Fonds de contrepartie	3
Adaptabilité des prestataires de services	4	Conformité avec les clauses des prêts	4
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	3	Passation des marchés	3
Stratégie de retrait	4		
Potentiel de reproduction à plus grande échelle			

Pertinence	4
-------------------	----------

C. Objectifs de la mission et principales conclusions

Contexte et objectif principal de la mission

1. La fin de l'année 2021 achèvera les dix-huit premiers mois (juin 2020 – décembre 2021^[1]) d'exécution du projet Compran entré en vigueur le 16 juin 2020. Le projet était alors supposé avoir établi l'ensemble des dispositifs lui permettant d'amorcer auprès du groupe-cible la mise en œuvre des activités dans ses composantes d'impact. Ce défi assignait à l'Unité de coordination et de gestion du projet une efficacité diligente dans la mise en œuvre du programme de travail et budget annuels (PTBA) révisé sur la base de la feuille de route issue de la mission d'appui de mai 2021. Cette révision était justifiée dans un contexte marqué par diverses contraintes de démarrage^[2] et par les restrictions qu'impose la crise sanitaire du Covid-19.
2. La mission de supervision intervient dans ce contexte pour évaluer l'état de réalisation des objectifs concernant la mise en place des dispositifs de services, les investissements au regard du cadre de gestion des résultats ainsi que l'exécution financière au titre du PTBA initial et à l'échelle du projet dans son ensemble.
3. Entièrement conduite à distance, la mission a procédé par des rencontres d'échanges et des sessions thématiques interactives organisées par zoom. Elle a démarré par une audience conjointe avec les ministres en charge de l'agriculture et de l'économie sur une vue d'ensemble du portefeuille et le statut du projet COMPRAN. Durant la semaine du 06 au 10 décembre, la mission s'est entretenue avec :
4. Les services techniques et structures sous tutelle des ministères impliqués en l'occurrence la Direction de l'agriculture et du développement rural (DADR), la Direction de l'élevage, l'institut national des routes, le Centre de recherche agronomique et technologique (CIAT), le Service national de propriété intellectuelle et qualité (SENAPIQ), le Centre d'appui au développement rural (CADR);
5. Des partenaires d'appui à la mise œuvre : DECEL pressenti pour l'appui à la composante A, le Consortium des ONG Alisei et Qua-tela, l'ONG Action pour le Développement Agricole et Protection de l'Environnement (ADAPPA), le Programme nationale d'alimentation et santé scolaire (PNASE), la Banque internationale de Sao Tomé-et-Principe (BISTP).
6. Au titre des discussions techniques avec l'Unité de coordination et de gestion, outre la présentation du rapport d'avancement du projet, la mission a organisé en parallèles quatre revues thématiques portant sur : (a) les partenariats économiques et le financement des plans d'affaires et microprojets ; (b) la productivité, la production et les infrastructures ; (c) le genre, le ciblage, la nutrition, le climat et le suivi-évaluation ; et (d) les aspects fiduciaires et la passation des marchés. Une plénière de mise en commun a permis de faire le point des constats et de discuter les pistes d'action pour l'exercice 2022.
7. Ce rapport détaille les conclusions de la mission telles qu'elles ont été discutées avec l'équipe du projet avant d'être validées avec la contrepartie nationale lors de la réunion de restitution du 15 décembre 2021 coprésidée par le Ministre de l'agriculture et la Directrice-pays du FIDA pour Sao Tomé-et-Principe.
8. ^[1] Le premier PTBA a reçu la non-objection du FIDA le 13 novembre 2020.
9. ^[2] Délais de mise en place des conditions de premier décaissement, turnover du personnel, vacances persistantes et processus de recrutement infructueux pour de postes clés, etc.

Principaux accords de mission et conclusions

10. La plupart des priorités définies (PTBA révisé) sont en cours d'exécution avec comme principale réalisation le ciblage des filières de diversification à grand potentiel de valeur ajoutée, issu de l'atelier national organisé à cet effet. Il s'agissait d'un préalable capital considéré comme la porte d'entrée qui régule la planification des investissements aussi bien pour la création de la valeur ajoutée (composante A) que pour l'amélioration de la productivité et le renforcement de la résilience (composante B). Le taux de réalisation financière effective de 28% au 31 octobre 2021^[3] sur les ressources du FIDA pour un taux de décaissement global de 9,2%.
11. Dans la composante A « *Consolidation et développement des relations dans les filières* », le recrutement imminent du principal opérateur d'appui, la formalisation prochaine du partenariat avec la Banque internationale de Sao Tomé-et-Principe, permettent d'entrevoir pour l'exercice 2022 la mise en place des premiers partenariats commerciaux ainsi que l'ouverture du portefeuille de microprojets. Le projet devra toutefois s'appuyer sur des alternatives transitoires en attendant l'identification des opportunités de marchés, la préparation des manuels et guides^[4], la mise en place du fichier de fournisseurs agréés pour les initiatives économiques promues.
12. Dans la composante B « *Promotion de systèmes de production performants et résilients dans les filières* », les principaux partenariats ont été formalisés^[5] pour (i) l'accès aux intrants et services de conseil avec un début d'activités sur les champs écoles producteurs (CEP), l'éducation nutritionnelle et le développement des infrastructures. La perspective d'une montée en charge en 2022 requiert une réalisation diligente des prérequis^[6] mais aussi à l'alignement des interventions à la stratégie de ciblage telle que définie à la conception.
13. La mission note que le projet se heurte à des difficultés persistantes de maîtrise d'ouvrage se traduisant par : (i) un turnover du personnel laissant certains postes clés encore vacants ; (ii) un marché local du conseil inadapté aux besoins du projet. Alternativement COMPRAN est confronté à la gestion des recrutements internationaux dont les délais et les implications financières ne sont pas toujours maîtrisés ; (iii) un défi périlleux de planification et de coordination du faire-faire avec un nombre critique de partenaires.

14. Cette difficulté est accentuée par le retard dans la mobilisation des cofinancements [8] prévus pour certains investissements ciblés [7]. De plus, la mission rappelle qu'en dépit du contexte du Covid-19, COMPRAN ne peut performer avec des appuis à distance. Son caractère innovant dans les partenariats économiques nécessite la domiciliation de l'assistance technique.
15. Dans la perspective d'une exécution concluante en 2022, la mission formule les principales recommandations suivantes.

Principale recommandation	Responsabilité	Date limite
a. Exécuter en priorité pour l'exercice 2022 les activités préparatoires restantes dans les deux composantes	Unité de coordination	Jan-Mai 2022
b. Responsabiliser le staff technique du projet ou mobiliser des personnes-ressources [9] en attendant la finalisation des activités préparatoires	Directrice	Jan-Mai 2022
c. Opter pour un ATI résident et exerçant son mandat en présentiel	Directrice	Jan 2022
d. Etendre les fonctions de l'ATI à la planification, à l'appui et à la supervision technique du projet	Directrice	Jan 2022
e. Définir les modalités autorisant l'utilisation des ressources du FIDA pour les activités prévues sur FEM et FA [10]	FIDA	Jan 2022

16. [3] A cette date, le taux de décaissement sur les ressources du FIDA est de 28%
17. [4] Partenariats économiques et initiatives micro-entrepreneuriales
18. [5] Structures techniques et prestataires de services
19. [6] Etudes techniques, évaluation d'impact environnemental et social, plan de gestion environnementale et sociale
20. [7] Fonds de l'environnement mondial (FEM) et Fonds d'adaptation (FA)
21. [8] Travaux de désenclavement des bassins de production et des infrastructures collectives, microprojets d'élevage, éducation environnementale
22. [9] Fonctionnaires des ministères ou des structures sous tutelle selon les besoins
23. [10] En attendant la mise en place desdits cofinancements

D. Vue d'ensemble et avancement du projet

24. L'objectif de développement du projet COMPRAN est d'améliorer durablement les revenus, la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 700 ménages ruraux, correspondant à 34.800 personnes dont 40% de femmes et 50% de jeunes. Deux effets sont attendus au terme des six années (2020-2025) de mise en œuvre définies : (a) La valeur ajoutée générée par les filières est augmentée ; et (b) la productivité et la résilience des systèmes de production dans les filières sont améliorées. L'appui à la création de la richesse impactera 75% des ménages appuyés, lesquels déclareront une augmentation de revenus, de même que les promoteurs de microprojets et les jeunes micro-entrepreneurs. On estime aussi que 75% des organisations de producteurs appuyées, qui déclareront une croissance de profit de l'ordre de 30%. COMPRAN induira : (i) une amélioration sensible de l'état nutritionnel ; (ii) l'adoption des techniques, technologies et pratiques de production respectueuses de l'environnement et résilientes au changement climatique par les producteurs appuyés ; (iii) le développement d'infrastructures structurantes permettant d'améliorer la résilience des systèmes de production. Il contribuera également à la professionnalisation des organisations de producteurs, à la promotion de l'équité genre avec une priorité à l'autonomisation des femmes et aux actions d'inclusion sociale permettant d'offrir des opportunités aux groupes marginalisés ou minoritaires à l'instar des personnes en situation de handicap. Il apportera un important appui au développement des capacités institutionnelles et du leadership sectoriel à travers des actions de renforcement des entités techniques régaliennes.
25. Pour obtenir ces résultats, le projet met en œuvre des activités organisées en deux composantes d'impact : la composante A , *consolidation et développement des relations d'affaires dans les filières* et la composante B , *promotion de systèmes de production performants et résilients*. Ces deux premières composantes sont reliées entre elles par des investissements structurants et des mécanismes de renforcement facilitant la transition socioéconomique des petits producteurs, des femmes et des jeunes ruraux vers des systèmes intégrés au marché, viables et garantissant sur le long terme leur sécurité alimentaire et nutritionnelle sur les deux îles.

26. L'état d'avancement est mesuré dans chacune des deux composantes mais également sur les aspects de gestion administrative et financière, de passation des marchés, de suivi-évaluation et de gestion des savoirs.
27. **Composante A : Consolidation et développement des relations dans les filières**
28. *Sous-composante A1. Partenariats économiques et appui aux activités génératrices de revenus*
29. Partenariats d'affaires et promotion d'activités génératrices de revenus. Afin de poser les bases solides pour l'atteinte des objectifs fixés, les interventions planifiées dans le PTBA 2021 ont été réajustées d'une façon objective lors de la mission d'appui de mai 2021 et se focalisant sur les activités prioritaires de la phase préparatoire. La revue du PTBA a révélé que sur 7 actions planifiées^[11], deux ont été entièrement réalisées : atelier national diversification et compétitivité et communication auprès du groupe-cible sur les mécanismes d'appui du projet. L'atelier a permis de répertorier et de classer 17 filières selon des critères d'analyse diagnostic^[12]. A cette liste s'ajoutent les filières déjà identifiées lors de la formulation (café, cacao, poivre, vanille). Les 5 autres interventions seront reconduites dans le PTBA 2022.
30. Facilitation de l'accès aux services financiers. La mission se félicite du bon suivi des mesures préparatoires préconisées ; le projet a posé les bases pour promouvoir l'éducation financière auprès du groupe-cible en commençant par la formation des formateurs. La mission a suggéré à l'équipe de se référer aux standards méthodologiques visant à enseigner de bonnes pratiques de gestion financière axée sur les revenus, les dépenses, l'épargne et l'emprunt dans le cadre des relations d'affaires envisagées entre les bénéficiaires et les institutions financières. A cette fin, le projet s'assurera de mobiliser l'expertise qualifiée non seulement pour la préparation, mais également pour l'administration du Programme d'éducation financière.
31. *Sous-composante A2. Renforcement des acteurs*. Les activités préparatoires planifiées ne sont pas conduites à leur terme en raison des contraintes de planification et de procédures, elles alimenteront en priorité le PTBA 2022, à l'exception de la plateforme des concertations locales dont l'agenda de rencontres est opérationnel. Le plan de renforcement des capacités des organisations de producteurs de même que le programme d'appui à la structuration et à la professionnalisation des OP (à travers la DADRAC) devront faire l'objet d'un suivi prioritaire.
32. *Les partenariats institutionnels sont en vigueur avec le CADR, le CIAT, le SENAPIQ et le DADR*. En dehors de l'exposé oral, la mission n'a pas pu prendre connaissance des rapports d'exécution des conventions parce qu'ils n'ont pas été rendus disponibles par les partenaires. La mission demande à l'Unité de coordination d'exiger la transmission dans les délais des rapports périodiques et d'y subordonner le décaissement des tranches de paiement.
33. **Composante B : Promotion de systèmes de production performants et résilients dans les filières**
34. *Sous-composante B1 : Accès aux intrants, services de conseil et éducation environnementale*
35. Accès au matériel végétal de qualité et résilients Pour la période sous revue, la cible de 10.000 plants visée pour les cultures d'exportation n'a pas été atteinte, de même que la formation des multiplicateurs de plantes à racines et tubercules. Sept associations non-membres des coopératives d'exportation ont été identifiées, mais aucune pépinière n'a encore été installée car les engagements entre les associations et les coopératives censées les enrôler ne sont pas clairement définis. La mission a constaté que certaines coopératives ne sont plus enclines à enrôler de nouvelles associations^[13].
36. Appui conseil de proximité. Le PTBA 2020-2021 prévoyait (i) une session de formation pour les techniciens des nouvelles associations adhérents aux coopératives d'exportation et (ii) l'installation de 4 CEP pour les cultures vivrières. La formation n'a pu être organisée faute d'accord entre les associations et les coopératives. En revanche 7 CEP ont été mis en place pour les vivriers.
37. Recherche-développement. Des conventions ont été signées avec : (i) le CIAT pour le diagnostic du germoplasme et la recherche-développement auprès des producteurs ; et (ii) l'ONG ADAPPA pour appuyer les activités de terrain du CIAT. Six communautés abritant des CEP et le centre BECAF/CIAT ont été identifiées pour un premier test de lutte biologique. L'installation des parcelles a attendu le démarrage des CEP, ce qui a fait qu'au moment de la supervision aucune parcelle n'était installée.
38. *Sous-composante B2 : Education nutritionnelle*
39. L'année 2021 a été une année préparatoire, avec le recrutement d'une spécialiste en nutrition et l'élaboration de documents stratégiques^[14], la formation des formateurs en éducation nutritionnelle et la sélection des écoles devant accueillir les jardins scolaires. Les activités de démonstration culinaire et la diffusion d'émissions radiotélévisés sur la nutrition n'ont pu être réalisées.
40. Des problèmes ont été relevés dans la conduite des activités de nutrition, notamment l'insuffisance de ressources humaines qualifiées au niveau du consortium Alisei/ Qua Téla. A cette insuffisance s'ajoute le besoin de renforcement de la spécialiste en nutrition sur les questions d'agriculture sensible à la nutrition. Bien qu'étant un projet avec plusieurs interventions de nutrition, COMPRAN ne dispose pas d'une stratégie ni d'un plan d'action de nutrition, ce qui fait du partenaire d'appui le dépositaire de l'approche d'intervention.
41. *Sous-composante B3 : Développement des infrastructures*
42. Au cours de la période sous revue, à l'instar des autres composantes, le projet a focalisé les interventions de la sous-composante B3 sur la finalisation des activités préparatoires à l'exécution des travaux d'infrastructures. Étant donné que les fonds FEM et FA ne sont pas encore disponibles, le projet limite les interventions aux activités relatives au désenclavement des bassins de production qui sont financés sur les ressources du FIDA.

43. Hormis la non-mobilisation des cofinancements FEM et FA, les autres contraintes qui affectent la sous-composante B3 sont les suivantes : (i) le retard dans la réalisation des études d'impact environnemental et social ; (ii) la vacance de poste du spécialiste en infrastructure depuis le mois de juin; (iii) des choix alternatifs non-conformes aux critères de ciblage convenus au moment du design afin de prévenir des retards dans le démarrage des travaux de réhabilitation des pistes
44. En matière de **coordination, de gestion et de suivi-évaluation**, la mission observe que les dispositifs et outils de pilotage se mettent progressivement en place avec des insuffisances relevées en lien avec : (i) le déficit de personnel qualifié ; (ii) le paramétrage optimal du logiciel Tompro ; (iii) l'application des procédures de passation de marchés ; (iv) la fonctionnalité du système de suivi-évaluation.
45. [11] Il s'agit de (i) Atelier national diversification et compétitivité ; (ii) Etudes de marché; (iii) préparation des manuels : partenariats commerciaux, microprojets et microentreprises ; (iv) mise en place des outils, fichier des fournisseurs et déploiement des partenaires d'appui technique et financier; (v) mise en place et formation du comité de validation et (vi) communication auprès du groupe-cible sur les mécanismes d'appui du projet. En plus de ces interventions de la phase préparatoire, s'ajoute une activité de la phase d'exécution qui consiste (vii) au rapprochement des partenaires d'affaires.
46. [12] Par ordre, les 5 premières sont les suivantes : Matabala /Tarot ; légumes ; ananas/mangue/cajamanga ; avocat/papaye /goyave ; et banane
47. [13] Le projet dans sa stratégie a envisagé l'appui aux nouvelles associations candidates à adhérer aux coopératives d'exportation, pour les mettre à niveau (variétés améliorées, techniques de conduite des plantations, ...). Pour assurer ce niveau et harmoniser l'approche, il était prévu aussi un engagement des coopératives par la mise à disposition de matériel végétal de qualité et des techniciens expérimentés comme formateurs pour les nouvelles associations.
48. [14] Notamment la stratégie d'éducation nutritionnelle et de SBCC

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Désigner un responsable provisoire Désigner un responsable provisoire de la sous composante A1 au sein de l'équipe d'UGP	UGP	12/2020
Recrutement d'une ATI Démarrer le processus de recrutement d'une ATI dans le domaine de l'agrobusiness d'une durée d'au moins 6 mois	Coordonnatrice du projet	01/2021
Formaliser les accords de collaboration CIAT, CADR, PNASE ainsi que l'INAE en vue du démarrage effectif des activités du projet sur le terrain au cours du 1er trimestre de l'année 2021	UGP	01/2021
Appropriation de la stratégie globale du projet par le personnel de l'UGP 6) organiser un atelier de travail avec tous les membres de l'UGP pour approfondir et harmoniser la compréhension du staff sur la stratégie de mise en œuvre du projet. L'équipe pays IFAD pourra supporter cet atelier d'échange entre les membres de l'UGP et l'Antenne de Principe qui sera animé par un facilitateur qui sera désigné par l'UGP	UGP	01/2021
Approche multisectorielle pour promouvoir la nutrition Création/renforcement d'un comité interministériel avec un fort engagement institutionnel des ministères de l'agriculture, santé, l'éducation, l'environnement et le climat, la jeunesse, les femmes, etc.	Coordinatrice project et Responsable inclusion sociale et nutrition	02/2021
Sensibilisation des groupes cibles organiser une campagne de communication et sensibilisation auprès des groupes cibles du projet pour les informer des diverses opportunités offertes par le projet	UGP, Responsable communication et gestion des savoirs	02/2021
Tests d'adaptation Accélérer dans la mise en œuvre des tests sur l'adaptation au changement climatique	Sp. systèmes de production résilients	01/2022

<p>PGES</p> <p>Diligenter les études d'impact environnemental et social des pistes ainsi que l'élaboration du PGES</p>	Unité de coordination	01/2022
<p>Manuels d'opération</p> <p>Diligenter la préparation des manuels de partenariats PCS-4P et microentreprises</p>	Directrice / Spécialiste agrobusiness	03/2022
<p>Fonctionnalité Tompro</p> <p>Finaliser le paramétrage du Tompro en assurant l'utilisation maîtrisée par les assistants comptables</p>	RAF/Comptables	03/2022
<p>Base de données SSE</p> <p>Finaliser la mise en place de la base de données du système de suivi-évaluation</p>	RSE	03/2022
<p>Mise en œuvre des microprojets</p> <p>Mise en œuvre des microprojets Mettre en œuvre l'approche « étape par étape » pour faciliter la mise en œuvre des microprojets</p>	UGP/Responsable Composante A	
<p>Mettre en place une commission interministérielle</p> <p>Mettre en place une commission interministérielle composée de point focaux des Ministères de tutelles (Finances et Agriculture) les directions impliquées dans la mise en œuvre du projet et aussi les autres Ministères sectoriels concernés par le projet (environnement, Nutrition, Genre/Jeunesse et Inclusion sociale, etc.).</p>	UGP / Coordonnatrice	
<p>Partenariats économiques prioritaires</p> <p>Démarrer les partenariats PCS et 4P par les filières café, cacao, poivre et ananas</p>	Spécialiste agrobusiness	
<p>Stratégie transitoire des partenariats économiques</p> <p>Utiliser les bases de données existantes, les opportunités d'alliances par les foires et les historiques de partenariats pour formaliser les premiers partenariats PCS et 4P</p>	Spécialiste agrobusiness	
<p>Rapports d'exécution des conventions</p> <p>Consolider périodiquement les rapports d'exécution des conventions avec les partenaires</p>	Unité de coordination	
<p>Membeship des coopératives</p> <p>Organiser rencontres de sensibilisation avec les coopératives d'exportation sur l'élargissement de leur membership</p>	Resp. structuration et professionnalisation	
<p>Passation des marchés</p> <p>Veiller au respect des procédures de passation de marché</p>	RPM	

E. Exécution du projet

a. Efficacité en matière de développement

Efficacité en matière de développement

Efficacité

Note: 4

Justification de la note

49. Le projet a mis l'accent sur les activités de pré-investissement : rédaction des documents de bases, initiation des protocoles de partenariats, lancement des premières études ainsi que mise en place du dispositif de ciblage et des outils nécessaires pour la sélection des bénéficiaires tel que les manuels pour le démarrage des interventions en leur direction. Ces activités prévues au PTBA 2020-2021 ont pour la plupart été entamées. Leur mise en place permettra au projet de démarrer la réalisation des indicateurs du cadre logique durant l'exercice 2022. L'obtention des premiers produits est donc attendue au premier trimestre 2022. On peut conclure que les objectifs du projet sont toujours atteignables.

Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

50. Sur la base des orientations des premières missions d'appui, le projet a procédé à une planification des activités (PTBA 2020-2021) qui a permis de poser les jalons pour la réalisation des premiers produits du cadre logique. Les principales réalisations prévues ont été présentées sous la forme d'un cadre de résultats prévisionnel pour faciliter le suivi et la mesure des progrès. Même s'il est prématuré de donner un taux d'exécution global des indicateurs contractuels du projet, la mission note une performance peu satisfaisante par rapport à la réalisation des produits. En effet, le processus de mobilisation des ressources humaines qualifiées et appropriées et la réalisation des études préalables aux investissements ont accusé du retard. Toutefois, l'analyse des documents montre bien que les activités planifiées et réalisées et celles en cours concourent à enclencher le processus de réalisation effective des produits attendus des différentes composantes opérationnelles du projet comme déclinés ci-après :
51. Produit 1.1 : L'accès durable des petits producteurs aux opportunités de marché est facilité. Les activités exécutées dans ce cadre sont: l'organisation d'un atelier national sur la diversification et la compétitivité pour la priorisation des filières d'appui et les séances de sensibilisation des bénéficiaires. Le projet est à la phase de recrutement des consultants pour la réalisation des études prévues[15]
52. Produit 1.2: Les acteurs autour des filières sont renforcés. Ce produit n'a pas connu un début de réalisation. Le projet est à l'étape de: établissement d'un répertoire des organisations en vue du lancement du diagnostic pour l'évaluation de leur niveau de fonctionnement, signature de convention et mise en place des premiers appuis aux institutions régaliennes à renforcer. Les premiers résultats des activités reconduites au PTBA 2022 pour ce produit sont attendus dès le premier semestre
53. Produit 2.1: L'accès aux intrants, aux services de conseil agricole et à l'éducation environnementale est amélioré. Les activités prévues sont: renforcement de l'accès des associations et des coopératives de producteurs, de femmes et de jeunes au matériel végétal de qualité et la formation des multiplicateurs de plantes à racines et tubercules. Ces activités sont re-planifiées dans le PTBA 2022
54. Produit 2.2: L'alimentation des ménages est améliorée et diversifiée. Quelques résultats intermédiaires sont obtenus: recrutement d'une spécialiste en nutrition, élaboration de documents stratégiques, formation des formateurs en éducation nutritionnelle et sélection des écoles pour les jardins scolaires à installer
55. Produit 2.3 : Des infrastructures durables améliorent la productivité et l'accès au marché. il n'y a pas eu d'évolution substantielle en dehors de la convention avec l'INAE pour les études techniques des pistes de désenclavement et le démarrage des activités préparatoires à l'exécution des travaux d'infrastructures
56. COMPRAM a adopté une démarche structurée orientant les interventions de démarrage vers la réalisation des investissements structurants entrant dans le cadre des actions préparatoires. Selon la programmation du PTBA 2022, toutes les activités prévues et non réalisées[16] seront réalisées avant juin 2022.
57. [15] Études d'estimation de l'offre de produits frais et de produits transformés, d'évaluation de la demande de produits agricoles sur le marché local, et d'évaluation de la demande de produits pour le marché d'exportation
58. [16] Activités préalables aux investissements et tous les renforcements de capacités prévues en direction du dispositifs d'accompagnement des bénéficiaires

Axe de développement

Ciblage et portée

Note: 4

Justification de la note

59. Conformément aux orientations du DCP, le projet COMPRAN s'est doté dès le démarrage d'une stratégie de ciblage intégrant plusieurs dimensions de ciblage (géographique, technique, direct et communautaire) pour orienter ses interventions. Le dispositif de ciblage et les outils nécessaires pour la sélection des bénéficiaires sont en place. Tous les manuels pour le démarrage des interventions en leur direction sont quasiment finalisés. Les premières activités de ciblage réalisées ont concerné l'organisation des sensibilisations et la communication en direction des bénéficiaires sur les activités du projet et le ciblage géographique des localités d'intervention du projet à São Tomé et la région autonome du Príncipe.

Principaux problèmes

60. La stratégie repose sur un ciblage géographique axée sur une démarche d'intervention par bassin de production visant à intensifier les interventions dans les bassins actuels production (districts de Me-zochi, Lobata et Cantagalo à Sao Tome) et à mettre en valeur le potentiel agricole dans les potentiels bassins de production faiblement exploitées (districts de Caue et Lemba à Sao Tome et région autonome de Principe). La mission souligne la nécessité de procéder à l'affinement du ciblage géographique après les études en cours et d'intégrer aux études la caractérisation des bassins de production pour faire émerger une approche de ciblage et d'intervention tenant compte des potentialités et contraintes spécifiques à chaque bassin.
61. Pour le ciblage des filières, le projet a organisé un atelier national de diversification et compétitivité qui a permis de répertorier et classer 17 filières en plus des cinq [17] retenues dans le DCP. La mission rappelle que le développement d'une filière exige beaucoup d'investissement inscrits dans le temps. Les différentes études en cours [18] devraient servir de base pour affiner le ciblage des filières afin d'éviter le saupoudrage.
62. Pour le ciblage des bénéficiaires, les mécanismes prévus combinent à la fois l'auto-ciblage axé sur une démarche communautaire pour l'identification des ménages vulnérables et le ciblage direct pour la sélection des bénéficiaires des micro-projets, des jeunes promoteurs d'initiatives économiques, des petits exploitants agricoles pour leur insertion dans des partenariats productifs et des acteurs des filières (producteurs, opérateurs de marché, acheteurs, transformateurs, agro-industriels, acteurs institutionnels). Ces derniers seront accompagnés dans l'établissement/renforcement des partenariats économiques et commerciaux
63. Pour renforcer l'efficacité opérationnelle des différents mécanismes de ciblage prévus par catégorie de public cible, le projet devrait s'inscrire dans une dynamique d'amélioration progressive de sa stratégie de ciblage qui tient compte des résultats des premières études de base en cours et des leçons apprises des premières activités de ciblage. Par la suite, il procédera à la formation et la sensibilisation continue de l'ensemble des parties prenantes [19] sur la stratégie élaborée. Outre les actions générales de sensibilisation, d'information et de communication sur le projet, ses cibles et son mode opératoire, des séances ciblées seront organisées en direction des groupes spécifiques pour leur information sur les opportunités socio-économiques que le projet compte leur offrir. Conformément aux orientations contenues dans le DCP, la mission souligne la nécessité de disposer d'une stratégie intégrée de ciblage qui décline et mette bien en cohérence toutes les différentes stratégies prévues par volet d'activité et tienne compte de la liaison entre la dimension spatiale et celle socio-économique du ciblage articulé autour de la dynamique filière et bassin de production pour plus d'efficacité et une bonne portée du ciblage à réaliser.
64. [17] Café, cacao, poivre, cannella, noix de muscade
65. [18] Étude pour l'estimation de l'offre de matières premières et de produits transformés, l'évaluation de la demande de produits d'exportation et l'évaluation de la demande par produit sur le marché local
66. [19] Équipe du projet, opérateurs partenaires d'appui, communautés à la base, organisations de producteurs, autres acteurs privés des filières

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Stratégie de ciblage Finaliser la stratégie de ciblage	Responsable ciblage et genre	03/2021
Stratégie d'inclusion des personnes en situation de handicap Finaliser la stratégie d'inclusion des personnes en situation de handicap	Responsable ciblage et genre	03/2021
Etude sur la nutrition et enquête de base MDD-W Réalisation de l'étude sur la situation nutritionnelle dans la zone du projet et de l'enquête de base sur la diversité alimentaire minimale (MDD-W)	Responsable ciblage et genre	06/2021

Égalité des sexes et participation des femmes

Note: 4

Justification de la note

67. La prise en compte du genre et l'inclusion des femmes dans les activités du COMPRAN est clairement précisée dans le DCP qui prévoit un ciblage des bénéficiaires avec des critères bien précis et des mesures de discrimination positive (quotas de 40% pour les femmes et 50% pour les jeunes dont 40% de jeunes femmes). Les différentes activités exclusivement identifiées au profit des femmes pour leur permettre de tirer profit des opportunités offertes par le projet visent à faire face aux inégalités d'accès aux ressources basées sur le genre. Le projet prévoit l'élaboration d'une stratégie globale genre qui va permettre la transformation des relations de genre et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes. Elle est en cours de finalisation.

Principaux problèmes

68. Les premières activités en direction des bénéficiaires intégreront les mesures contenues dans la stratégie genre. Plusieurs formations sont également prévues dans le PTBA 2022 en direction des ménages intégrant la question d'autonomisation des femmes.

69. Le projet prévoit également l'organisation d'un diagnostic complet sur la situation des femmes et des jeunes en milieu rural dont la réalisation a été intégrée au mandat de l'INE qui réalisera l'enquête sur la situation de référence du projet. Plusieurs autres activités spécifiques sur le genre (exemple formation sur l'application de la méthodologie GALS pour les techniciens des ONG partenaires de mise en œuvre) sont prévues dans le PTBA 2022. La mission note cependant que la budgétisation du PTBA n'a pas été faite de manière à rendre visible la sensibilité genre du projet. Vu que le projet prône une démarche de transformation du genre, la budgétisation sensible au genre devrait être adoptée
70. La coordination du projet s'est dotée d'une spécialiste genre et inclusion sociale dont le mandat est d'organiser les activités prévues à cet effet dans le projet et d'en assurer le suivi en collation avec le RSE. Le dispositif de SE prévoit de prendre en compte la désagrégation des données et des indicateurs selon le genre et l'âge mais les outils adéquats ne sont pas encore élaborés. Pour une meilleure intégration du genre dans les activités du projet, un renforcement des capacités de l'ensemble de l'équipe du projet et des partenaires de mises en œuvre est à envisager.
71. Outre les renforcements de capacités, le COMPRAN développera des partenariats avec les institutions compétentes en matière de genre et renforcera leur capacité au besoin pour accroître l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie. Le projet prendra également toutes les dispositions requises pour disposer rapidement d'une base de données unique sur les bénéficiaires depuis leur sélection pour un meilleur suivi des aspects genre. De même, un mécanisme de suivi-évaluation systématique des résultats obtenus à l'aide d'outils sensibles au genre doit être mis en place. Le projet capitalisera sur les bonnes pratiques et les leçons apprises pour amender la stratégie et procèdera au partage et diffusion des résultats de capitalisation de manière périodique pour faciliter l'encrenage des bonnes pratiques nécessaires à la transformation des relations de genre dans les zones d'intervention
72. Au plan de l'Engagement citoyen et dialogue politique, la mission rappelle qu'il est prévu dans le DCP que le COMPRAN participe au développement et à la mise en œuvre de la stratégie genre en agriculture et d'une stratégie d'inclusion sociale. Des dispositions doivent être prises rapidement pour l'initiation de l'activité dont le résultat peut prendre du temps.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Diagnostic sur la situation des femmes et jeunes Réalisation du diagnostic complet sur la situation des femmes et des jeunes en milieu rural	Responsable ciblage et genre	03/2021
Stratégie genre Finaliser la stratégie genre et nutrition ainsi que le plan d'action	Responsable ciblage et genre	03/2021
Indicateur d'autonomisation	RSE	03/2021
GALS Préparer la mise en œuvre de l'approche GALS	Responsable ciblage et genre	03/2021

Productivité agricole

Note: N/A

Justification de la note

73. Le projet s'est concentré sur les activités préparatoires indiquées par la mission d'appui de mai 2021. La phase d'exécution n'a commencé qu'à partir du mois d'août. La mission note que la plupart des activités sont en démarrage avec une exécution limitée aux activités d'appui-conseil incluant la mise en place de 7 champs écoles paysans. Les travaux d'aménagement hydro-agricole, en l'occurrence 600 ha de terres irriguées, qui contribueront à l'intensification agricole et l'amélioration de la productivité et la production de cultures vivrières, sont au stade préparatoire.

Principaux problèmes

74. Accès au matériel végétal de qualité et résilients. La cible de 10.000 plants du PTBA 2020-2021 pour les cultures d'exportation n'a pas été atteinte, de même que la formation des multiplicateurs de plantes à racines et tubercules. Sept associations non-membres des coopératives d'exportation ont été identifiées, mais aucune pépinière n'a encore été installée car les engagements entre les associations et les coopératives censées les enrôler ne sont pas clairement définis. La production d'environ 43.000 plantes en 2022 semble réaliste à condition que les coopératives jouent leur partition.
75. Appui conseil de proximité. Le PTBA 2020-2021 prévoyait (i) une session de formation pour les techniciens des nouvelles associations adhérents aux coopératives d'exportation et (ii) l'installation de 4 CEP pour les cultures vivrières. La formation pour les cultures d'exportation n'a pu être organisée faute d'accord entre les associations et les coopératives. En revanche 7 CEP ont été mis en place pour les vivriers. A Sao Tomé, dans le cadre de sa convention avec le CADR, le projet a formé 24 facilitateurs [20], identifié et démarré les 7 CEP [21]. A Principe, dans la convention avec le SRDR [22], l'action a porté sur la formation de 7 facilitateurs et l'identification de 3 CEP qui vont démarrer début 2022. La formation sur la planification et l'organisation de la production se fera une fois les CEP opérationnels.
76. Recherche-développement. Six communautés abritant des CEP et le centre BECAF/CIAT ont été identifiées pour un premier test de lutte biologique. L'installation des parcelles a attendu le démarrage des CEP, ce qui a fait qu'au moment de la supervision aucune parcelle n'était installée.

77. Diffusion de pratiques de conservation des eaux et des sols. Aucune activité n'a démarré et n'est prévue dans l'attente des fonds FEM et FA censés les soutenir.
78. Concernant les infrastructures d'appui à la production, le projet n'avait pas prévu de travaux au titre de la période sous revue, car les ressources du FEM et du FA qui financent ces activités ne sont pas encore disponibles. Toutefois, les études d'ingénierie sont en cours pour 4 km de pistes. Une contrainte majeure est que le poste de spécialiste en infrastructure au sein de l'UGP est vacant depuis le mois de juin à la suite de la démission de la personne qui l'occupait. Le processus de recrutement en court se heurte au manque d'expertise sur le marché local de talent.
79. [20] Prenant en compte aussi les thématiques transversales : nutrition, genre, inclusion sociale, changement climatique
80. [21] Impliquant 210 personnes dont 40% femmes
81. [22] Secrétariat régional au Développement Rural. Convention signée pour la période 2021-2022

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Inclure la situation de référence du niveau de productivité et production Inclure la situation de référence du niveau de productivité et production agricoles dans l'étude de référence	RSE	12/2020
Accès au matériel végétal de qualité et résilients Définir le programme de production de plantes en pépinières par association et de matériel végétal de qualité pour les tubercules et racines pour les CEP	Sp. systèmes de production Résilients	01/2022
Alignement des activités d'appui-conseil, recherche et diffusion des variétés adaptées Privilégier les CEP tubercules	Sp. systèmes de production Résilients	01/2022
Test d'adaptation sur les cultures Accélérer dans la mise en œuvre des tests sur l'adaptation au changement climatique de taro, manioc et patate douce	Sp. systèmes de production Résilients	01/2022
Etablir les mécanismes pour collecter les informations Etablir les mécanismes pour collecter les informations sur la productivité et la production agricoles incluant les productions halieutique et animale auprès des bénéficiaires du projet	RSE	
Renforcement du dispositif d'appui conseil Associer la FENAPA et AMAGRU dans les actions de sensibilisation et de programmation-installation des CEP en lien avec le CADR	Resp. structuration et professionnalisation + Sp. systèmes de production Résilients	

Nutrition

Note: 4

Justification de la note

82. L'année 2021 a été consacrée à la phase de préparation des activités, avec le recrutement d'une spécialiste genre, inclusion sociale et nutrition, l'élaboration d'une version provisoire de la stratégie de communication pour le changement social et comportemental en lien avec la nutrition, la formation des formateurs en éducation nutritionnelle et l'identification des écoles pour la création des jardins scolaires. La sélection des ménages pour l'éducation nutritionnelle se poursuit, et sera finalisée en exploitant les résultats de l'enquête de base en cours.

Principaux problèmes

83. On note une inadéquation entre le nombre de ménages prévus et le budget dévolu aux activités de nutrition. En effet, il est prévu de toucher globalement 700 ménages pour un budget d'environ 1 million d'euros[23]. Insuffisant.
84. COMPRAN bénéficie d'un financement supplémentaire de NORAD pour environ 700 000 USD qui va réduire le gap de financement sur ce volet, et permettre de : (i) renforcer les capacités de l'équipe en nutrition; (ii) préparer une stratégie et d'un plan d'action de nutrition.

85. Concernant les PTBA de 2022 de COMPRAN, il est recommandé que le budget et les activités financées par NORAD y soient intégrées, afin d'en permettre un bon suivi et une intégration. En plus des activités déjà planifiées, il est aussi suggéré d'intégrer l'élaboration de la stratégie et plan d'action de nutrition, ainsi que la finalisation de la stratégie d'éducation nutritionnelle et de SBCC. Avec le démarrage du financement des micro-projets, il serait également opportun d'élargir les interventions d'éducation nutritionnelle aux bénéficiaires des micro-projets.
86. Il a été noté que la nutrition est intégrée comme thématique dans le paquet de formation des facilitateurs des Champs-Ecoles Paysans (CEP) dont la mise en place est confiée à deux opérateurs différents (le CIAT et le CADR). Cela constitue une bonne pratique, car elle va permettre d'utiliser le CEP comme une plateforme pour la conduite de l'éducation nutritionnelle pour une amélioration des connaissances de producteurs et créer ainsi des changements positifs en matière de régimes alimentaires. Cependant, il serait bien d'assurer une harmonisation des outils et messages utilisés par le CIAT et le CADR.
87. En termes de dispositif organisationnel pour le suivi et la coordination des interventions de nutrition, il est apprécié la présence d'un point focal en nutrition au niveau de la Région Autonome de Principe, qui appuie la spécialiste en nutrition. Cela permettra d'avoir une présence renforcée au niveau décentralisé pour un meilleur suivi des activités.
88. La mission se félicite de la signature de contrats avec des prestataires de services pour la mise en œuvre des interventions de nutrition (notamment Alisei/Qua Tela pour l'éducation nutritionnelle et PNASE/ADAPPA pour les jardins et l'éducation nutritionnelle en milieu scolaire). Néanmoins, il est à noter que le consortium Alisei/Qua Tela fait face à quelques difficultés en termes de ressources humaines qualifiées et en quantité, ce qui pourrait affecter la mise en œuvre des interventions d'éducation nutritionnelle.
89. [\[23\]](#) Cf. Costab COMPRAN

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Approche chaînes de valeur sensibles aux enjeux nutritionnels Le projet adopte un approche de la chaîne de valeur sensible aux enjeux nutritionnels qui recourent toutes les composantes des projets et l'inclusion sociale	Equipe multisectoriel/multi disciplines du project	02/2021
Partenariats et Appel à proposition des plans d'affaires Veiller à ce que l'appel à propositions visant à solliciter des plans d'entreprise inclut une contribution à la nutrition pour les chaînes de valeur qui ne sont pas destinées à l'exportation.	Responsable inclusion sociale et nutrition et équipe multisectoriel/multi disciplines du project	02/2021
Stratégie nutrition et inclusion sociale Développer une stratégie de nutrition en lien avec la stratégie d'inclusion sociale	Responsable inclusion sociale et nutrition	03/2021
Mise en œuvre de l'éducation nutritionnelle Intégrer au PTBA des interventions d'éducation nutritionnelle ciblant les bénéficiaires des micro-projets	Spécialiste nutrition et partenaires	12/2021
Documents stratégiques Réviser la stratégie d'éducation nutritionnelle et SBCC du COMPRAN	Consultant /Spécialiste nutrition	04/2022
Documents stratégiques Elaborer la stratégie et le plan d'action de nutrition du projet COMPRAN	Consultant /Spécialiste nutrition	04/2022
Mise en œuvre de l'éducation nutritionnelle Intégrer au contrat des partenaires des interventions d'éducation nutritionnelle ciblant les bénéficiaires des micro-projets	Spécialiste nutrition et partenaires	12/2022
Consortium Alisei/ Qua Téla Evaluer la performance du consortium Alisei/ Qua Téla avant tout renouvellement	Spécialiste nutrition et partenaires	

Adaptation aux changements climatiques

Note: 3

Justification de la note

90. Le projet COMPRAN devrait contribuer à l'adaptation aux changements climatiques à travers différentes interventions, notamment celles de la composante B dont l'effet attendu est que la productivité et la résilience des systèmes de production dans les filières sont améliorées. Les interventions qui renforcent la résilience des systèmes de production intègrent l'accès à un matériel végétal de qualité et résilient, les aménagements hydro-agricoles, et la recherche développement à travers des tests d'adaptation et des tests de protection des cultures et de lutte contre les parasites et les ravageurs. La mission note que la plupart de ces activités ne sont pas encore mises en œuvre, même si quelques actions ont été initiées pour leur démarrage.

Principaux problèmes

91. Dans la sous-composante B1 du COMPRAN, les activités du volet 1 sur l'accès au matériel végétal de qualité et résilient contribuera à renforcer la résilience des communautés. La mission a pu constater que les communautés ont déjà été sélectionnées selon un certain nombre de critères d'orientation géographique et économique. Pour les cultures d'exportation (café, cacao et poivre), les communautés choisies sont celles de *Água Sampaio, Caridade, Colônia Açoriana, Água Coimbra, Praia Nazaré, Santa Clara* et *Santarém*. L'accès au matériel végétal de qualité et à des variétés adaptées au contexte agro-écologique et résilientes sera également promu pour les cultures vivrières. Ainsi, le choix des communautés bénéficiaires a été fait au niveau de *Porto alegre (aeroporto), Porto alegre (Vanhã), Pinheira (Chão Preto), Pinheira (Traz-de-hospital), Pinheira (Chão de Vila), Aldeia de Monte Café, Canavial*. La diffusion de matériel végétal de qualité et résilients sera facilitée par les Champs Ecole Paysans- CEP- qui seront organisés dans chaque communauté. *Porto Alegre (Aeroporto e Vanhã); Pinheira (Chão Preto e traz de hospital); Aldeia de Monte Café* et *Canavial* sont les communautés sélectionnées pour les CEP sur la base

de critères d'orientation géographique et économique.

92. En outre le volet 4 de la sous composante B1 relatif à la recherche-développement intègre également des activités qui devraient contribuer à l'adaptation aux changements climatiques, notamment des tests de protection des cultures et lutte contre les parasites et un diagnostic du germoplasme des cultures vivrières. Des actions ont été initiées par le projet pour la mise en oeuvre de l'activité sur les tests d'adaptation, notamment l'identification de 6 sites -*Porto alegre (aeroporto)*, *Porto alegre (Vanhã)*, *Pinheira (Chão Preto)*, *Pinheira (Traz-de-hospital)*, *Pinheira (Chão de Vila)*, *Canavial*. Le diagnostic du germoplasme des cultures vivrières et le test de protection des cultures et lutte contre les parasites sont en cours.

b. Durabilité et transposition à plus grande échelle

Institutions et participation à l'élaboration des politiques

Note: 5

Justification de la note

93. Dans sa première année d'activité COMPRAN a soutenu la création du Comité interministériel sur les questions nutritionnelles et entamé les discussions avec la FAO pour appuyer le Gouvernement dans l'élaboration d'un plan directeur pour le développement de l'élevage. Des plus, en 2019 et 2020, le FIDA a co-présidé avec le Ministre de l'agriculture de la pêche et du développement rural, le Groupe de travail du secteur agricole « GTSA-ACHA ».

Principaux problèmes

94. Un Comité interministériel sur les questions nutritionnelles a été créé en 2021. Ce comité présidé par le Conseil National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CONSAN), est composé de 22 institutions et/ou directions de l'État, dont celles en charge de l'agriculture, de la santé et de la nutrition, de l'éducation, de la jeunesse, du genre et inclusion sociale, de l'environnement et du climat, etc. Il s'est réuni 3 fois depuis sa création.
95. L'élaboration du plan directeur pour le développement de l'élevage est en phase de démarrage en partenariat avec la représentation de la FAO à STP.
96. Concernant le GTSA-ACHA, durant sa co-présidence, le FIDA a facilité la structuration du groupe, la définition des priorités et le recensement des actions en cours dans le secteur. Il s'agit d'une co-présidence tournante de la durée de 2 ans et actuellement elle est assurée par la FAO.

Établissement de partenariats

Note: 4

Justification de la note

97. Plusieurs partenariats ont été formalisés : (i) en appui à la productivité et à la production (avec la DADR, le CIAT, le CADR, l'ONG ADAPPA et le SRDR / DRAPP de Principe) ; (ii) pour la mise en œuvre des interventions relatives à la réhabilitation des pistes agricoles (INAE et bientôt PRIASA); (iii) pour la promotion de la nutrition avec le consortium Alisei/Qua Tela ; et (iv) dans la perspective du démarrage prochain des activités de montage et de financement des initiatives entrepreneuriales, microprojets d'AGR et accords commerciaux (BISTP, DECEL).

Principaux problèmes

98. En matière de production agricole, les partenariats ont été établis pour la plupart à partir de juin 2021, ce qui explique ainsi le retard dans l'opérationnalisation : la mission note que, dans l'ensemble, activités étaient soit en démarrage ou prévues en début 2022. Bien que les conventions indiquent les échéanciers pour la présentation des rapports d'activités, les délais sont très peu respectés par les partenaires, se traduisant ainsi en l'absence de données pour le suivi et la possibilité de régler à temps des difficultés éventuelles. Le problème majeure se présente à Principe qui souffre aussi par l'absence d'un Chef d'antenne du projet.
99. Dans le domaine des infrastructures, la mission a relevé que la convention signée avec l'INAE est conforme aux standards en la matière. En particulier, les rôles et responsabilités des parties, ainsi que les principaux livrables attendus en ce qui concerne les études techniques d'ingénierie, y sont bien définis. Le projet aurait pu intégrer les études d'impact environnemental et social dans la convention, étant donné que ces études seront réalisées avec l'appui technique du département de l'environnement qui est aussi sous la tutelle du ministère des infrastructures comme l'INAE. Le projet a aussi signé une convention de partenariat avec la Direction de l'agriculture pour le renforcement institutionnel du département de l'irrigation. D'autres partenariats sont prévus, notamment avec l'agence de l'eau et de l'électricité pour l'alimentation en eau et en électricité du marché Boro Forro, ciblant particulièrement les femmes qui y pratiquent leurs activités économiques.
100. S'agissant des partenariats économiques et commerciaux, le projet est bien avancé dans : (i) la mobilisation d'une assistance technique ; (ii) la signature de la convention avec la BISTP pour la gestion du fonds de garantie, et l'opérationnalisation du mécanisme de financement à coûts et risques partagés.
101. En matière de nutrition, le partenariat avec le consortium Alisei/Qua Tela est en expérimentation sur le terrain et fera prochainement l'objet d'une première évaluation pour en tirer les leçons pour l'amélioration de la stratégie d'intervention.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Organisation d'une campagne d'information au niveau national Organisation d'une campagne d'information au niveau national sur le activités et les objectifs du projet COMPRAN Spécialiste en communication et gestion de savoir.	Spécialiste en communication et gestion de savoir.	02/2020
Documenter la situation de difficultés Documenter la situation de difficultés des organisation de producteurs dans la commercialisation des produits à cause de la pandémie COVID 19 à travers la rédaction d'une base de données qui sera utilisé pendant la mise en œuvre du RPSF	UGP	12/2020
Conventions de partenariat Formaliser le partenariat avec la BISTP sur la base des amendements convenus	Directrice/spécialiste agrobusiness	01/2022
Poste de spécialiste en infrastructures Mobiliser temporairement un fonctionnaire spécialiste en infrastructures	Directrice	01/2022
Conventions de partenariat Exiger le respect des délais de livraison des rapports d'activité par les partenaires de mise en œuvre	Directrice	

Capital humain et social et autonomisation

Note: 4

Justification de la note

102. Les partenariats institutionnels déjà formalisés avec les directions techniques des ministères et des structures sous tutelle contribueront au renforcement des capacités opérationnelles et techniques desdites entités. Par ailleurs le projet s'emploie à initier la préparation des plans de renforcement de capacités prévus pour les organisations de producteurs, mais à appuyer la structuration des plateformes des filières.

Principaux problèmes

103. L'élaboration d'un plan de renforcement des capacités des OP a démarré par une enquête auprès des coopératives, associations et groupements de producteurs pour évaluer leurs besoins sur les aspects de production, post-récolte ainsi que de gestion et organisation de leurs structures. Un formulaire a été préparé. La FENAPA a fournis la liste de ses membres (producteurs et transformateurs), existants dans les communautés. L'évaluation des besoins sera ainsi l'occasion pour étudier la pertinence d'un élargissement du membership des coopératives existantes et/ou d'un élargissement de l'appui de COMPRAN à d'autres coopératives, et pour évaluer les besoins dans le secteur de la transformation.

104. La DADRAC est associée pour garantir la prise en compte des orientations du Ministère. Elle bénéficie aussi d'un appui institutionnel prévoyant entre autres, la relecture approfondie des textes légaux régissant les coopératives et associations, dont la loi de 1985, ce qui permettra de distinguer les notions de coopérative et d'association.

105. La structuration d'une Plateforme des producteurs est en cours avec un programme de rencontres. Au sein de la Plateforme les associations sont réunies en Comité par île.

106. Le projet maintien des échanges réguliers avec les coopératives d'exportation CECAB, CECAQ-11, CEPIBA et CECAFEB. Un plan d'activités pour le suivi et réorganisation des coopératives va démarrer au courant de ce mois de décembre 2021 avec la DADRAC.

Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet

Note: 4

Justification de la note

107. Etant la phase d'exécution du projet au démarrage, le projet ne compte qu'un nombre assez restreint de producteurs, notamment 210 producteurs dont 40% femmes participants aux 7 CEP installés et 226 membres de 7 associations des cultures d'exportation intéressées à l'amélioration de la production. Concernant les partenariats commerciaux, les bénéficiaires potentiels ont été informés des conditions d'appui du projet et ont manifesté leur intérêt. Il n'est pas possible d'apprécier la qualité de leur participation à ce stade de mise en œuvre étant donné qu'il n'y a pas encore d'appuis en leur faveur.

Principaux problèmes

108. Dans le cadre des initiatives des associations de producteurs des cultures d'exportation, 7 associations réunissant 226 producteurs de Sao Tomé ont manifesté l'intérêt à s'investir dans l'amélioration de la production et l'adhésion aux coopératives. La mission a constaté que certaines coopératives d'exportation ne sont plus enclines à enrôler des nouvelles associations. Il faut rappeler que le projet envisage l'appui aux nouvelles associations candidates à l'affiliation aux coopératives, pour leur permettre d'être au même niveau technique des associations déjà membres. Pour assurer ce niveau, les coopératives devraient s'engager dans la mise à disposition du matériel végétal de qualité et des techniciens expérimentés comme formateurs des pépiniéristes pour les nouvelles associations. Une concertation entre les acteurs est suggérée pour mieux cibler la participation des producteurs aux initiatives promues par le projet.
109. Concernant les producteurs des vivriers, leurs associations et communautés d'appartenance, dès le démarrage des activités, se sont mobilisés pour participer aux initiatives. Lors de la supervision 210 personnes des 7 Communautés identifiées en 2021, participent aux CEP. En 2022, le nombre des bénéficiaires augmentera en fonction des nouveaux CEP. Les participants aux CEP sont également bénéficiaires des activités pour augmenter la production des vivrières
110. En matière de partenariats commerciaux, les actions menées ont permis de confirmer l'intérêt (Engagement et appropriation) des bénéficiaires pour les PCS, 4P et les microprojets : liste des associations et unions collectée et les acteurs informés ; processus d'évaluation de la situation organisationnelle des acteurs enclenché ; identification et enregistrement des groupements de producteurs et transformateurs, associations, coopératives et fournisseurs d'équipements, acheteurs ; études de marchés en cours ; appui à la DADRAC pour la professionnalisation des OP initié. A l'étape actuelle, la qualité de la participation des bénéficiaires ne peut être appréciée que par la manifestation de leur volonté et intérêt à participer et bénéficiaire des appuis du projet selon les conditions fixées[24]. Le projet a adopté une approche d'appui basée sur la demande comme mentionné dans le DCP. Le projet devrait s'atteler à construire un dispositif interactif d'échange et d'évaluation de la qualité des interventions et de l'engagement des bénéficiaires.
111. [24] Voir conditions d'appuis du projet au profit des différents bénéficiaires

Adaptabilité des prestataires de services

Note: 4

Justification de la note

112. Les actions menées se limitent aux activités préparatoires qui devraient fixer les bases et conditions permettant aux partenaires de services de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires du projet selon une approche orientée vers la demande. Le niveau d'adaptabilité des prestataires de services pourra être apprécié quand les appuis directs en faveur des bénéficiaires vont démarrer même si les éléments sont déjà pris en compte dans les accords. Dans le domaine des infrastructures, l'état d'avancement de l'exécution de la convention avec l'INAE révèle une bonne compréhension des livrables à produire et se montre enthousiaste à exécuter les activités prévues.

Principaux problèmes

113. En matière de partenariats économiques, le projet a signé ou est en train de signer des conventions avec les différents prestataires de services. Le choix de ces partenaires et le contenu des différentes conventions sont basés sur les besoins en termes d'appuis techniques en lien avec les orientations du document de conception de projet, le manuel d'exécution et autres documents d'orientation du projet. La mission a constaté qu'il y a une indisponibilité des expertises requises pour besoins du projet au niveau national et/ou les faiblesses des capacités des prestataires de services disponibles. Aussi l'atelier national sur la diversification et la compétitivité a permis de s'accorder sur une liste des filières prioritaires sur lesquelles le projet devrait travailler. Les études de marchés en cours de réalisation fourniraient des informations plus précises qui devraient permettre de planifier et fournir les services et appuis nécessaires aux acteurs dans la construction et la gestion des partenariats économiques et commerciaux.
114. Le montage du dispositif de financement est en cours grâce au partenariat en phase d'être formalisé avec la BISTP. La mission salue l'adaptabilité de ce partenaire et sa sensibilité en termes de partage de risque et conquête d'une clientèle sur les segments de marché promus par le projet COMPRAN.
115. Concernant les infrastructures, l'INAE a achevé les études techniques sur 4 km de pistes sur 2 km (200%) prévus dans le PTB 2020/2021 et 4 km (100%) dans la convention pour l'année 2021. Ce qui représente une bonne performance d'exécution de la convention. Cependant, l'estimé des prix de construction des 4 km de pistes dépassent largement (environ quatre et même fois plus élevé) les coûts prévus dans le document du design pour l'exécution des travaux de réhabilitation des pistes. Selon les discussions avec l'INAE et l'équipe COMPRAN auxquelles le ministre de tutelle du COMPRAN a participé, la très grande différence de coût est dû, entre autres, (i) le choix du revêtement en pierres concassées que le gouvernement recommande et qui coûte beaucoup plus cher que le revêtement en terres battues; (ii) l'inexactitude des coûts unitaires disponibles au moment du design, (iii) l'état de certains tronçons de route qui requièrent des travaux assimilables à de nouvelles constructions de pistes; (iv) L'augmentation rapide des prix au cours des deux dernières années. Néanmoins, le COMPRAN va approfondir les discussions avec l'INAE pour abaisser les coûts estimés pour l'exécution des travaux de réhabilitation des pistes tout en gardant la qualité.

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Note: 3

Justification de la note

116. Le projet COMPRAN investit dans des activités qui contribuent à une meilleure gestion de l'environnement et des ressources

naturelles. Parmi celles-ci figurent la diffusion de pratiques de conservation des eaux et des sols (CES et l'éducation environnementale pour la diffusion de bonnes pratiques environnementales. Ces activités ne sont pas encore mises en œuvre puisque les fonds du FEM ne sont pas encore disponibles. Cependant, il est important de préciser que la formulation du projet FEM est en cours et les fonds seraient disponibles au plus tôt à partir du second semestre 2022. Pour le moment, le projet prévoit de réaliser l'activité relative à la diffusion de pratiques de CES grâce à l'accord signé avec la Direction de l'agriculture, et un plan de gestion des terres est en cours d'élaboration.

Stratégie de retrait

Note: 4

Justification de la note

117. A l'exception des orientations fournies dans le DCP qui sont en train d'être appliquées, le projet n'a pas encore développé une stratégie de retrait proprement dite. Pour l'instant, les bases (profitabilité, confiance mutuelle, performance, communication, etc.) de cette stratégie de retrait sont en train d'être posées à travers les activités prioritaires de la phase préparatoire.

Principaux problèmes

118. De part sa conception, le projet accorde une attention particulière aux conditions d'une bonne stratégie de retrait à travers (i) l'engagement et l'appropriation des acteurs (contributions aux investissements, à la maintenance et autres interventions orientées vers la demande) ; (ii) l'assurance du bénéfice mutuel entre les acteurs engagés dans les partenariats économiques ; (iii) le renforcement des capacités aussi bien pour les acteurs directs qu'indirects ; (iv) la confiance et la communication permanentes entre les acteurs engagés dans les partenariats commerciaux, etc. Ces différentes dispositions sont en train d'être reflétées dans les divers documents, accords et manuels ainsi que dans l'ensemble du processus d'élaboration des plans d'affaires (manifestation d'intérêt et accords de principe avec les bénéficiaires) et dans l'accompagnement dans leur mise en œuvre. En plus de ce qui précède, l'implication et le renforcement des capacités des partenaires nationaux et plus particulièrement des structures étatiques est un aspect important de la stratégie de retrait du projet.

119. Au titre des infrastructures, le projet va (i) mettre en œuvre des interventions pour renforcer les capacités du département de l'irrigation, (ii) appuyer la structuration des comités de gestion des systèmes d'irrigation ainsi que des infrastructures de stockage et de conditionnement, (iii) réaliser les travaux de réhabilitation des pistes en partenariat avec l'INAE qui a la charge de toutes les routes à STP. La stratégie d'exécution des activités relatives aux pistes agricoles en partenariat avec l'INAE permet à la fois de renforcer les capacités du gouvernement en la matière, de garantir la qualité des travaux car l'INAE est l'institution gouvernementale en charge de l'assurance qualité des infrastructures routières, et d'assurer la pérennité des infrastructures à travers l'implication de la partie nationale durant tout le processus de conception, de planification, d'études, d'exécution et plus tard de mise en opération des pistes. Un prestataire de services en ingénierie sociale de l'eau sera utilisé pour accompagner le processus de structuration et de renforcement des capacités des comités et/ou associations de gestion des périmètres d'irrigation. Le type d'organisation sociale à mettre en place pour assurer l'entretien, la maintenance, la gestion et l'opération des infrastructures d'irrigation sera fonction de la structuration sociale qui existe sur chaque périmètre. L'objectif étant de renforcer et adapter les structures existantes en vue de garantir la durabilité et la rentabilisation des infrastructures.

Potentiel de reproduction à plus grande échelle

Note:

Principaux problèmes

120. Le projet s'appuie sur des approches et mécanismes d'appui à la production, déjà expérimentés qui pourront se répliquer ultérieurement. Bien qu'au démarrage, la mise en place des CEP comme lieu d'apprentissage, d'échange et de diffusion de techniques et matériel végétal adapté, est également l'occasion pour renforcer et consolider une approche déjà adoptée par le MAPDR dans le cadre d'autres projets, notamment de la FAO. De plus COMPRAN va poursuivre, reproduire et consolider l'expérience du PAPAC qui a promu une approche permettant à chaque association de se doter de compétences techniques internes et de proximité pour appuyer les producteurs dans la rénovation de leurs plantations et l'amélioration quantitative et qualitative des productions.

121. Les systèmes d'irrigation qui seront remis à l'état, accompagnés de la structuration sociale pour les opérer, effectuer les travaux de maintenance, maîtriser les techniques d'application de l'eau à la parcelle pour sécuriser l'alimentation en eau des plantes tout en appliquant les bonnes pratiques de conservation des sols et de l'eau, représentera un modèle à répliquer sur d'autres systèmes d'irrigation non fonctionnels. La réhabilitation des pistes agricoles tant par les résultats escomptés que par la stratégie innovante de mise en œuvre à travers le partenariat avec l'INAE et des groupements de jeunes (GIME) dans l'exécution des travaux, établira aussi un exemple de pratiques innovantes à vulgariser dans les projets futurs.

122. Dans le domaine des partenariats économiques, le potentiel de reproduction à plus grande échelle des approches et innovations du projet ne peut être apprécié à cette étape de mise en œuvre du projet que par les dispositions contenues dans les différentes activités préparatoires de la phase de démarrage. Ces dispositions concernent tous les aspects relatifs aux outils, approches, manuels et procédures qui visent non seulement à faciliter la mise en œuvre mais aussi à favoriser l'appropriation, à amplifier les impacts et permettre la reproduction à grande échelle. Tous ces éléments permettront aux structures gouvernementales impliquées, les ONG, les partenaires au développement et les acteurs directs de s'en approprier et de les reproduire à grande échelle. C'est le cas des contrats-types de vente de produits agricoles, les taux d'intérêt négociés avec la BISTP et les modèles de financement des chaînes de valeur, les manuels, les canevas des plans d'affaire, etc.

c. Gestion du projet

Qualité de la gestion du projet

Note: 3

Justification de la note

123. La gestion du projet se heurte à des difficultés liées au turnover du personnel, un marché local du conseil aux expertises limitées voire non-adaptées aux besoins du projet. COMPRAN est également confronté à la gestion des recrutements internationaux dont les délais et les implications financières ne sont pas toujours maîtrisés. Par ailleurs, le projet doit relever le défi de planification et de coordination du faire-faire avec un nombre critique de partenaires de mise en œuvre.

Principaux problèmes

124. Le projet ne dispose pas de toutes les compétences requises pour son fonctionnement optimal après les désistements enregistrés. Deux postes clés sont encore vacants : responsable en infrastructures rurale et chef d'antenne de Principe. Ces gaps devront être compensés par les mesures intérimaires préconisées par la mission (mobilisation de personnes ressources dans l'administration, consultants ou arrangements internes), mais la solution la plus stable se veut être celle d'une assistance technique permanente telle que convenue.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Finaliser le recrutement des deux techniciens Finaliser le recrutement des deux techniciens polyvalents de l'Antenne de Principe	UGP	01/2021
Accélérer le processus de l'ATI Accélérer le processus de l'ATI qui devra assister le projet dans la planification et le démarrage des activités de la composante A et appuyer dans la formation du personnel du COMPRAN qui sera impliquée dans les activités relatives à l'agrobusiness	Coordonnatrice/Charge de passation de marché	02/2021

Gestion des savoirs

Note: 4

Justification de la note

125. Le projet a élaboré un plan stratégique pour la communication et la gestion des connaissances. Mais la plupart des activités de gestion des savoirs prévues au PTB 2020-2021 n'ont pas été réalisées. Elles ont été reportées pour le PTBA 2022.

Principaux problèmes

126. Dès le démarrage de la mise en œuvre, un ensemble d'activités d'information/communication ont été conduites : campagnes d'informations/ sensibilisations à travers l'organisation divers ateliers entrant dans le cadre du lancement des activités du projet et d'information des communautés bénéficiaires sur les opportunités offertes par le projet. La mission constate que les TDRs pour l'élaboration du website ont été relancées pour obtenir un panel adéquat d'entreprises postulantes afin de conduire à termes le processus pour son installation. Le projet utilise plusieurs outils de TIC accessibles aux différents publics cibles visés pour renforcer la visibilité sur ses actions et la diffusion des informations en leur direction. Il s'agit principalement de la publication d'articles sur facebook, d'enregistrement magnétique de vidéos et de photographies, de gestion des plateformes collaboratives online, d'utilisation d'outils collaboratifs de ZOOM et/ou de systèmes de vidéoconférence, d'utilisation d'un programme gratuit pour édition de vidéo.

127. Par ailleurs, la mission apprécie positivement le fait que le projet compte mettre en place un système de gestion des stocks mais déplore le fait que projet ne prévoit pas de disposer d'un spécialiste en gestion des savoirs. La formation de l'ensemble de l'équipe du Projet en gestion des savoirs, principalement en capitalisation des succès et des leçons apprises des interventions doit être une des priorités pour une gestion collégiale de ce volet en attendant de trouver la solution adéquate pour répondre à ce problème d'absence d'un spécialiste en gestion des savoirs au sein de l'équipe de mise en œuvre.

128. Le projet a prévu l'organisation des ateliers-bilans sur l'exécution des activités. Ces ateliers constituent des espaces d'échange et de partage d'expériences entre les membres de l'équipe et avec les partenaires de mise en œuvre. De même, les réunions thématiques annuelles prévues dans le manuel de suivi-évaluation contribueront à l'identification participative, la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques et des innovations.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Développer un plan d'action Développer un plan d'action bref de gestion de savoir pour 2021	Responsable communication et gestion de savoir	02/2021
Développer un plan d'action bref de gestion de savoir pour 2021 Développer un plan d'action bref de gestion de savoir pour 2021	Responsable communication et gestion de savoir	02/2021
Elaboration d'une stratégie de communication et de gestion Elaboration d'une stratégie de communication et de gestion de savoir	UGP, Responsable communication et gestion des savoir	05/2021

Utilisation optimale des ressources

Note: 4

Justification de la note

129. L'appréciation de l'utilisation des ressources dans le cadre des partenariats économiques est faite sur la base du contenu des activités préparatoires. Pour le moment, la planification des activités dans les PTBA est effectuée d'une façon prudentielle dans les limites des paramètres des coûts définis dans le document de conception du projet. Il faudra rappeler que l'indisponibilité des expertises techniques au nouveau national et les faibles capacités de certaines structures d'appui et partenaires de mise en œuvre pourraient amener à faire appel à des contributions/expertises internationales qui vont contribuer à augmenter les coûts/dépenses sur certaines rubriques du projet.

Principaux problèmes

130. L'examen de l'utilisation des ressources du projet est réalisé sur la base des activités conduites et les principaux produits obtenus en date par rapport aux aspects liés aux partenariats économiques et commerciaux. L'identification et la contractualisation de ces partenaires ont été conduites conformément aux paramètres des coûts du DCP et conformément aux procédures de passation de marchés. Il en est de même pour le recrutement des consultants individuels et autres prestataires de services. A l'exception de la mise en place des dispositifs opérationnels de pilotage, de l'organisation de l'atelier national de diversification et de compétitivité, des accords de partenariats avec les prestataires de services pour les appuis techniques, les différentes formations en interne à l'équipe de coordination du projet, il n'existe pas de produits obtenus spécifiquement pour les partenariats économiques et commerciaux proprement dits^[25]. Une évaluation objective de l'utilisation optimale des ressources ne pourra être réalisée qu'à partir de la mise en œuvre effective des partenariats économiques et commerciaux.

131. ^[25] Les détails de ces dépenses et coûts pourraient être obtenus dans les sections traitant des aspects fiduciaires.

Cohérence entre le PTBA et les activités menées

Note: 4

Justification de la note

132. Le PTB 2020-2021 approuvé par le FIDA le 13 novembre 2020 a été validé le 24 septembre 2020 par le Comité National de Pilotage installé par un arrêté ministériel. Ce PTB a subi quelques modifications introduites par la mission d'appui de mai 2021 afin de rendre certains objectifs du PTB réalisables sur la période visée. Les activités exécutées par le projet restent toutefois en cohérence avec le PTBA ayant reçu la non objection et les réorientations de la mission de mai. Le coût du PTB révisé ayant reçu l'ANO le 10 septembre 2021 est de 1 575 571 euros.

Évaluation du PTBA

133. Le PTB 2020-2021 présente clairement les budgets et les résultats attendus mais la nomenclature et l'architecture de présentation des activités ne facilitent pas le suivi à la fois physique et financier. Toutefois les résultats peuvent globalement être comparés au budget. Mais le rapport d'avancement du projet révèle un dépassement sur deux postes de dépenses: recrutement, installation et salaires des cadres du projet et la préparation du PTB et réalisation d'ateliers divers, exécutés respectivement à 100,95% et 106,16%. Au 31 Octobre 2021, le PTB a été réalisé à hauteur de 37,15% financièrement et de 21% physiquement. Cette faiblesse peut s'expliquer par les lenteurs inhérentes au démarrage de projet ou le caractère très ambitieux du PTBA. L'écart entre les réalisations financière et physique se justifierait par les nombreuses étapes préalables à l'exécution effective.

134. Les dispositions préalables de suivi de la mise en œuvre du PTBA sont en place. Les Comités de pilotage le Comité National de Pilotage (CNP) et le Comité Régional de Planification Participatif pour la région autonome de Principe (CRP) dont le mandat est d'évaluer l'état d'avancement du projet et de valider les objectifs et les budgets des nouveaux PTBA ont été installés. Les

premières réunions ont été tenues[26]. Le dispositif technique et les outils (Manuel d'exécution technique, manuels de suivi évaluation et différents outils pour le suivi du tableau de bord des indicateurs) pour assurer le suivi de l'exécution du projet sont en train d'être mis en place.

135. Même s'il est encore difficile d'estimer le taux réel d'exécution par composante, la mission fait ressortir une certaine disparité de réalisation entre les différentes composantes et à l'intérieur des composantes. Les quelques réalisations obtenues ont été sur les rubriques en rapport avec les activités de la phase préparatoire pour l'ensemble des composantes et moins sur celles en rapport avec la phase d'exécution. Dans ce sens, les composantes A (Consolidation et développement des relations d'affaires dans les filières) et C (Coordination, gestion et suivi-évaluation) ont connu plus de réalisation que la composante B (Promotion de systèmes de production performants et résilients dans les filières) dans son ensemble.

136. [26] Pour le CNP 1^{ère} réunion le 22 septembre 2020, 1^{ère} réunion du CRP tenue le 21 Octobre 2020.

Performance du système de suivi-évaluation

Note: 4

Justification de la note

137. Le manuel de suivi évaluation (SSE) du COMPRAM est élaboré mais le Système de suivi est en cours de mise en place. La collecte de données n'a pas commencé. Le matériel informatique nécessaire à la mise en place et l'opérationnalisation de la plateforme informatique pour la gestion des données n'est pas encore en place. Le projet est dans les dispositions préalables pour l'acquisition d'un progiciel ("RUCHE"). La mise en place du système pour une base de données consolidée devrait constituer une priorité et un préalable à la mise en place de ce logiciel. L'équipe doit réfléchir ensemble à l'architecture de la base de données avant son paramétrage. La réalisation de l'étude pour la situation de référence et les informations socio-économiques sur les bénéficiaires est en cours.

Évaluation du système de suivi-évaluation

138. Le manuel de suivi-évaluation du projet décrit bien un dispositif de suivi-évaluation participatif et inclusif qui intègre les comités de pilotage, les bénéficiaires et leur organisation, l'équipe du projet et les partenaires de mise en œuvre, les entités institutionnelles régaliennes en charge du suivi de l'exécution du projet et le partenaire technique et financière. Le rôle de chaque acteur partie prenante du dispositif est précisé. Mais le dispositif de suivi-évaluation n'est pas encore opérationnel. Le Projet doit prévoir de former les conseillers de proximité facilitateurs CEP, les techniciens des coopératives/association et le personnel de l'ensemble des partenaires prestataires d'exécution dès leur déploiement sur le terrain. Les conventions avec les partenaires doivent inclure systématiquement les obligations de rapportage et de remontée des données pour alimenter Système de Suivi-Évaluation (SSE). L'équipe doit redéfinir les acteurs pertinents à impliquer dans la collecte pour alimenter le SSE[27]

139. La mission note une bonne cohérence entre les indicateurs opérationnels déjà définis et ceux contenus dans le cadre logique. Pour répondre à l'indicateur de portée du FIDA et mieux suivre l'évolution de l'atteinte de la cible en termes de bénéficiaires, le projet a prévu deux outils : le tableau des bénéficiaires[28] (outil 4) et le tableau d'estimation des bénéficiaires (outil 5) du projet pour le suivi du nombre total estimé de bénéficiaires en rapport avec les indicateurs du cadre logique à cet effet. La mission propose d'ajouter à ces deux outils une base de données des bénéficiaires plus détaillée qui présente notamment le bénéficiaires et sa situation géographique, les caractéristiques de son exploitation, tous les biens et services prévus par le projet, ceux reçus et leur utilisation ainsi que les résultats obtenus suite à l'utilisation des appuis reçus du projet. Ceci faciliterait un suivi individualisé qui permet de déceler rapidement les biais dans le ciblage, les inégalités/iniquité dans l'accès aux biens et services promus par le projet et pouvoir recadrer également au besoin la stratégie d'intervention en direction des bénéficiaires

140.

141. Visibilité sur les effets. Le projet produit des rapports trimestriels sur ses activités qui décrit le niveau de progression par domaine, ce qui est une bonne pratique. Cependant, le mécanisme de diffusion des résultats prévu doit être renforcé. Il est prévu dans les dispositions de suivi-évaluation, l'organisation des ateliers bilans pour évaluer de manière participative la mise en œuvre et tirer les leçons qui s'imposent pour améliorer la performance du projet. La mission note que c'est une bonne pratique mais fait observer que les deux ateliers[29] bilans prévus dans le PTB 2020-2021 n'ont pas été réalisés. Un effort doit être fait à ce niveau.

142. La mission souligne que le projet a respecté les délais de soumission des premiers rapports conformément à l'accord de financement. Mais elle rappelle que l'organisation de l'atelier d'autoévaluation et d'élaboration du PTBA 2023 prévu en décembre 2022 est trop tard pour respecter le calendrier de soumission du PTBA à l'ANO du FIDA (prévu pour au plus tard le 30 novembre de chaque exercice).

143. [27] Suivi des bénéficiaires, suivi des activités, données pour mesurer les effets du projets et renseigner les indicateurs du CMR et du cadre logique, tableau de bord pour la coordination et le pilotage

144. [28] Qui présente le nombre de bénéficiaires par activité du projet, désagrégées par genre et âge, statut handicap (quand possible)

145. [29] Il est prévu l'organisation d'un premier atelier-bilan et leçons apprises par composante pour les deux composantes technique A & B

Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques**Note: 4****Justification de la note**

146. Une note SECAP a été produite lors de la formulation et annexée au Document de Conception du Projet. Le projet COMPRAN a été classé en catégorie B sur le plan environnemental et social, et il est dans la catégorie de risque climatique modéré. Les interventions prévues dans le projet COMPRAN ne devraient pas avoir d'impacts négatifs majeurs en matière environnementale et sociale. Dans le cadre de la sous-composante B3, des PGES et EIES sont prévus pour les aménagements hydro-agricoles et infrastructures de marché. Une demande a été adressée à la Direction de l'Environnement pour les études d'impacts concernant les pistes rurales, mais le projet est toujours en attente de la validation des TDR. La mission recommande de faire le suivi auprès de la Direction de l'Environnement pour diligenter la validation de ces TDR.

d. Gestion et exécution financière**Taux de décaissement acceptable****Note: 4.0****Justification de la note**

147. Au 31/10/2021, le taux de décaissement global du COMPRAN est à 9,2%, et à 28% pour le FIDA en dix-huit mois. En se basant sur le seul instrument de financement en vigueur, le COMPRAN enregistre une performance plutôt satisfaisante, dont les projections de décaissements prescrites du financement initial doivent être au moins de 17% chaque année. Aussi, les engagements à court terme de l'exercice 2021 se chiffrent à 483 milles euros, soit 10% de plus. De même, en se basant sur le profil des décaissements de ce type de projet fixé à 24% à la deuxième année. Toutefois, les décaissements pourraient être affectés par la faible capacité des acteurs de mise en œuvre et du processus d'acquisition des biens et services.

Principaux problèmes

148. Au 31/10/2021, sur un total de 19,593 millions euros, un montant de 1,809 million euros a été déboursé, soit un taux de 9,2% dont (millions): (i) FIDA/ 1,349 euros (28%); (ii) GOV/0,06 euros (16%); (iii) RSPF 1/0,176 euros (100%); (iv) RPSF2 /0,215 euros (100%); (v) Bénéficiaires/ 0,002 euros (0,04%). La mission attire l'attention sur l'échéance du Fond de Préfinancement du Projet (FPP) fixée au 31 janvier 2022. Ce financement enregistre au 31 octobre 2021 un solde de 190 496,55 euros non consommé soit un taux de réalisation de 62%. *La mission recommande de diligenter la clôture des contrats en cours relatifs à l'assistance technique Tom et l'étude de référence.* Concernant, les contrats non démarrés, à savoir le logiciel de suivi et évaluation puis les études des pistes et SECAP, la mission *recommande de les planifier sur les fonds FIDA puis soumettre une requête d'annulation dudit solde.*

149. Aussi, les dates d'achèvement et de clôture des deux RPSF sont fixées respectivement au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022. *La mission recommande de soumettre une requête de prorogation.*

150. *Pour les composantes, les taux enregistrés sur les fonds FIDA sont : 4%/Composante A ; 0,64%/Composante B et 50%/Composante C. Cette dernière enregistre à 22 mois de mise en œuvre une exécution de 50%. La mission recommande de veiller au traitement du gap de financement et de solliciter la participation des autres partenaires aux coûts d'approche.*

151. *PTBA 2021.* Il a été approuvé le 24 septembre 2020 par le Comité de Pilotage et non objecté le 13 novembre 2020 par le FIDA. Il se chiffre à 2 435 655 euros puis révisé en septembre à 1 367 260 euros par ANO du 10 septembre 2021. Au 31/10/21 ce PTBA a été exécuté à hauteur de 585 366 Euros, soit un taux de réalisation financière de 37,15%. Le cadre du projet offre une faible capacité d'expertise technique qualifiée pour répondre aux besoins du Projet. Cela se traduit par des activités chronophages affectant la performance. La mission recommande de renforcer les capacités des experts techniques du projet et d'assurer un suivi rapproché des conventions et des contrats en cours.

152. Conventions pluriannuelles. Le projet a engagé quatre conventions d'une enveloppe globale de 2,173 millions. A l'examen de ces conventions, la mission recommande de : i) joindre le

153. budget détaillé des activités et un plan d'action décliné en livrables ; ii) adosser les modalités de paiement sur le calendrier des livrables afin d'assurer la justification à temps utile et l'adéquation des flux des fonds et des emplois ; et ii) améliorer la mise en œuvre des conventions pluri annuelles par un contrat de performance annuel.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
FIPS Diligenter la clôture des contrats en cours relatifs à l'assistance technique Tompro et l'étude de référence	Coord/RAF/RSE	01/2022
Panifier les marchés non engagés sur les fonds FIDA puis soumettre une requête d'annulation du solde du préfinancement FIPS.	Coord/RAF	01/2022
Soumettre une requête de prorogation pour les deux dons RPSF.	Coord/RAF	01/2022
Améliorer la qualité de la gestion des conventions en mettant en œuvre toutes les recommandations formulées	Coord/RAF/EPM/RSE	03/2022
Renforcer les capacités les experts techniques du projet et d'assurer un suivi rapproché des conventions et des contrats	Coord/RAF/EPM/RSE	06/2022

Aspects fiduciaires

Qualité de la gestion financière

Note: 5

Justification de la note

154. Au démarrage de la mission, toutes les données comptables arrêtées au 31 octobre 2021 et nécessaires à la présente revue ont été transmises. La mission salue les efforts déployés par le Responsable Administratif et Financier pour la tenue à jour de la comptabilité et l'édition des principaux états comptables sur Tom pro. Sur six (06) recommandations du plan d'action de la précédente mission, cinq sont exécutées, soit 83% et une est en cours. Cependant, des améliorations sont nécessaires au sujet du dispositif organisationnel des ressources humaines.

Principaux problèmes

155. Personnel. Le personnel du COMPRAN est couvert par une assurance maladie. Le planning de congés est disponible et géré par le RAF. Tous les postes prévus sont pourvus sauf deux postes dont les intéressés ont démissionné. Il s'agit du responsable infrastructure et le chef Antenne. Ces deux derniers sont en cours de recrutement, le procès-verbal a été soumis au FIDA. La gestion des contrats de travail n'est pas conforme aux dispositions du manuel. La majorité des contrats passés en revue sont signés pour une durée de 6 mois renouvelable pour la même période. L'évaluation du personnel n'est pas effectuée de façon systématique à la fin de chaque contrat. Les contrats du Chef comptable et l'Assistant Administratif et Comptable ne sont pas visés par l'inspection du travail. *La mission recommande la révision des contrats sur une période d'une année renouvelable sur la base d'une évaluation positive et de les soumettre au visa de l'inspection du travail.*

156. Par ailleurs, la mission a noté un cumul de fonctions par le Chef comptable, ce dernier s'occupe de l'imputation et la saisie de toutes les dépenses y compris celles de l'Antenne. Dans l'exercice d'une transaction, le contrôle interne exige la séparation des fonctions afin de garantir un circuit sans erreurs. *La mission recommande le renforcement des capacités des deux assistants administratifs et comptables afin de garantir une utilisation optimale de tompro et une meilleure performance.*

157. Gestion comptable informatisée. Le logiciel tompro a été installé au démarrage du Projet. Le personnel du service financier a été formé. La première DRF a été éditée sur Tompro et les formulaires 104/A relatifs à la reconstitution des avances du Don Fida et PIPS sont également paramétrés. Cependant, ceux des RPSF1 & 2 sont en cours paramétrage. La mission a également relevé que le projet dispose de trois bases de données différentes. La mission recommande de disposer d'une base unique, soit celle de mono projet, multi sites, multi bailleurs et multi monnaies. Elle recommande également de procéder au paramétrage du RFI, du 3A puis du 3B en vue de répondre aux exigences de la traçabilité de l'information financière et de régularité.

158.

159. Hormis, les données des RPSF, tous les états comptables ont été édités directement de Tom pro. Les états de rapprochement de neuf (09) comptes bancaires au 31 octobre sont également édités sur Tom.

160. États Certifiés des Dépenses. Sur les liasses des pièces justificatives de la DRF 04 examinées, la mission recommande de : i) mentionner l'objet de la dépense sur la fiche d'approbation du paiement gestion); ii) joindre la fiche de prise en charge comptable ;iii) systématiser les 3 factures proforma pour les achats supérieurs à 160 euros ; iv) joindre systématiquement la preuve de paiement, ordre de paiement par banque ou par caisse; vi) systématiser la certification par le responsable de l'activité ; et vii) respecter la ventilation des dépenses dans la catégorie appropriée.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Accélérer le processus de recrutement et de contractualisation de l'auditeur interne	Coordonnatrice, Gouvernement	01/2021
Tenir compte du référentiel comptable (OCAM) lors de l'élaboration des Tdrs de l'audit.	Coordonnatrice, FIDA	09/2021
Disposer d'une base unique, mono projet, multi sites, multi bailleurs et multi monnaies et procéder au paramétrage du RFI, du 3A puis du 3B	Coord/RAF/Chef comptable	01/2022
Réviser tous les contrats sur une période d'une année renouvelable sur la base d'une évaluation positive et de les soumettre au visa de l'inspection du travail.	Coord/RAF	03/2022
Renforcer les capacités des deux assistants administratifs et comptables afin de garantir une utilisation optimale de tompro et une meilleure performance.	Coord/RAF	03/2022
Améliorer la consistance et l'exhaustivité des liasses en mettant en œuvre toutes les recommandations formulées	Coord/RAF/Chef comptable	06/2022
Soumettre une demande au FIDA et obtenir son approbation pour la réalisation de l'audit sur la période de 18 mois	Coordonnatrice, FIDA	
Définir le lien hiérarchique entre l'Assistant comptable de Principe et le RAF de l'UCP	Coordonnatrice, RAF, Chef d'antenne Principe	

Qualité et ponctualité des audits

Note: 4

Justification de la note

161. Le rapport d'audit a été reçu à temps et conformément aux normes internationales d'audit acceptables par le FIDA. Cependant, l'auditeur n'a pas respecté les termes de référence qui indiquent qu'une seule opinion d'audit sur les états financiers doit être exprimée. L'auditeur a exprimé plus d'une opinion qui n'est pas conforme au TDR et au manuel du FIDA sur l'information financière et l'audit.

Principaux problèmes

162. Les problèmes suivants ont été identifiés dans le rapport d'audit ;

- Plus d'une opinion d'audit a été fournie.
- Un relevé de demande de retrait et le compte des résultats n'ont pas été inclus dans les annexes des états financiers. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la première demande de retrait a été soumise en 2021. Juste le FIPS a été décaissé en 2020.
- Certains états financiers n'ont pas été extraits du logiciel comptable - TOM2PRO (par exemple, le registre des immobilisations).
- Il s'agit du premier audit du projet, et il n'y a donc pas eu de suivi des recommandations d'audit précédentes. Cependant, dans la lettre à la direction, il est mentionné qu'un suivi des recommandations des missions de supervision précédentes a été effectué, mais cela n'a pas été présenté dans la lettre.

163. La lettre sur le contrôle interne ne relève pas de manquement majeurs mais elle met pourtant l'accent sur le processus de recrutement au sein du projet, qui devrait faire l'objet d'une révision de la part du FIDA.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>TRAITEMENT DES COURRIERS A L'ARRIVEE</p> <p>Nous recommandons que la secrétaire procède au tri du courrier reçu comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - courrier privé, - courrier confidentiel, - courrier administratif, - factures,. <p>Le courrier privé et le courrier confidentiel sont remis au destinataire en main propre par la secrétaire. La secrétaire ouvre le courrier administratif. Elle attache à chaque liasse de courrier administratif ou un bordereau de transmission interne ou bordereau de dispatching.</p> <p>Nous recommandons que les documents soient classés selon l'un des critères suivants ou par combinaison de deux de ces critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par n° ordre chronologique, - par dossier de projet exécuté, - par nature de document. 	UCGP	
<p>TRAITEMENT DES COURRIERS DE DEPART</p> <p>Nous recommandons que les courriers du projet destiné à l'extérieur soient soumis à la signature de la Coordinatrice quel que soit le rédacteur. Toutefois, pour réduire les délais, la Coordinatrice peut déléguer certaines correspondances à l'un des spécialistes à charge pour ce dernier de lui rendre compte.</p> <p>Nous recommandons que les documents à expédier soient placés, en trois (3) exemplaires au moins, dans le parapheur de l'agent et transmis à la secrétaire pour introduction chez la Coordinatrice pour signature.</p>	UCGP	
<p>PROCEDURE DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL</p> <p>Nous recommandons que le responsable de passation de marchés présente son diplôme universitaire supérieur en administration publique en passation des marchés.</p>	Coordo, RPM	

Fonds de contrepartie

Note: 3

Justification de la note

164. Sur une participation de 30 800 euros sur les exercices 2020 et 2021, un montant de 4400 euros a été payé soit 14%. A date, le projet ne dispose pas encore d'un arrêté d'exonération afin de diligenter les opérations de franchise de taxes.

Principaux problèmes

165. Le montant total de fonds de contrepartie mis à disposition à date est de 4 400 Euros, et un montant en ressources concédées de 56 772 euros (impôts/taxes et la participation aux frais location des locaux). Le montant de ces réalisations, rapporté à l'engagement de l'État en matière de contrepartie sur la durée du Projet (386 146), donne un taux d'exécution de 16%. En termes de décaissement en numéraire, l'État a décaissé la contribution de l'exercice 2020. Celle relative à l'exercice 2021 est en cours de liquidation. *La mission recommande de respecter le calendrier des participations indiqué au point 7 de la section B de l'accord de financement.*

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Respecter le calendrier des participations indiqué au point 7 de la section B de l'accord de financement	Coord/RAF	06/2022
Soumettre une demande d'arrêté d'exonération	Coord/RAF/Tutelle	06/2022

Conformité avec les clauses des prêts

Note: 4

Justification de la note

166. La mission note que les clauses de l'Accord de financement sont globalement respectées, sauf deux dispositions concernant la contribution de la contrepartie et la gestion du personnel.

Principaux problèmes

167. Les exigences en termes de soumission de rapport d'audit et de PTBA ont été respectées. De même, le Gouvernement a effectué un dépôt initial équivalent à 4 400 euros. Cependant, la contribution de 26 400 euros de l'exercice 2021 n'a pas été

payée dans les délais requis. Les contrats du personnel ne sont pas engagés sur une durée de douze mois. L'évaluation du personnel n'est pas effectuée de façon systématique à la fin de chaque contrat. La mission recommande de veiller au respect de toutes les clauses de l'Accord de financement.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Accorde financement Veiller au respect des clauses de l'accord de financement	Directrice	

Évaluation de la passation des marchés

Passation des marchés

Note: 3

Justification de la note

168. La passation des marchés du COMPRAN est globalement peu conforme. Il est requis d'améliorer la performance de la mise en œuvre du PPM par la célérité dans la préparation, le déroulement du processus et le retour rapide du projet dans les demandes de clarifications du FIDA sur les dossiers de passation.

Évaluation de la passation des marchés

169. La Planification de la Passation des Marchés du Projet est établie sur la base du nouveau canevas du FIDA. Le PPM en cours a été révisé en fin octobre 2021 et son niveau d'exécution est selon le projet de 95% mais que la mission n'a pas été en mesure de reconstituer avec les informations disponibles au moment de la mission sur la base du rapport produit à cet effet. Aspect jugé de plutôt satisfaisant.

170. En matière de processus et procédures de présélection à l'appel d'offres, le projet n'a pas lancé de procédures de présélection courant 2021.

171. Pour le processus et procédures d'évaluation et d'attribution des contrats, la mission a passé en revue un échantillon représentatif de contrats tirés du PPM 2021 et du registre des contrats dont la liste est jointe en annexe et a formulé les commentaires ci-après.

172. La qualité des dossiers passés en revue est de façon générale peu conforme, et la mission recommande quelques améliorations notamment : (i)- la qualité des rapports d'évaluation doit être améliorée par l'utilisation des documents types produits le FIDA en français ; (ii)- Éviter la confusion dans la catégorisation des contrats par type de marché. Aspect jugé de plutôt insuffisant.

173. En matière de gestion des contrats, les types des contrats utilisés sont conformes aux standards du FIDA avec indication de toutes les obligations en matière de garantie (de paiement anticipé et de bonne exécution) et les contrats sont signés par les personnes autorisées. Toutefois, le projet doit améliorer sa performance en s'assurant d'un suivi correct du respect des engagements contractuels notamment au niveau des délais à défaut. Le projet doit également s'assurer avec le nouveau RPM recruté, que tous les contrats adjudgés sont effectivement encodés dans ICT Tools. Aspect jugé de plutôt insuffisant.

174. L'absence des preuves de paiement dans les dossiers analysés ne permet pas de juger de la conformité des paiements effectués par rapport aux modalités indiquées dans les contrats et de la célérité accordée au règlement des différents prestataires après exécution des missions.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Renforcements de capacité Mettre en œuvre des renforcements de capacité à l'endroit des Responsables/Chargés de passation de marchés (RPM) du projet ainsi que des membres de la Commission d'appel d'offres : (i) des formations thématiques sur le processus de passation de marchés (ii) des formations sur les procédures nationales (iii) des cliniques périodiques pour l'amélioration des pratiques quotidiennes de passation de marchés.	RPM/FIDA	02/2021
Assurer un bon démarrage des activités Mobiliser tout le personnel du projet au premier trimestre 2021 pour assurer un bon démarrage des activités de passation de marchés : évaluation des manifestations d'intérêts, établissement des registres, rédaction des TDRs/spécifications techniques, élaboration des documents de mise en concurrence, évaluation des offres, rédaction des contrats.	UGP/RPM	
Suivi rigoureux des activités Assurer un suivi rigoureux des activités de passation de marchés (suivi du Plan de passation de marchés et suivi des contrats) et de façon permanent.	UGP/RPM	

e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

Probabilité d'atteindre l'objectif de développement

Note: 3.86

Évaluation de la performance globale de l'exécution

Note: 3.83

F. Pertinence

Pertinence

Note: 4

Justification de la note

175. Le projet COMPRAN demeure pertinent dans le contexte santoméen comme l'ont confirmé les travaux de l'atelier national sur la compétitivité et la diversification. L'atelier a réuni la plupart des acteurs clés du système productif agricole ainsi que les structures techniques du Ministère de l'agriculture, les partenaires d'appui, la profession agricole et le secteur privé. Le rapport dudit atelier confirme la stratégie définie au design qui positionne le projet sur la sécurité alimentaire et la création de la valeur ajoutée.

G. Actions convenues

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Vue d'ensemble et avancement du projet		
Désigner un responsable provisoire Désigner un responsable provisoire de la sous composante A1 au sein de l'équipe d'UGP	UGP	12/2020
Recrutement d'une ATI Démarrer le processus de recrutement d'une ATI dans le domaine de l'agrobusiness d'une durée d'au moins 6 mois	Coordonnatrice du projet	01/2021
Formaliser les accords de collaboration CIAT, CADR, PNASÉ ainsi que l'INAE en vue du démarrage effectif des activités du projet sur le terrain au cours du 1er trimestre de l'année 2021	UGP	01/2021

<p>Appropriation de la stratégie globale du projet par le personnel de l'UGP</p> <p>6) organiser un atelier de travail avec tous les membres de l'UGP pour approfondir et harmoniser la compréhension du staff sur la stratégie de mise en œuvre du projet. L'équipe pays IFAD pourra supporter cet atelier d'échange entre les membres de l'UGP et l'Antenne de Principe qui sera animé par un facilitateur qui sera désigné par l'UGP</p>	UGP	01/2021
<p>Approche multisectorielle pour promouvoir la nutrition</p> <p>Création/renforcement d'un comité interministériel avec un fort engagement institutionnel des ministères de l'agriculture, santé, l'éducation, l'environnement et le climat, la jeunesse, les femmes, etc.</p>	Coordinatrice projet et Responsable inclusion sociale et nutrition	02/2021
<p>Sensibilisation des groupes cibles</p> <p>organiser une campagne de communication et sensibilisation auprès des groupes cibles du projet pour les informer des diverses opportunités offertes par le projet</p>	UGP, Responsable communication et gestion des savoirs	02/2021
<p>Tests d'adaptation</p> <p>Accélérer dans la mise en œuvre des tests sur l'adaptation au changement climatique</p>	Sp. systèmes de production résilients	01/2022
<p>PGES</p> <p>Diligenter les études d'impact environnemental et social des pistes ainsi que l'élaboration du PGES</p>	Unité de coordination	01/2022
<p>Manuels d'opération</p> <p>Diligenter la préparation des manuels de partenariats PCS-4P et microentreprises</p>	Directrice / Spécialiste agrobusiness	03/2022
<p>Fonctionnalité Tompro</p> <p>Finaliser le paramétrage du Tompro en assurant l'utilisation maîtrisée par les assistants comptables</p>	RAF/Comptables	03/2022
<p>Base de données SSE</p> <p>Finaliser la mise en place de la base de données du système de suivi-évaluation</p>	RSE	03/2022
<p>Mise en œuvre des microprojets</p> <p>Mise en œuvre des microprojets Mettre en œuvre l'approche « étape par étape » pour faciliter la mise en œuvre des microprojets</p>	UGP/Responsable Composante A	
<p>Mettre en place une commission interministérielle</p> <p>Mettre en place une commission interministérielle composée de point focaux des Ministères de tutelles (Finances et Agriculture) les directions impliquées dans la mise en œuvre du projet et aussi les autres Ministères sectoriels concernés par le projet (environnement, Nutrition, Genre/Jeunesse et Inclusion sociale, etc.).</p>	UGP / Coordinatrice	
<p>Partenariats économiques prioritaires</p> <p>Démarrer les partenariats PCS et 4P par les filières café, cacao, poivre et ananas</p>	Spécialiste agrobusiness	

<p>Stratégie transitoire des partenariats économiques</p> <p>Utiliser les bases de données existantes, les opportunités d'alliances par les foires et les historiques de partenariats pour formaliser les premiers partenariats PCS et 4P</p>	Spécialiste agrobusiness	
<p>Rapports d'exécution des conventions</p> <p>Consolider périodiquement les rapports d'exécution des conventions avec les partenaires</p>	Unité de coordination	
<p>Membeship des coopératives</p> <p>Organiser rencontres de sensibilisation avec les coopératives d'exportation sur l'élargissement de leur membership</p>	Resp. structuration et professionnalisation	
<p>Passation des marchés</p> <p>Veiller au respect des procédures de passation de marché</p>	RPM	
Efficacité en matière de développement		
<p>Inclure la situation de référence du niveau de productivité et production</p> <p>Inclure la situation de référence du niveau de productivité et production agricoles dans l'étude de référence</p>	RSE	12/2020
<p>Approche chaines de valeur sensibles aux enjeux nutritionnels</p> <p>Le projet adopte un approche de la chaîne de valeur sensible aux enjeux nutritionnels qui recourent toutes les composantes des projets et l'inclusion sociale</p>	Equipe multisectoriel/multi disciplines du project	02/2021
<p>Partenariats et Appel à proposition des plans d'affaires</p> <p>Veiller à ce que l'appel à propositions visant à solliciter des plans d'entreprise inclut une contribution à la nutrition pour les chaînes de valeur qui ne sont pas destinées à l'exportation.</p>	Responsable inclusion sociale et nutrition et équipe multisectoriel/multi disciplines du project	02/2021
<p>Stratégie de ciblage</p> <p>Finaliser la stratégie de ciblage</p>	Responsable ciblage et genre	03/2021
<p>Stratégie d'inclusion des personnes en situation de handicap</p> <p>Finaliser la stratégie d'inclusion des personnes en situation de handicap</p>	Responsable ciblage et genre	03/2021
<p>Diagnostic sur la situation des femmes et jeunes</p> <p>Réalisation du diagnostic complet sur la situation des femmes et des jeunes en milieu rural</p>	Responsable ciblage et genre	03/2021
<p>Stratégie genre</p> <p>Finaliser la stratégie genre et nutrition ainsi que le plan d'action</p>	Responsable ciblage et genre	03/2021
<p>Indicateur d'autonomisation</p>	RSE	03/2021
<p>GALS</p> <p>Préparer la mise en œuvre de l'approche GALS</p>	Responsable ciblage et genre	03/2021

Stratégie nutrition et inclusion sociale Développer une stratégie de nutrition en lien avec la stratégie d'inclusion sociale	Responsable inclusion sociale et nutrition	03/2021
Etude sur la nutrition et enquête de base MDD-W Réalisation de l'étude sur la situation nutritionnelle dans la zone du projet et de l'enquête de base sur la diversité alimentaire minimale (MDD-W)	Responsable ciblage et genre	06/2021
Mise en œuvre de l'éducation nutritionnelle Intégrer au PTBA des interventions d'éducation nutritionnelle ciblant les bénéficiaires des micro-projets	Spécialiste nutrition et partenaires	12/2021
Accès au matériel végétal de qualité et résilients Définir le programme de production de plantes en pépinières par association et de matériel végétal de qualité pour les tubercules et racines pour les CEP	Sp. systèmes de production Résilients	01/2022
Alignement des activités d'appui-conseil, recherche et diffusion des variétés adaptées Privilégier les CEP tubercules	Sp. systèmes de production Résilients	01/2022
Test d'adaptation sur les cultures Accélérer dans la mise en œuvre des tests sur l'adaptation au changement climatique de taro, manioc et patate douce	Sp. systèmes de production Résilients	01/2022
Documents stratégiques Réviser la stratégie d'éducation nutritionnelle et SBCC du COMPRAN	Consultant /Spécialiste nutrition	04/2022
Documents stratégiques Elaborer la stratégie et le plan d'action de nutrition du projet COMPRAN	Consultant /Spécialiste nutrition	04/2022
Mise en œuvre de l'éducation nutritionnelle Intégrer au contrat des partenaires des interventions d'éducation nutritionnelle ciblant les bénéficiaires des micro-projets	Spécialiste nutrition et partenaires	12/2022
Etablir les mécanismes pour collecter les informations Etablir les mécanismes pour collecter les informations sur la productivité et la production agricoles incluant les productions halieutique et animale auprès des bénéficiaires du projet	RSE	
Renforcement du dispositif d'appui conseil Associer la FENAPA et AMAGRU dans les actions de sensibilisation et de programmation-installation des CEP en lien avec le CADR	Resp. structuration et professionnalisation + Sp. systèmes de production Résilients	
Consortium Alisei/ Qua Téla Evaluer la performance du consortium Alisei/ Qua Téla avant tout renouvellement	Spécialiste nutrition et partenaires	
Durabilité et transposition à plus grande échelle		

Organisation d'une campagne d'information au niveau national Organisation d'une campagne d'information au niveau national sur le activités et les objectifs du projet COMPRAN Spécialiste en communication et gestion de savoir.	Spécialiste en communication et gestion de savoir.	02/2020
Documenter la situation de difficultés Documenter la situation de difficultés des organisation de producteurs dans la commercialisation des produits à cause de la pandémie COVID 19 à travers la rédaction d'une base de données qui sera utilisé pendant la mise en œuvre du RPSF	UGP	12/2020
Conventions de partenariat Formaliser le partenariat avec la BISTP sur la base des amendements convenus	Directrice/spécialiste agrobusiness	01/2022
Poste de spécialiste en infrastructures Mobiliser temporairement un fonctionnaire spécialiste en infrastructures	Directrice	01/2022
Conventions de partenariat Exiger le respect des délais de livraison des rapports d'activité par les partenaires de mise en œuvre	Directrice	
Gestion du projet		
Finaliser le recrutement des deux techniciens Finaliser le recrutement des deux techniciens polyvalents de l'Antenne de Principe	UGP	01/2021
Accélérer le processus de l'ATI Accélérer le processus de l'ATI qui devra assister le projet dans la planification et le démarrage des activités de la composante A et appuyer dans la formation du personnel du COMPRAN qui sera impliquée dans les activités relatives à l'agrobusiness	Coordonnatrice/Charge de passation de marché	02/2021
Développer un plan d'action Développer un plan d'action bref de gestion de savoir pour 2021	Responsable communication et gestion de savoir	02/2021
Développer un plan d'action bref de gestion de savoir pour 2021 Développer un plan d'action bref de gestion de savoir pour 2021	Responsable communication et gestion de savoir	02/2021
Elaboration d'une stratégie de communication et de gestion Elaboration d'une stratégie de communication et de gestion de savoir	UGP, Responsable communication et gestion des savoir	05/2021
Gestion et exécution financière		
Accélérer le processus de recrutement et de contractualisation de l'auditeur interne	Coordonnatrice, Gouvernement	01/2021

Renforcements de capacité Mettre en œuvre des renforcements de capacité à l'endroit des Responsables/Chargés de passation de marchés (RPM) du projet ainsi que des membres de la Commission d'appel d'offres : (i) des formations thématiques sur le processus de passation de marchés (ii) des formations sur les procédures nationales (iii) des cliniques périodiques pour l'amélioration des pratiques quotidiennes de passation de marchés.	RPM/FIDA	02/2021
Tenir compte du référentiel comptable (OCAM) lors de l'élaboration des Tdrs de l'audit.	Coordonnatrice, FIDA	09/2021
FIPS Diligenter la clôture des contrats en cours relatifs à l'assistance technique Tompro et l'étude de référence	Coord/RAF/RSE	01/2022
Panifier les marchés non engagés sur les fonds FIDA puis soumettre une requête d'annulation du solde du préfinancement FIPS.	Coord/RAF	01/2022
Soumettre une requête de prorogation pour les deux dons RPSF.	Coord/RAF	01/2022
Disposer d'une base unique, mono projet, multi sites, multi bailleurs et multi monnaies et procéder au paramétrage du RFI, du 3A puis du 3B	Coord/RAF/Chef comptable	01/2022
Améliorer la qualité de la gestion des conventions en mettant en œuvre toutes les recommandations formulées	Coord/RAF/EPM/RSE	03/2022
Réviser tous les contrats sur une période d'une année renouvelable sur la base d'une évaluation positive et de les soumettre au visa de l'inspection du travail.	Coord/RAF	03/2022
Renforcer les capacités des deux assistants administratifs et comptables afin de garantir une utilisation optimale de tompro et une meilleure performance.	Coord/RAF	03/2022
Renforcer les capacités les experts techniques du projet et d'assurer un suivi rapproché des conventions et des contrats	Coord/RAF/EPM/RSE	06/2022
Respecter le calendrier des participations indiqué au point 7 de la section B de l'accord de financement	Coord/RAF	06/2022
Soumettre une demande d'arrêté d'exonération	Coord/RAF/Tutelle	06/2022
Améliorer la consistance et l'exhaustivité des liasses en mettant en œuvre toutes les recommandations formulées	Coord/RAF/Chef comptable	06/2022
Assurer un bon démarrage des activités Mobiliser tout le personnel du projet au premier trimestre 2021 pour assurer un bon démarrage des activités de passation de marchés : évaluation des manifestations d'intérêts, établissement des registres, rédaction des TDRs/spécifications techniques, élaboration des documents de mise en concurrence, évaluation des offres, rédaction des contrats.	UGP/RPM	
Suivi rigoureux des activités Assurer un suivi rigoureux des activités de passation de marchés (suivi du Plan de passation de marchés et suivi des contrats) et de façon permanent.	UGP/RPM	

<p>TRAITEMENT DES COURRIERS A L'ARRIVEE</p> <p>Nous recommandons que la secrétaire procède au tri du courrier reçu comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - courrier privé, - courrier confidentiel, - courrier administratif, - factures,. <p>Le courrier privé et le courrier confidentiel sont remis au destinataire en main propre par la secrétaire. La secrétaire ouvre le courrier administratif. Elle attache à chaque liasse de courrier administratif ou un bordereau de transmission interne ou bordereau de dispatching.</p> <p>Nous recommandons que les documents soient classés selon l'un des critères suivants ou par combinaison de deux de ces critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par n° ordre chronologique, - par dossier de projet exécuté, - par nature de document. 	UCGP	
<p>TRAITEMENT DES COURRIERS DE DEPART</p> <p>Nous recommandons que les courriers du projet destiné à l'extérieur soient soumis à la signature de la Coordonnatrice quel que soit le rédacteur. Toutefois, pour réduire les délais, la Coordonnatrice peut déléguer certaines correspondances à l'un des spécialistes à charge pour ce dernier de lui rendre compte.</p> <p>Nous recommandons que les documents à expédier soient placés, en trois (3) exemplaires au moins, dans le parapheur de l'agent et transmis à la secrétaire pour introduction chez la Coordonnatrice pour signature.</p>	UCGP	
<p>PROCEDURE DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL</p> <p>Nous recommandons que le responsable de passation de marchés présente son diplôme universitaire supérieur en administration publique en passation des marchés.</p>	Coordo, RPM	
<p>Accorde financement</p> <p>Veiller au respect des clauses de l'accord de financement</p>	Directrice	
<p>Soumettre une demande au FIDA et obtenir son approbation pour la réalisation de l'audit sur la période de 18 mois</p>	Coordonnatrice, FIDA	
<p>Définir le lien hiérarchique entre l'Assistant comptable de Principe et le RAF de l'UCP</p>	Coordonnatrice, RAF, Chef d'antenne Principe	



Investir dans les populations rurales

Sao Tomé-et-Principe

Rapport de supervision

Cadre logique du projet

Dates de mission: Du 06 au 15 décembre 2021

Date du document: 14/01/2022

Identifiant du projet 2000001937

Numéro du rapport: 6000-ST

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
Portée 8000 rural households in targeted regions of which 40% are women and 50% are young	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages									Contexte sociopolitique et conditions favorables à la mise en œuvre du projet. Indicateurs désagrégés par genre et âge (hommes, femmes et jeunes) Indicateurs de base du Système de mesure des résultats opérationnels (SMRO) Nombre de personnes touchées au sein des ménages appuyés dont bénéficiaires hommes/femmes/jeunes ; bénéficiaires des actions environnementales durables et bénéficiaires des actions sur la nutrition	
	Membres des ménages			34 800		724	2.08				
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés						SSE du projet	Trimestrielle	PCU		
	Ménages dirigés par une femme			2 610		81					3.1
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef			6 090		100					1.6
	Ménages	0	4 000	8 700		181					2.1
	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet										Enquête de référence, Evaluation d'impact
	Hommes			4 920		0	0				
	Femmes			3 780		0	0				
	Jeunes			4 400		0	0				
	Personnes autochtones					0					
	Nombre total de personnes bénéficiant de services	0	4 350	8 700		0	0				
	Homme										
	Femme										
	Jeunes										
Taux de réduction du pourcentage de ménages vivant en-dessous du seuil de pauvreté parmi les ménages appuyés						Enquête de référence, Evaluation d'impact	Année 1, 3 et 6	PCU			
Taux de réduction	0	10	35								

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Objectif du projet Contribuer à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique rurale											
Objectif de développement Améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits producteurs, en particulier des femmes et des jeunes.	Pourcentage de ménages soutenus déclarant une augmentation de revenus							Enquêtes de référence et enquêtes d'impact	Annuelle à partir de l'année 3	PCU	Mobilisation et efficacité des dispositifs d'appui 1.2.8 - Les 10 aliments concernés sont : (i) grains, racines et tubercules blancs et plantains ; (ii) légumineuses (haricots, pois et lentilles) ; (iii) noix et graines ; (iv) produits laitiers ; (v) viande, volaille et poisson ; (vi) œuf ; (vii) légumes à feuilles vert foncé ; (viii) autres fruits et légumes riches en vitamine A ; (ix) autres fruits * Score selon l'indice d'égalité genre et autonomisation des femmes (Pro-WEAI) - Il s'agit d'utiliser l'Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture au niveau projet (Pro-WEAI) conçu pour évaluer l'impact des projets de développement agricole avec des indicateurs portants sur la liberté de mouvement et les attitudes à l'égard de violence domestique fondée sur le genre.
	Households	0	30	75							
	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)							COI survey, MDDW methodology	baseline, mid term, completion	UGP, prestataire	
	Femmes (%)	0	40	80							
	Femmes (nombre)										
	Ménages (%)										
	Ménages (nombre)										
	Membres des ménages										
	IE.2.1 Individus présentant une amélioration de l'autonomisation							Enquêtes Pro-WEAI	Mi-parcours et fin de projet	Unité de coordination/ Prestataires	
	Jeunes										
	Jeunes										
	Nombre total de personnes			80							
	Nombre total de personnes										
	Femmes										
Femmes											
Hommes											

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Hommes										Pro-VEAI utilise les données d'enquête des adultes auto-identifiés, hommes et femmes, âgés de 18 ans et plus, appartenant au même ménage. Les ménages sont classés comme ayant une parité entre les sexes si la femme est autonomisée (son score d'autonomisation est supérieur ou égal à 80%) ou si son score est supérieur ou égal au score d'autonomisation du décideur de sexe masculin de son ménage.
Effet direct Effet 1: La valeur ajoutée générée par les filières est augmentée	2.2.2 Entreprises rurales appuyées signalant une hausse de leurs bénéfices							Registres et comptes des coopératives	Annuelle à partir de l'année 3	PCU	Qualité et compétitivité de l'offre des matières premières et/ou transformées dans les filières
	Pourcentage d'entreprises	0	30	75							
Produit Produit 1.1 : L'accès durable des petits producteurs aux opportunités de marché est facilité	Nombre de partenariats économiques viables							Enquêtes périodiques	Annuelle à partir de l'année 3	PCU	Disponibilité de services de facilitation et d'intermédiation pour l'accès au marché. Bonne coopération Sud-sud. Disponibilité des services d'appui
	Nombre de partenariats	0	3	10							
	Nombre de plans d'affaires financés								Trimestrielle		
	Nombre de plans d'affaires	0	15	35							

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
	2.1.4 Producteurs ruraux soutenus qui sont membres d'une organisation de producteurs ruraux						Coopératives/Unions/Assoc. SSE du projet		PCU		
	Nombre total de personnes	0	3 500	6 500		0					0
	Hommes	0	1 750	3 900		0					0
	Femmes	0	1 750	2 600		0					0
	Personnes non autochtones					0					
	Jeunes			3 250		0					0
	Personnes autres que les jeunes					0					
	Femmes occupent des postes de direction					0					
	2.1.2 Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises										
	Femmes		420	900		0					0
	Jeunes		210	450		0					0
	Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises	0	420	900		0					0
	Produit Produit 1.2: Les acteurs autour des filières sont renforcés	Nombre d'organisations (coopératives) de producteurs professionnalisés						Coopératives/Unions/Assoc. SSE du projet			PCU
Nombre de coopératives		0	6	10							
2.1.2 Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises						Partenaires SSE Projet	Trimestrielle	Unité de Coordination			
Femmes									0		
Jeunes		0	300	700					0	0	

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité		
	Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises		300	700			0	0				
Effet direct Effet 2 : La productivité et la résilience des systèmes de production dans les filières sont améliorées	1.2.3 Ménages déclarant une réduction de la pénurie d'eau par rapport aux besoins de la production							Enquêtes Effets	Annuelle à partir de l'année 2	PCU	Conditions climatiques favorables Engagement des services de recherche et vulgarisation Mobilisation de la coopération Sud-sud	
	Ménages	0	35	80								
	Politique 3 Lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles soumises aux décideurs pour approbation, ratification ou modification											
	Nombre											
Produit Produit 2.1: L'accès aux intrants, aux services de conseil agricole et à l'éducation environnementale est amélioré	1.1.3 Producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques							Registres coopératives, Assoc, Unions/ Prestataires/ SSE	Annuel	PCU	Disponibilité des intrants et mobilisation effective des technologies, Compétences locales disponibles pour l'encadrement	
	Hommes	0	1 750	3 000			0					0
	Femmes	0	1 750	3 000			0					0
	Jeunes						0					
	Producteurs ruraux	0	3 500	6 000			0					0
	3.1.1 Groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat							M&E system	annually	UGP,		
	Taille des groupes	0	2 500	5 000			0					0
	Groupes soutenus	0	6	10			0					0
	Hommes	0	1 250	2 500			0					0
	Femmes	0	1 250	2 500			0					0
	Jeunes	0					0					
	Nombre de producteurs bénéficiant de services-conseil et d'un encadrement de proximité (environ 75%)							Registres coopératives, Assoc, Unions/ Prestataires/ SSE	Semestrielle	PCU		
	Females		1 000	2 000								
Males		1 500	3 000									

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
	Young		1 250	2 500							
	Politique 2 Nombre de plateformes opérationnelles multi-acteurs appuyées							Registres coopératives, Assoc, Unions/ Prestataires/ SSE	Annuel	PCU	
	Nombre	1	4	6		0	0				
	Nombres de rapports venant des comités de vigilance sur la bonne gestion du secteur agricole (Equivalent à PV des Nb de Concertations sectorielles sur les politiques et stratégies agriculture-élevage-pêche)							Registres coopératives, Assoc, Unions/ Prestataires/ SSE	Annuelle	PCU	
	Nombre de rapports	0	3	3							
Produit Produit 2.2: L'alimentation des ménages est améliorée et diversifiée	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition							Registres coopératives, Assoc, Unions/ Prestataires/ SSE	Annuel	PCU/Prestataires	Expertise en nutrition disponible
	Nombre de personnes qui participent					112					
	Hommes					28					
	Femmes					84					
	Ménages	0	150	400		56	14				
	Jeunes					24					
	Ménages dirigés par une femme					56					
Produit Produit 2.3 : Des infrastructures durables améliorent la productivité et l'accès au marché	2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées							Rapports d'activités des prestataires SSE	Semestrielle	PCU	
	Longueur des routes (km)	0	13	15		0	0				
	1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état							Rapports d'activités des prestataires SSE	Semestrielle	PCU	
	Superficie en hectares	0	300	600		0	0				
	2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état										
Nombre total d'installations	0	16	19		0	0					

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Installations de commercialisation construites ou remises en état		1	1		0	0				
	Installations de transformation construites ou remises en état		9	12		0	0				
	Installations de stockage construites ou remises en état	0	6	6		0	0				



Investir dans les populations rurales

Sao Tomé-et-Principe

Rapport de supervision

Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Dates de mission: Du 06 au 15 décembre 2021

Date du document: 14/01/2022

Identifiant du projet 2000001937

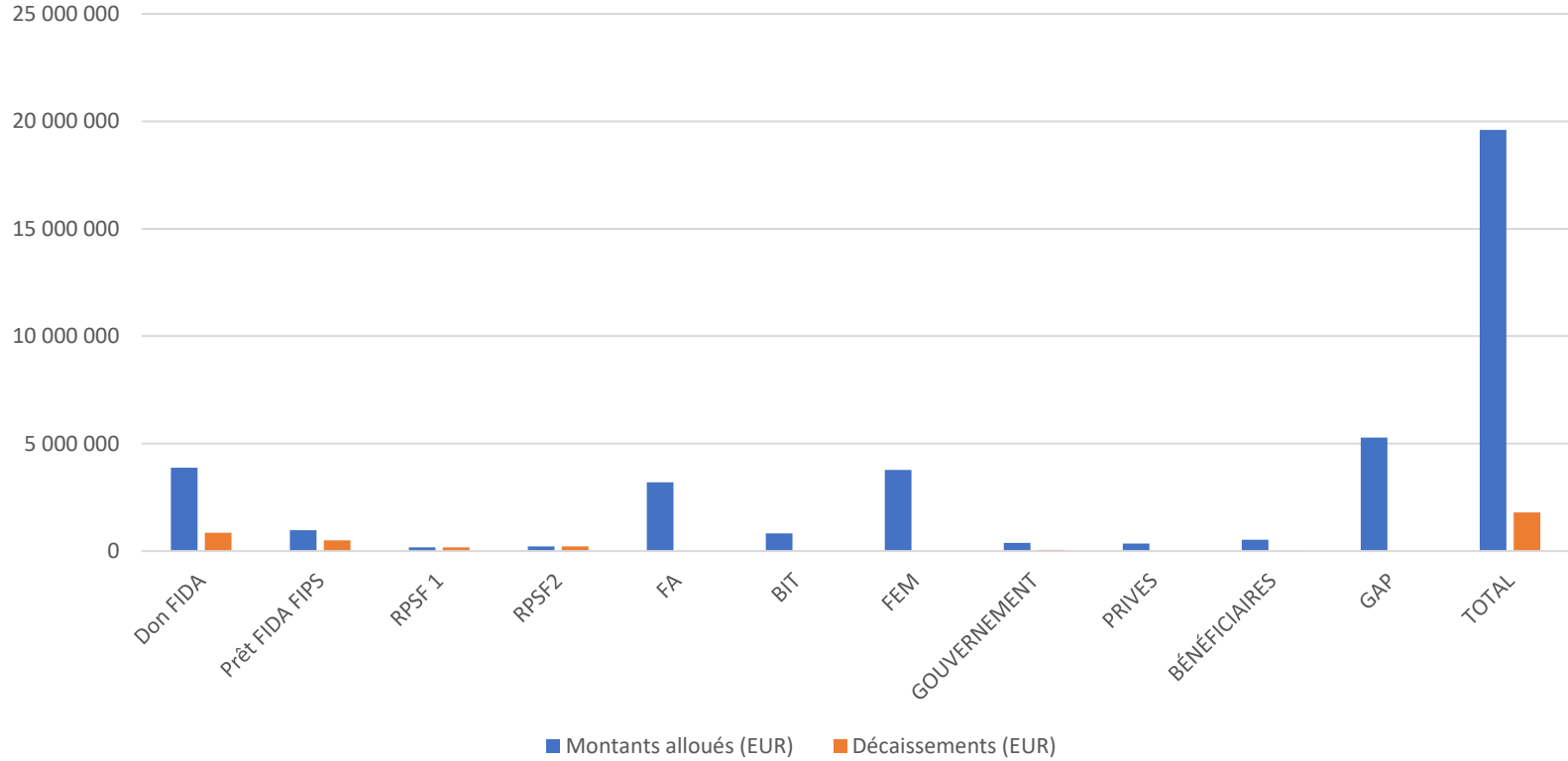
Numéro du rapport: 6000-ST

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

APPENDICE 2 A : OBLIGATION FINANCIÈRE PAR BAILLEUR AU 31/10/2021 EN EURO

Source de financement	Montants alloués (EUR)	Décaissements (EUR)	%
<i>Don FIDA</i>	3 880 000	849 124	21,88 %
<i>Prêt FIDA FIPS</i>	970 000	500 000	51,55 %
<i>RPSF 1</i>	176 243	176 243	100,00 %
<i>RPSF2</i>	215 277	215 277	100,00 %
<i>FA</i>	3 202 997	0	0,00 %
<i>BIT</i>	824 024	0	0,00 %
<i>FEM</i>	3 779 099	0	0,00 %
<i>GOUVERNEMENT</i>	386 146	61 172	15,84 %
<i>PRIVES</i>	350 000	0	0,00 %
<i>BÉNÉFICIAIRES</i>	534 500	222,08	0,04 %
<i>GAP</i>	5 274 849	0	0,00 %
TOTAL	19 593 135	1 802 038	9,20 %

OBLIGATION PAR BAILLEUR



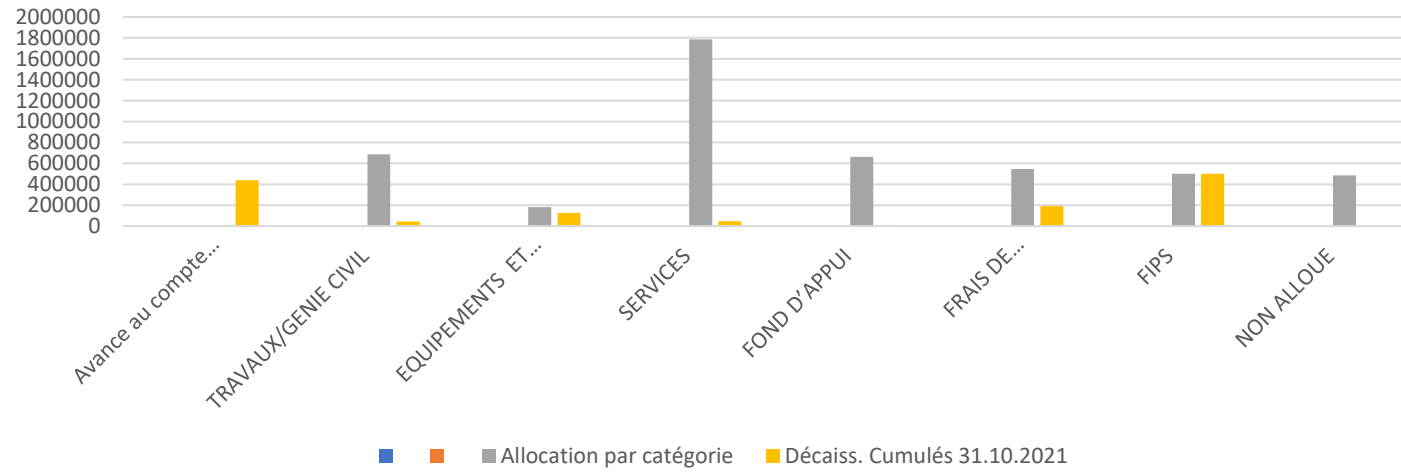
APPENDICE 2 B : OBLIGATION FINANCIÈRE PAR COMPOSANTE AU 31/10/2021 EN EURO

Composante	FIDA			RPSF1			RPSF2			FA			OIT			FEM			Gouvernement			PRIVEE			Bénéficiaires			Ecart financier			Total			
	Montant approuvé en Euro	Montant effectif Euro	%	Montant approuvé en Euro	Montant effectif	%	Montant approuvé	Montant effectif	%	Montant approuvé en Euro	Montant effectif	%	Montant approuvé en Euro	Montant effectif	%	Montant approuvé en Euro	Montant effectif	%	Montant approuvé en Euro	Montant effectif	%	Montant approuvé en Euro	Montant effectif	%	Montant approuvé en Euro	Montant effectif	%	Montant approuvé en Euro	Montant effectif	%				
A. CONSOLIDAÇÃO ET DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS	1 880,94	76,08	4,04%	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%	762,68	0,00	0%	550,72	0,00	0%	1 770,81	0,00	0%	103,02	0,26	0%	350,00	0,00	0%	534,50	0,20	0%	2 004,13	0,00	0%	7 956,79	76,34	0,96%	
1. Partenariats économiques et appui aux AGR	1 161,60	24,20	2,08%	0	0,00	0%	0	0,00	0%	405	0,00	0%	0,00	0,00	0%	1308,75	0,00	0%	18,23907571	0,05	0%	350,00	0,00	0%	482,50	0,00	0%	1007,47161	-	0%	4 733,56	24,25	0,51%	
2. Renforcement des acteurs	719,33	51,87	7,21%	0		0%	0		0%	357,675		0%	550,719236		0%	462,0585687	0,00	0%	84,7786257	0,21	0%	0,00	0,00	0%	52,00	0,00	0%	996,661536		0%	3 223,23	52,09	1,62%	
B. PROMOTION DE SYSTEMES DE PRODUCTION PERFORMANTS ET RÉSILIENTS DAS LES FILIÈRES	1 692,49	10,78	0,64%	150,00	24,00	16%	190,00	0,00	0%	2 440,32	0,00	0%	273,30	0,00	0%	2 008,29	0,00	0%	86,12	0,01	0%	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%	1 884,38	0,00	0%	8 384,90	10,79	0,13%	
1. Accès aux intrants, services de conseil et	359,25	9,47	2,64%	0	0,00	0%	0	0,00	0%	108	0,00	0%	0,00	0,00	0%	1 843	0,00	0%	47	0,00	0%	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%	268	-	0%	2 625,32	9,47	0,36%	
2. Education nutritionnelle et inclusion socia	455,69	1,31	0,29%	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%	273	0,00	0%	0,00	0,00	0%	34	0,01	0%	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%	828	-	0%	1 590,60	1,32	0,08%	
3. Développement des infrastructures	877,55	0,00	0,00%	0	0,00	0%	0	0,00	0%	2 332	0,00	0%	0,00	0,00	0%	166	0,00	0%	5	0,00	0%	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%	788	-	0%	4 168,98	0,00	0,00%	
4. Développement agricole				101	6,00	6%	150	0,00	0%																					251,00	6,00	2,39%		
5. Appui à la production agricole				49	18,00	37%	40	0,00	0%																					89,00	18,00	20,22%		
C. COORDINATION ET GESTION DU PROJET	1 276,58	633,45	49,62%	26,00	0,00	0%	25,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%	197,00	60,95	31%	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00%	1 386,34	0,00	0%	2 910,92	694,40	23,86%	
Coordination, Administration et Suivi-	1 276,58	633,45	49,62%	26,00	0,00	0%	25,00	0,00	0%	-	0,00	0%	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%	197	60,95	31%	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%	1386,34052	-	0%	2 910,92	694,40	23,86%	
Solde trésorerie		628,00			152,00			215,00																								995,00		
Total	4 850,00	720,31	14,85%	176,00	24,00	13,6%	215,00	0,00	0,0%	3 203,00	0,00	0,0%	824,02	0,00	0,0%	3 779,10	0,00	0,0%	386,15	61,22	15,9%	350,00	0,00	0,0%	534,50	0,20	0,0%	5 274,85	0,00	0,0%	19 592,62	1 800,53	9,19%	

APPENDICE 2 c : DECAISSEMENT FIDA PAR CATEGORIE AU 31/10/2021 EN EURO

Catégories	Rubriques	Allocation par catégorie	Décaiss. Cumulés 31.10.2021	Solde disponible	%décaiss.	% sur total.
	AVANCE	0	438 389,69	-438 389,69		32%
I	TRAVAUX/GENIE CIVIL	688 000	43 385,82	644 614,18	6,31%	3,22%
II	EQUIPEMENTS ET MATERIEL	181 000	127 486,94	53 513,06	70,43%	9,45%
III	SERVICES	1 787 000	46 462,21	1 740 537,79	2,60%	3,44%
IV	FOND D'APPUI	664 000	1 598,85	662 401,15	0,24%	0,12%
V	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	545 000	191 852,11	353 147,89	35,20%	14,22%
VI	FIPS	500 000	500 000,00	0,00	0,00%	37,06%
99	NON ALLOUE	485 000	-	485 000,00	0,00%	0,00%
	TOTAUX	4 850 000	1 349 175,62	3 500 824,38	27,82%	100,00%

DECAISSEMENT PAR CATEGORIE





Investir dans les populations rurales

Sao Tomé-et-Principe

Rapport de supervision

Appendice 2: Avancement des activités du PTBA

Dates de mission: Du 06 au 15 décembre 2021

Date du document: 14/01/2022

Identifiant du projet 2000001937

Numéro du rapport: 6000-ST

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Composante	Sous-composante ou produit	produit	Indicateur /Unité	Objectif dans le DCP ou déterminé au début du projet	Cumul années précédentes	PTBA	Réalisation au 30/10/2021	%	cumulée	%	Budget TOTAL (Euros)
	Sous-composante A2 ; Renforcement des acteurs	Produit Produit 1.2: Les acteurs autour des filières sont renforcés	Nombre d'organisations (coopératives) de producteurs professionnalisés			0		#DIV/0!			
			Nombre de coopératives - Nombre	10	0			#DIV/0!			
			2.1.2 Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises					#DIV/0!			
			Femmes - Nombre					#DIV/0!			
			Jeunes - Nombre	700	0			#DIV/0!			
			Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises - Nombre	700	0			#DIV/0!			
Composante B. Promotion de systèmes de production performants et résilients dans les filières	Sous-composante B.1 Accès aux intrants, services de conseil et éducation environnementale	Produit Produit 2.1: L'accès aux intrants, aux services de conseil agricole et à l'éducation environnementale est amélioré									101830
			1.1.3 Producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques						#DIV/0!		
			Femmes - Nombre	3000			32		0		
			Hommes - Nombre	3000			8		0		
			Jeunes - Nombre				40		0		
			Personnes autres que les jeunes - Nombre						#DIV/0!		
			Producteurs ruraux - Nombre						#DIV/0!		
			3.1.1 Groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat						#DIV/0!		
Groupes soutenus - Nombre	10					#DIV/0!					
Taille des groupes - Nombre de personnes						#DIV/0!					

Composante	Sous-composante ou produit	Indicateur /Unité	Objectif dans le DCP ou déterminé au début du projet	Cumul années précédentes	PTBA	Réalisation au 30/10/2021	%	cumulée	%	Budget TOTAL (Euros)
		2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées					#DIV/0!			
		Longueur des routes (km) - Longueur (km)	15		1	0	0			
		1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état					#DIV/0!			
		Superficie en hectares - Superficie (ha)	600				#DIV/0!			
		2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état					#DIV/0!			
		Installations de commercialisation construites ou remises en état - Nombre	1				#DIV/0!			
		Installations de transformation construites ou remises en état - Nombre	12				#DIV/0!			
		Installations de stockage construites ou remises en état - Nombre	6				#DIV/0!			



Investir dans les populations rurales

Sao Tomé-et-Principe

Rapport de supervision

Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Dates de mission: Du 06 au 15 décembre 2021

Date du document: 14/01/2022

Identifiant du projet 2000001937

Numéro du rapport: 6000-ST

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Sections	Dispositions de l'Accord	Dates d'échéance de l'action/objectif	Avancement/dates de la conformité	Observations
Annexe 3 paragraphe 3	Recrutement et gestion du personnel : Le personnel est soumis à des évaluations de performances organisées annuellement. Il pourra être mis fin à leur contrat ou à leur affectation en fonction des résultats de ces évaluations.	31/03/2022	A suivre	Assurer le recrutement du personnel sur la base d'un contrat annuel
Annexe 3 paragraphe 3	Six mois suivant l'entrée en vigueur de l'accord, le projet fera l'acquisition du logiciel comptable		Exécuté	
Annexe 3 paragraphe 5	Mesures anticorruption	31/03/2022	A suivre	
Article VII, section 7.08, a, des conditions générales	Assurance des biens : l'Emprunteur/Bénéficiaire ou l'agent principal du projet assure contre les risques de l'ensemble des biens et des constructions utilisés dans le cadre du projet selon des montants conformes à de saines pratiques commerciales		Exécuté	
Article VII, section 7.11, des conditions générales	Assurance du personnel		Exécuté	
Article IX, section 9.02, des conditions générales	Etats financiers : l'Emprunteur /Bénéficiaire remet au Fonds chaque année fiscale des états financiers détaillés des opérations, des ressources et des dépenses relatives au projet, établis conformément aux normes et procédures agréées par le Fonds, dans un délai de quatre mois après la clôture de chaque année fiscale.	30/04/2022	A suivre	
Article IX, section 9.03, b, des conditions générales	Audit des comptes : l'Emprunteur/Bénéficiaire doit remettre au Fonds dans les six (06) mois suivant la fin de l'année fiscale, une copie certifiée conforme du rapport d'audit et lui soumettre la réponse à la lettre de recommandation des commissaires aux comptes dans le mois qui suit sa réception.	30/06/2022	A suivre	



Investir dans les populations rurales

Sao Tomé-et-Principe

Rapport de supervision

Appendice 4: Analyse technique de fond

Dates de mission: Du 06 au 15 décembre 2021

Date du document: 14/01/2022

Identifiant du projet 2000001937

Numéro du rapport: 6000-ST

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 4 : Analyse technique de fond

4.1 Note technique sur le dispositif d'amélioration de la productivité et de la production

1. Pour accroître les productions et répondre à la demande du marché, le projet COMPRAN soutient les petits producteurs, les femmes et les jeunes organisés en groupes formalisés, notamment des associations et des coopératives, par des activités concernant (i) l'accès au matériel végétal de qualité et résilients ; (ii) l'appui conseil de proximité ; (iii) la diffusion de pratiques de conservation des eaux et des sols ; et (iv) la recherche-développement. L'exécution des activités s'appuie sur des partenariats institutionnels et de mise en œuvre et l'articulation entre activités dans le même domaine ainsi qu'avec les autres initiatives promues par le projet, dont l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement des organisations de producteurs et l'intégration des exploitations familiales dans le marché.

Phase préparatoire

2. Les activités de la phase préparatoire recommandées par la mission d'appui du mois de mai 2021, ont concerné essentiellement : (i) la prise en compte des résultats de l'atelier national sur la diversification et la compétitivité ; (ii) l'harmonisation de la compréhension des approches ; (iii) le ciblage des communautés, des associations, des sites d'intervention ; (iv) l'établissement de conventions/accords/ contrats avec les partenaires de mise en œuvre.

3. L'atelier national sur la diversification et la compétitivité a retenu le taro (matabala) comme chaîne de valeur prioritaire à renforcer et structurer, étant la base alimentaire à STP. Ce qui confirme l'engagement du projet dans l'amélioration de la production et de la productivité du taro et des tubercules.

4. L'harmonisation de la compréhension des approches (CEP, ingénierie sociale, relais communautaires) du processus, des critères de ciblage spécifiques, etc. pour l'implication des Communautés et des producteurs, a contemplé les échanges au sein de l'UCP, ainsi qu'avec les partenaires de mise en œuvre. Les rencontres avec ces derniers ont été l'occasion pour partager aussi le manuel de mise en œuvre. Concernant l'approche Champs école paysans (CEP), la mission a constaté le rôle central reconnu à cette approche dans toutes les initiatives prévoyant la diffusion de variétés et techniques plus performantes, ainsi que dans la dynamisation des communautés pour l'adoption de comportements plus appropriés et adéquats dont la gestion des ressources en eau et les habitudes alimentaires.

5. Le ciblage des communautés, des associations, des sites d'intervention selon les critères géographiques et socioéconomique a permis d'identifier une première grappe de 7 associations à Sao Tomé intéressées à améliorer les productions destinées à l'exportation (tableau 1) et un premier groupe de 10 communautés, dont 7 à Sao Tomé et 3 à Principe, concernées par les cultures vivrières ciblées pour la mise en place des CEP (tableau 2).

6. La mission note avec satisfaction que le ciblage des zones et sites d'intervention pour débiter les activités a pris en compte la stratégie d'intervention, la synergie entre les activités des différents volets de la sous-composante B1, ainsi que le résultat de l'atelier sur la diversification et la compétitivité. Pour le ciblage de la prochaine année 2022, il est suggéré de renforcer la cohérence,

synergie et complémentarité avec les cibles des autres activités du projet, dont entre autres : la réalisation d'infrastructures, l'appui aux micro-projets agricole, le renforcement de la structuration des associations et coopératives des producteurs, les activités visant une amélioration de la nutrition. A ce propos on rappelle qu'il est envisagé la mise en relation des producteurs des racines et tubercules avec les cantines scolaires/PNASE¹ pour renforcer la consommation de produits locaux et réduire la consommation des produits importés, tel que le riz, orientation alignée à la vision du Gouvernement.

7. Une contribution importante pour le ciblage des organisations bénéficiaires sera fournie par la base de données qui est en cours de constitution sur les entités affiliées de la FENAPA et leurs associations, coopératives et groupements de producteurs et transformateurs existants dans les bassins de production identifiés.

Tableau 1. Communautés/Associations de producteurs de produits à l'exportations identifiées en 2021.

Communautés sélectionnées	Cultures	Total producteurs (*)
Ile de São Tomé		
1. Água Sampaio	Café	25
2. Água Coimbra	Café	20
3. Caridade	Café	25
4. Colónia Açoriana	Cacao	40
5. Santarém	Cacao	60
6. Santa Clara	Poivre	21
7. Praia Nazaré	Poivre	35

(*) La répartition homme femmes, n'est pas disponible

Tableau 2. Communautés identifiées en 2021 pour les cultures vivrières.

Communautés sélectionnées	Activités - PTBA 2020-2021		Nombre d'agriculteurs (*)
	CEP (cultures)	Test lutte biologique	
Ile de São Tomé			

¹ Le mécanisme de ravitaillement des cantines scolaires en produits locaux par des contrats avec les producteurs de la zone, devra être étudié, tenant compte que le PNASE n'a pas une autonomie financière et il dépend du Ministère de l'éducation.

1. Porto Alegre (aeroporto)	Taro, Manioc	Taro, Manioc	28
2. Porto Alegre (Vanhã)	Taro, Manioc	Taro, Manioc	27
3. Pinheira (Chão Preto)	Horticulture, Manioc	Taro, Manioc	27
4. Pinheira (Traz-de-hospital)	Horticulture, Manioc	Manioc	35
5. Pinheira (Chão de Vila)	Horticulture	Manioc	30
6. Aldeia de Monte Café	Horticulture, Taro	-----	33
7. Canavial	Mais, manioc	Manioc	30

Ile de Principe (**)

(*) La répartition homme femmes, n'est pas disponible

(**) Dans l'île de Principe, 3 lieux ont été identifiés pour abriter les CEP, mais les noms des Communautés et le nombre de personnes ne sont pas disponibles.

8. Tous les **partenariats institutionnels et de mise en œuvre** identifiés ont signé une convention avec COMPARN. Il s'agit de : la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) et le Centre de recherche agronomique et technologique (CIAT) pour une durée de 5 ans et qui reçoivent aussi un appui institutionnel, le Centre d'appui au développement rural (CADR), le Secrétariat régional au Développement Rural (SRDR) à travers la représentation de la Direction régionale de l'Agriculture, pêche et élevage (DRAPP) et l'ONG Action pour le Développement Agricole et Protection de l'Environnement (ADAPPA) qui ont des conventions de la durée d'un an et basés sur l'atteint d'objectifs annuels.

Tableau 3. Partenaires de mise en œuvre en 2021.

Institution partenaire	Activités	Convention	
		Signature	Durée
DADR	Diffusion de pratiques de conservation des eaux et des sols.	20 août 2021	5 ans (2021-2025)
CIAT	Diagnostic du germoplasme tests d'adaptation des cultures au changement climatique et tests de lutte biologique auprès des producteurs ou des CEP.	21 juin 2021	5 ans (2021-2025)
CADR	Accompagnement et suivi des communautés impliquées dans les actions d'accès au matériel végétal de qualité et résilient et appui conseil.	10 mars 2021	1 an (2021-2022) renouvelable
SRDR / DRAPP	Initiatives prévues dans l'île de Principe.	25 août 2021	1 an (2021-2022) renouvelable
ONG ADAPPA	Assistance au CIAT dans la mise en œuvre d'initiatives de recherche.	9 septembre 2021	1 an (2021-2022) renouvelable

9. Le retard dans la signature des conventions, a eu des conséquences sur l'opérationnalisation des activités, preuve en est que la plus grande partie des activités au moment de la mission de supervision étaient au démarrage ou prévues en début 2022.

10. Bien que les conventions indiquent l'échéancier pour la présentation des rapports d'activités, très peu des partenaires ont transmis leur rapport. La mission a pris vision seulement d'un rapport du CADR et des rapports des sessions de formation pour les facilitateurs des CEP.

Phase de mise en œuvre

1. Accès au matériel végétal de qualité et résilients.

Cultures d'exportation.

11. L'objectif de produire 10 000 plantes prévu par le PTBA 2020-2021 révisé en mai 2021, n'a pas été atteint. Sept associations non-membres des coopératives d'exportation, dont 2 de cacao, 2 de poivre et 3 de café et réunissant au total 226 producteurs (voir liste tableau 1), ont été identifiées, mais aucune pépinière n'a encore été installée et aucun pépiniériste n'a été formé car les engagements entre les associations et les coopératives censées les enrôler ne sont pas clairement définis.

12. La mission a constaté que certaines coopératives ne sont plus enclines à enrôler de nouvelles associations. L'on rappelle que le projet dans sa stratégie, envisage l'appui à une quinzaine de nouvelles associations candidates devenir membres des coopératives d'exportation, pour leur permettre d'être au même niveau technique des associations déjà membres des coopératives. Pour assurer ce niveau et harmoniser l'approche, les coopératives pouvant ainsi augmenter leur bassin de

production, devraient s'engager dans la mise à disposition de matériel végétal de qualité (variétés améliorées et prisées par le marché) et des techniciens expérimentés comme formateurs des pépiniéristes pour les nouvelles associations. A l'instar de l'expérience de PAPAC, cette approche permettra à chaque association de se doter de compétences techniques internes et de proximité qui appuieront les producteurs dans la rénovation de leurs plantations et l'amélioration quantitative et qualitative des productions.

13. La mission suggère d'organiser dans les meilleurs délais, des rencontres de sensibilisation avec les coopératives d'exportation sur l'élargissement de leur membership, et de définir le programme de production de plantes en pépinières pour chaque association. Il est recommandé aussi que ces rencontres avec les coopératives d'exportation soient réalisées par le responsable de la structuration et professionnalisation des OP et le spécialiste des systèmes de production résilients au sein de l'UCP avec l'implication du Département d'appui au développement rural, à l'associativisme et au coopérativisme (DADRAC) de la DADR/MAPDR. L'éclaircissement sur les aspects d'élargissement du membership des coopératives et des éventuels accords entre les coopératives et les nouvelles associations définissant les engagements réciproques² permettront d'avancer dans le ciblage des associations et la définition du programme de production des plantes. L'objectif d'environ 43.000 plantes en pépinière prévu par le PTBA 2022 semble réaliste à condition que les coopératives jouent leur partition.

Cultures vivrières

14. Pour la période sous revue, aucune activité n'a été menée, y compris la formation des multiplicateurs de plantes à racines et tubercules qui était prévue dans le PTBA 2020-2021. Cette activité a été reporté en 2022.

15. L'on rappelle que les activités à mettre en œuvre, comme prévu, s'articulent autour de deux axes : (i) l'amélioration des capacités des producteurs dans la multiplication des tubercules et racines ; et (ii) la diffusion des variétés plus adaptées aux contextes agroécologiques et résilientes. Elles sont étroitement liées aux activités d'appui conseil, notamment l'installation des 43 CEP, et de recherche-développement. Le retard dans le ciblage des communautés et le démarrage de ces activités, n'a pas créé les conditions pour entamer l'action de multiplication et diffusion auprès des producteurs des variétés adaptées.

16. La mission suggère de procéder dans le meilleur délai, à la définition d'un programme détaillé de mise en œuvre avec les partenaires concernés, notamment avec le CIAT chargé de la formation des multiplicateurs et la fourniture de matériel végétal de base de qualité de taro, manioc et patate douce et le CADR chargé de l'accompagnement et le suivi des communautés afin d'aligner l'action avec l'installation des CEP et le test d'adaptation. L'on rappelle que la diffusion de matériel végétal au niveau d'au moins 43 communautés, dont 35 à Sao Tomé et 8 à Principe est prévu à travers la distribution à chaque participant aux CEP, qui va recevoir le matériel végétal pour planter une parcelle de 1 000 m² par personne.

² En plus des droits et devoir pour être membre des coopératives, il s'agit à cette étape de la mobilisation de matériel végétal de qualité et de l'appui technique de la part des coopératives favorisant la création des capacités au sein des nouvelles associations et de l'engagement des associations dans le renouvellement des plantations.

2. Appui-conseil de proximité.

Culture d'exportation

17. La formation des techniciens des cultures d'exportation a souffert de la situation critique concernant la non-affiliation de nouveaux membres comme indiqué plus haut. La session de formation pour les techniciens des nouvelles associations adhérents aux coopératives d'exportation prévue dans le PTBA 2020-2021, n'a pu être organisée faute d'accord entre les associations et les coopératives. L'on rappelle que ces formations seront adressées aussi sous forme de recyclage aux techniciens/conseillers des associations et coopératives existantes qui ont un rôle à jouer comme personnes ressources dans l'appui aux nouvelles associations.

18. La mission recommande de faciliter la définition, dans les meilleurs délais, des accords entre les associations et les coopératives pour permettre à ces dernières de mobiliser/ renforcer l'appui technique.

Cultures vivrières

19. Le PTBA 2020-2021 prévoyait l'installation de 4 champs école paysan (CEP) pour les cultures vivrières. Un effort a été constaté dans la mise en place des CEP. Après la formation des facilitateurs, 7 CEP ont été installés en fin novembre dans les 10 communautés identifiées dont 7 à Sao Tomé et 3 à Príncipe.

20. A Sao Tomé, dans le cadre de la convention avec le CADR, la formation des facilitateurs, de la durée de 10 jours a intéressé 24 personnes dont une seule femme³. Le cours tenu auprès du CATAP a été dispensée par 9 formateurs sur différents thématiques, dont : approche CEP, systèmes agroécologiques, gestion de la parcelle agricole, gestion et conservation du sol, compostage, besoins nutritionnels des plantes, techniques de production de cultures vivrières, multiplication du matériel végétal, irrigation et systèmes d'irrigation durables et gestion de l'eau, inclusion sociale et nutrition. L'installation des CEP a eu lieu en fin novembre 2021 dans le 7 communautés identifiées, impliquant au total 210 personnes, en raison d'une moyenne de 30 personnes par CEP, dont 40% femmes⁴.

21. Dans l'île de Príncipe, dans le cadre de la convention signée avec le SRDR à travers la DRAPP, l'action a porté sur la formation en octobre 2021 de 7 facilitateurs dont 3 femmes et l'identification de 3 CEP qui démarreront en début 2022.

22. La formation des producteurs sur la planification et l'organisation de la production prévue dans le PTBA 2020-2021 a été reporté en 2022 une fois les CEP opérationnels.

23. En 2022, le projet entre en pleine activité dans l'appui-conseil selon l'approche CEP : la formation des facilitateurs sera complétée pour arriver au total d'environ 90 personnes formées et tous le 43 CEP dont 35 à Sao Tomé et 8 à Príncipe, seront installés. Ci-dessous les tableaux qui montrent les réalisations, les prévisions dans le cadre du PTBA 2022 et la progression d'installation des CEP dans les années à venir. A ce propos, la mission rappelle que chaque CEP sera répliqué durant 3 ans dans la même communauté. Cela veut dire que durant les 3 années d'appui (i) chaque

³ Le cours avait commencé avec 26 personnes et puis il y a eu l'abandon de deux participants.

⁴ Le nombre exact des femmes n'est pas disponible.

communauté aura au moins 75 participants au CEP (25 x 3 ans) qui pourront transférer les connaissances auprès des autres producteurs de la communauté, (ii) les communautés auront la possibilité de s'approprier de l'approche et traiter diverses thématiques dont celles liées à la nutrition et l'inclusion sociale. Il est à rappeler aussi que le CEP peut être un lieu d'apprentissage pour les jeunes et les femmes promoteurs de microprojet.

Tableau 4. Formation des conseillers à l'exploitation/facilitateurs

Conseillers à l'exploitation/facilitateurs		
Total prévu	Réalisé PTBA 2020-2021	PTBA 2022
90 (50% femmes) (au moins 2 par communautés)	31	59
Iles de Sao Tomé : 72	24 dont 1 femme	48
Ile de Principe : 18	7 dont 4 femmes	11

Tableau 5. Installation des CEP par année et nombre des producteurs participants

	Nbre de CEP					Producteurs participants				
	Total	PTBA 2020- 2021 (réalisé)	PTBA 2022	PTBA 2023	PTBA 2024	Total	PTBA 2020-2021 (réalisé)	PTBA 2022	PTBA 2023	PTBA 2024
TOTAL	43 répliqués durant 3 ans	7	43	43	36	Au moins 3225 dont 40% femmes et 50% jeunes (25 pers. x 43 CEP x 3 ans)	210	1075	1075	900

Sao Tomé	35	7	35 (7 à la 2 ^{ème} année + 28 à la 1 ^{ère} année)	35 (7 à la 3 ^{ème} année + 28 à la 2 ^{ème} année)	28 à la 3 ^{ème} année	Au moins 2625 (25 pers. x 35 CEP x 3 ans)	210	875	875	700
Principe	8	0	8	8	8	Au moins 600 (25 pers. X 8 CEP x 3 ans)	0	200	200	200

24. Après constat, la mission félicite le démarrage des CEP et suggère par ailleurs de (i) privilégier les CEP autour des tubercules pour harmoniser l'action avec la diffusion de matériel végétal de qualité, (ii) d'accroître la participation de la FENAPA et de AMAGRU dans les actions de sensibilisation et de programmation-installation des CEP en lien avec le CADR, et (iii) identifier durant la première année d'activité de chaque CEP, des jeunes et des femmes de la communauté qui pourront être personnes ressources pour assurer la durabilité de l'approche.

25. Une fois les CEP en activité, il est suggéré aussi de démarrer (i) les visites d'échange entre associations de producteurs ou communautés afin de favoriser le partage d'expériences, et (ii) les formations spécifiques telles que celles axées sur la planification et organisation de la production en fonction du marché.

3. Diffusion de pratiques de conservation des eaux et des sols.

26. La conservation des eaux et de des sols demeure un facteur essentiel pour augmenter la production et la productivité à STP caractérisé par des sols cultivables, rares, souvent fragiles, en pente, sujet à l'érosion et difficiles d'accès, et des déficits d'eau durant la période de sécheresse (*gravana*) bien que des abondantes pluies se manifestent dans la restante période de l'année.

27. Malgré l'urgence et importance d'intervenir pour diffuser des pratiques de conservation des eaux et des sols, aucune activité n'était pas prévue dans le PTBA 2020-2021 et aucune activité concrète n'est engagée dans le PTBA 2022. Le retard et la non-prévisibilité dans la mobilisation des fonds FEM et FA censés soutenir ce type d'intervention, font que ces activités ne sont pas inscrites dans le PTBA 2022.

28. Dans l'attente, la Direction de l'agriculture et du développement rural (DADR), chargé de la mise en œuvre des activités sur la conservation des eaux et des sols à travers le CADR, est en train de finaliser un programme de travail qui sera prêt en début 2022.

4. Recherche-développement.

29. Une convention de 5 ans (2021-2025) a été signée avec le CIAT pour le diagnostic du germoplasme et la recherche-développement auprès des producteurs. Une convention a été également signée avec l'ONG ADAPPA pour appuyer les activités de terrain du CIAT.

30. Le PTBA 2020-2021 prévoyait la mise en place d'un test de lutte biologique. Six communautés abritant des CEP ont été identifiées en plus du Centre expérimental pour les cultures vivrières et forestières (BECAF) du CIAT pour cette première activité. L'installation des parcelles a attendu le démarrage des CEP, ce qui a fait qu'au moment de la supervision aucune parcelle n'était installée. D'autre part, la réalisation des tests est prévue durant 3 ans de la 2^{ème} à la 4^{ème} année du projet.

31. Le PTBA 2022 prévoit (i) l'enquête pour le diagnostic du germoplasme, (ii) l'installation de parcelles auprès des CEP pour les tests d'adaptation des variétés de taro, manioc et patate douce, résilientes au changement climatique et (iii) les tests de lutte biologique.

32. L'on rappelle que l'installation des 15 parcelles pour l'adaptation au changement climatique seront répliquées durant 3 ans dans 15 sites, dont 10 à Sao Tome, 2 à Principe et 3 auprès du BECAF (tableau 6).

33. Il est recommandé d'accélérer dans la mise en œuvre des tests à Sao Tomé et à Principe sur l'adaptation au changement climatique pour s'aligner aux activités de multiplication et de diffusion des variétés adaptées de taro, manioc et patate douce. Il est suggéré aussi que dans le délai, le plus bref d'identifier les communautés et préparer un programme détaillé montrant le calendrier d'installation des tests. Cette planification à faire conjointement avec CIAT, CADR et COMPRAN permettra d'assurer que tous les dispositifs soient harmonisés et complémentaires.

Tableau 6. Répartition des tests d'adaptation.

	Sao Tomé	Principe	BECAF	Total
Taro (matabala)	4	1	1	6
Manioc	4	1	1	6
Patate douce	2		1	3
Total	10	2	3	15

Principales mesures à entreprendre

<i>Mesure</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date limite</i>	<i>Statut</i>
---------------	-----------------------	--------------------	---------------

<p>Structuration et professionnalisation des associations et coopératives</p> <p>Organiser rencontres de sensibilisation avec les coopératives d'exportation sur l'élargissement de leur membership</p>	<p>Resp. structuration et professionnalisation</p>	<p>Continue</p>	<p>Convenu</p>
<p>Accès au matériel végétal de qualité et résilients</p> <p>Définir le programme de production de plantes en pépinières par association après clarification des relations entre associations et coopératives</p>	<p>Sp. systèmes de production résilients</p>	<p>Jan 2022</p>	<p>Convenu</p>
<p>Définir le programme de production de matériel végétal de qualité et adapté de tubercules et racines par CEP</p>	<p>Sp. systèmes de production résilients</p>	<p>Jan 2022</p>	<p>Convenu</p>
<p>Renforcement du dispositif d'appui conseil</p> <p>Associer la FENAPA et AMAGRU dans les actions de sensibilisation et de programmation-installation des CEP en lien avec le CADR</p>	<p>Resp. structuration et professionnalisation + Sp. systèmes de production résilients</p>	<p>Continue</p>	<p>Convenu</p>
<p>Alignement des activités d'appui-conseil, recherche et diffusion des variétés adaptées</p> <p>Privilégier les CEP autours des tubercules pour harmoniser l'action avec la diffusion de matériel végétal de qualité,</p>	<p>Sp. systèmes de production résilients</p>	<p>Jan 2022</p>	<p>Convenu</p>
<p>Accélérer dans la mise en œuvre des tests sur l'adaptation au changement climatique de taro, manioc et patate douce</p>	<p>Sp. systèmes de production résilients</p>	<p>Jan 2022</p>	<p>Convenu</p>
<p>Conventions de partenariat</p> <p>Exiger le respect des délais de livraison des rapports d'activité par les partenaires de mise en œuvre</p>	<p>Coordnatrice</p>	<p>Immédiate</p>	<p>Proposé</p>
<p>Solliciter les partenaires à livrer des programmes et rapports d'activité avec les informations et les données requises pour</p>	<p>Responsable S/E + Sp. systèmes de production résilients</p>	<p>Immédiate</p>	<p>Proposé</p>

suivre le déroulement des activités et apprécier leur prestation.			
Financement Définir les modalités autorisant l'utilisation des ressources du FIDA pour les activités prévues sur cofinancements FEM et FA⁵	FIDA	Jan 2022	

⁵ En attendant la mise en place desdits cofinancements

4.2 Note technique sur les infrastructures rurales

Produit attendu (2.3 du cadre logique) : des infrastructures durables améliorent la résilience des systèmes de production et l'accès au marché

L'objectif de cette sous-composante est d'accroître la productivité agricole en améliorant la disponibilité en eau pour les cultures et faciliter l'accès au marché en désenclavant les bassins de production et en sécurisant des conditions optimales de conditionnement d'entreposage, de transformation et de mise en marche des produits. Cette sous-composante exécutera trois volets d'activités : i) l'aménagements hydro-agricoles ; ii) le désenclavement des bassins de production ; et iii) des infrastructures de conditionnement d'entreposage, de transformation et de mise en marche des produits.

Au cours de la période sous revue, à l'instar des autres composantes, le projet a focalisé les interventions de la sous-composante B3 sur la finalisation des activités préparatoires à l'exécution des travaux d'infrastructures. Étant donné que les fonds FEM et FA ne sont pas encore disponibles le projet limite les interventions de la s-c B3 aux activités relatives au désenclavement des bassins de production qui sont financés par les fonds du FIDA. Par conséquent, le projet n'aura pas de progrès à reporter dans le cadre logique pour les indicateurs des deux autres volets d'activités de la sous-composante B3 tant que les fonds FEM et FA demeurent non-disponible. Ce qui compromettra l'atteinte des objectifs de développement du projet. *Le FIDA et le gouvernement ont intérêt à accélérer les processus en cours pour rendre ces fonds disponibles dans le meilleur délai pour permettre au projet de déployer l'ensemble des interventions prévues.*

En conformité avec le manuel de mise en œuvre, le projet a signé une convention avec l'Institut National des Routes (INAE) pour mettre en œuvre les activités relatives au désenclavement des bassins de production. Cette stratégie d'exécution des activités permet à la fois de renforcer les capacités du gouvernement en la matière, de garantir la qualité des travaux car l'INAE est l'institution gouvernementale en charge de l'assurance qualité des infrastructures routières, et d'assurer la pérennité des infrastructures à travers l'implication de la partie nationale durant tout le processus de planification, d'exécution et plus tard de mise en opération des pistes. La mission a analysé la convention signée et conclut qu'elle est convenable et conforme. En particulier, les rôles et responsabilités des parties, ainsi que les principaux livrables attendus en ce qui concerne les études techniques d'ingénierie, y sont bien définis. Par ailleurs, le projet aurait pu intégrer les études d'impact environnemental et social dans la convention, étant que ces études seront réalisées avec le support technique du Département de l'environnement qui est aussi sous la tutelle du ministère des Infrastructures. Il y a aussi moyen de préciser les critères de ciblage des tronçons de pistes à réhabiliter dans la convention. En outre, étant donné que le COMPRAN compte sur le support technique du département de l'environnement qui aussi sur la tutelle du ministère des infrastructures, la convention aurait pu intégrer les études d'impact environnemental et social dans la convention. Dans le PTB des dix-huit premiers mois de mise en œuvre du projet dont les cibles ont été revues à la baisse pour donner suite aux constats de la dernière mission, il était prévu de réaliser des études techniques et d'impact environnemental et social sur 2 km de pistes agricoles et de démarrer la construction des travaux sur 1 km.

Etat d'avancement

Pistes agricoles : En date de la mission, l'INAE a achevé les études techniques sur 4 km de pistes sur 2 km (200%) prévus dans le PTB 2020/2021 et 4 km (100%) dans la convention pour l'année 2021. Ce qui représente une bonne performance d'exécution de la convention. Cependant, l'estimé des prix de construction des 4 km de pistes dépassent largement (environ quatre et même fois plus élevé) les coûts prévus dans le document du design pour l'exécution des travaux de réhabilitation des pistes. Selon les discussions avec l'INAE et l'équipe COMPRAN auxquelles le ministre de tutelle du COMPRAN a participé, la très grande différence de coût est dû, entre autres, (i) le choix du revêtement en pierres concassées que le gouvernement est en train de promouvoir présentement, coute beaucoup plus cher que le revêtement en terres battues qui a été considéré au moment de la formulation sur la base des expériences des projets antérieurs; (ii) l'inexactitude des coûts unitaires disponibles et accessible à Sao Tomé au moment du design, (iii) l'état de certains tronçons de route qui requièrent des travaux de réhabilitation qui sont assimilables à de nouvelles constructions de pistes; (iv) L'augmentation rapide des prix au cours des deux dernières années. Néanmoins, le COMPRAN va approfondir les discussions avec l'INAE pour abaisser les coûts estimés pour la construction tout en gardant la qualité. Le COMPRAN devra soumettre les nouveaux coûts estimés, ainsi que le nouveau kilométrage qui en découlera, qui résulteront de la révision à la baisse à l'approbation du comité de pilotage et du FIDA avant d'entreprendre l'exécution des travaux.

Par ailleurs, il reste à réaliser les études d'impact environnemental et social ainsi que le développement du plan de gestion environnementale et sociale (PEGES) avant de considérer le démarrage éventuel des travaux de construction.. Le démarrage des travaux d'exécution sur 1 km de routes, qui était dans le PTBA en cours, est reporté au PTBA 2022. Ainsi, le projet n'a pas encore atteint des résultats qui puissent informer sur le progrès du produit 2.3 du cadre logique. Car, la convention avec l'INAE a été signée seulement en septembre 2021.

Le projet est en discussion avec le département de l'environnement (ministère des Infrastructures) pour la préparation des études d'impact environnemental et social pour les infrastructures prévues. Il est à noter que le projet devra réaliser des études d'impact environnemental et social et d'élaborer le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) pour les pistes avant de pouvoir les travaux d'exécution. Ces études auraient pu être engagées avant la fermeture du FIPS qui incluait leur réalisation. *La mission recommande au projet de diligenter la réalisation des études d'impact environnemental et social ainsi que l'élaboration du PGES pour les pistes dont les études techniques d'ingénierie sont terminées une fois qu'une décision aura été prise par le comité de pilotage du projet et le FIDA sur les coûts estimés pour l'exécution des travaux.*

Aménagements hydroagricoles : le projet n'avait pas prévu le démarrage des activités relativement à ce volet dans le PTBA en cours, car les fonds GEP et d'Adaptation aux changements climatiques, qui financent ses activités, ne sont pas encore disponible. Par ailleurs, le COMPRAN a entrepris des discussions avec le projet PRIASA, qui est un autre projet du gouvernement pour exécuter les travaux de réhabilitation de certains systèmes d'irrigation pour lesquels le PRIASA est en train de réaliser des études. La mission a analysé les TdR des études que le PRIASA a partagées avec le COMPRAN et conclut que ces études seront assez complètes, comprenant les études techniques, les études d'impact environnemental et social ainsi l'élaboration de plans de gestion environnementale et sociale.

Principales contraintes et recommandations

Hormis la non-mobilisation des cofinancements FEM et FA, les autres contraintes qui affectent la sous-composante B3 sont les suivantes : (i) le retard dans la réalisation des études d'impact environnemental et social ; (ii) la vacance de poste du spécialiste en infrastructure depuis le mois de juin ; (iii) les couts estimés pour l'exécution des travaux de réhabilitation des pistes qui sont beaucoup plus élevés que ceux prévus au moment de la formulation.

Mesure convenue	Responsabilité	Echéance
1. Diligenter les études d'impact environnemental et social des pistes ainsi que l'élaboration du PGES une fois une décision aura été approuvée par le comité de pilotage et le FIDA sur les coûts estimés des travaux	UCP	Janvier 2022 et continue
2. Mobiliser temporairement un fonctionnaire spécialiste en infrastructure ⁶	UGP-MAPDR	Immédiat
3. Revoir à la baisse les coûts estimés pour l'exécution des travaux de réhabilitation des pistes pour se rapprocher le plus possible des coûts prévus	UCP, INAE, MAPDR	Continue

Dans le PTBA 2022, il était prévu de continuer les études des pistes agricoles qui sont en cours et de réaliser des travaux de construction/réhabilitation sur 6 km, qui est certes en adéquation avec l'échéancier de la convention avec l'INAE pour produire les livrables. Cependant, compte tenu du temps requis pour réaliser les études d'impact environnemental et social, la mission juge plus réaliste un objectif de 4 km de pistes construites d'ici décembre 2022. Par ailleurs, si le COMPRAN arrive à récupérer certains rapports d'études de systèmes d'irrigation à la suite de la collaboration avec le projet PRIASA et que les fonds FEM et/ou FA deviennent disponibles, le projet pourra démarrer l'exécution des travaux d'aménagement hydroagricole dans le courant de l'année 2022.

Appui au renforcement institutionnel au département de l'irrigation du MAPDR : au moment du design du COMPRAN il était prévu de fournir un appui au département de l'irrigation qui consiste en : un véhicule, la formation des staff du département, la conduite des études complémentaires à la stratégie nationale de l'irrigation, et la mise à la disposition du département d'une expertise internationale pour renforcer les capacités du département à accomplir sa fonction régaliennne de coordination, de suivi et de supervision des interventions de développement du secteur de l'irrigation. Le véhicule est déjà acheté, l'achat des équipements informatiques est en cours, la formation du staff sera réalisée au cours des prochaines PTBA. Par ailleurs, le projet PRIASA réalise actuellement des études complémentaires à la stratégie nationale de l'irrigation, le nouveau Directeur du département de l'agriculture priorise l'aménagement d'un nouveau local pour loger le département. La mission recommande au COMPRAN d'approfondir avec le département de l'agriculture l'analyse du besoin prioritaire d'aménagement d'un nouveau local pour mieux cerner son envergure (par rapport aux ressources financières qui ont été prévues pour l'appui institutionnel)

⁶ En attendant que le projet puisse trouver un candidat qui satisfait aux exigences du poste

et voir dans quelle mesure le projet pourrait présenter une demande de changement au comité de pilotage et au FIDA afin d'adapter l'appui institutionnel à cette évolution du besoin prioritaire du département.

4.3 Note technique sur les partenariats économiques

Des informations de marchés fiables pour des partenariats d'affaires mutuellement bénéfiques et durables

Les études de marchés font parties des actions prévues par le projet afin de contribuer à faire l'état des lieux de l'offre et de la demande des produits frais et transformés aussi bien pour le marché national que pour l'exportation. Il vise à mettre en exergue les opportunités de marché et susciter l'intérêt des investisseurs et opérateurs économiques autour des différents sous-secteurs agropastoraux et halieutiques santoméens. Le retard accusé dans la réalisation de cette activité a eu des répercussions significatives sur toute la composante en particulier et en général sur le projet. Cette étude de marchés était aussi conditionnée par la tenue de l'atelier national sur la compétitivité et la diversité qui a pour but d'identifier et de sélectionner les filières prioritaires sur la base d'un certain nombre de critères⁷ objectifs. Les appels d'offres pour la réalisation de ces études de marchés sont lancés pour le recrutement de trois consultants individuels pour les trois différentes études.

Comme tenue de la portée de ces études, de la diversité/complexité des informations à collecter et du retard déjà accusé, la conduite de ces études par des consultants individuels (en raison d'un seul consultant national par étude) ne paraît pas judicieux. Des équipes pluridisciplinaires sont mieux indiquées dans ce cas de figure afin de pouvoir couvrir les différentes dimensions de ces études (économiques, sociales, financières, agribusiness, statistiques, etc.). Selon les conditions d'appel d'offres en cours, ces études sont prévues durer 6 mois (livrables finaux attendus vers le mois de juin 2022). Le projet ne peut pas se permettre, dans son niveau actuel de mise en œuvre, attendre jusqu'en juin 2022 afin d'avoir les résultats de ces études qui fourniront les informations pour alimenter les autres étapes du processus de construction des partenariats commerciaux et économiques entre les acteurs des filières.

Après analyse et échanges avec l'équipe de la composante, la mission a suggéré d'opter pour une solution transitoire en attendant les résultats des études de marchés. Cette solution transitoire consiste à prendre les dispositions idoines pour réunir les informations essentielles sur les filières⁸ les mieux connues/organisées/maitrisées et disposant des opportunités de marchés évidentes. Ceci permettra d'engager le processus construction des relations d'affaires entre acteurs selon la démarche préconisée par le projet. Les dispositions devraient également être prises pour réduire la durée de ces études de marchés sans pour autant compromettre la qualité des résultats.

Les informations qui seraient collectées auprès des acteurs vont aussi contribuer à mieux identifier les besoins en renforcement des capacités des acteurs des différents maillons en relation avec les exigences, normes et standards des différentes opportunités de marchés auxquels les acteurs devraient se conformer pour bâtir les relations d'affaires.

⁷ La sélection des filières appuyées répondra aux objectifs de : (i) promotion d'une agriculture orientée vers le marché et répondant aux exigences de labellisation ; et (ii) relever le défi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en visant également une augmentation des revenus. COMPRAN interviendra dans les filières de cultures d'exportation (cacao, café, poivre, cannelle, noix de muscade etc.) et au niveau des filières dans les cultures vivrières (animale, végétale, halieutique) suivant des critères spécifiques à finaliser dans le cadre de la finalisation de la stratégie de ciblage.

⁸ Les filières qui ont été bénéficié des appuis des projets antérieurs (PAPAC, etc.)

Besoin d'une approche méthodologique pour la mise en place des outils, fichier des fournisseurs des équipements et matériels

Le projet a entrepris des initiatives en vue de mettre en place des outils et un fichier des fournisseurs des équipements et matériels dans le cadre des partenariats entre les acteurs mais il a été constaté que ce travail n'a pas suivi une approche méthodique. Après échanges avec l'équipe du projet, il a été retenu d'adopter/élaborer une approche méthodologique d'une façon systématique tout en mettant à contribution les différentes organisations d'acteurs : les plateformes, les chambres des métiers, les structures de tutelles de ces acteurs au niveau des ministères, leurs syndicats etc. ; Ceci contribuera à collecter le plus d'informations possibles pour la constitution de cette base de données qui devrait être actualisée périodiquement.

En plus de la constitution du fichier/base de données, il a été aussi convenu d'inclure des activités relatives à la sensibilisation et/ou négociation et formation de ces acteurs et groupes d'acteurs afin de les informer sur les mécanismes et conditions d'appuis et de collaboration offerts par le projet COMPRAN. Ainsi, un outil de collecte de données doit être conçu, testé et validé avant le déploiement sur le terrain selon une méthodologie bien établie.

Accompagnement rigoureux dans la préparation et la mise en œuvre des plans d'affaires

Les expériences capitalisées à travers la mise en œuvre des projets et programmes de développement portant sur l'entrepreneuriat et le développement des chaînes de valeur agricoles ont révélé que la majorité des initiatives entrepreneuriales soutenues sont vouées à l'échec. Ces échecs sont dus en partie aux faiblesses dans le montage et surtout l'accompagnement dans la mise en œuvre. Pour ce qui est des montages, il a été constaté que l'élaboration des plans d'affaires (entre autres documents) est faite par des partenaires contractualisés par le projet sans une implication substantive des bénéficiaires directs. Cette situation ne favorise pas l'engagement et l'appropriation des projets par les bénéficiaires avec la non-maitrise des contours de leurs entreprises. Ensuite, l'accompagnement dans la mise en œuvre suit la même démarche avec une faible responsabilisation des acteurs directs, porteurs de projets. Cette approche de développement contribue grandement à l'échec des initiatives entrepreneuriales et des projets de développement des chaînes de valeur. Sur la base de ces leçons apprises, il s'avère nécessaire d'adopter une démarche plus proactive, participative et responsabilisante afin de poser les bases du succès.

Ainsi, le projet dans sa conception a identifié les mesures indispensables pour limiter les risques liés à ces échecs. Le projet COMPRAN devrait s'atteler à l'application de ces mesures en plus d'autres dispositions particulières dans l'appui à la préparation et la mise en œuvre des différentes initiatives. Pour ce qui est de l'accompagnement dans la mise en œuvre, les activités nécessaires doivent être systématiquement prises en compte d'une façon exhaustive dans les conventions avec les prestataires de services (DECEL, etc.). Le projet et ses partenaires doivent mettre l'accent sur l'approche coaching avec des indicateurs précis de suivi et évaluation et tout en précisant les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes.

Un système de suivi-évaluation en appui aux partenariats économiques et commerciaux

Le manuel de suivi-évaluation a été élaboré et l'équipe d'exécution du projet a été formée à son utilisation, les différents tableaux de bord et outils de suivi prévus⁹ dans le manuel sont élaborés ainsi qu'une étude de référence établie. Dans le souci de mieux profiter de ce système en faveur du processus de construction des partenariats d'affaires entre les acteurs et de contribuer à l'amélioration des performances des acteurs engagés et pour plus d'impacts, le système de S&E devrait prendre en compte les éléments relatifs aux partenariats économiques et ceci en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes. Au-delà des indicateurs du cadre logique, les autres indicateurs de suivi portant sur les partenariats économiques devraient être définis d'une façon consensuelle pour un suivi systématique.

Les résultats de ce suivi seront également exploités dans le cadre du processus de revue et de partage d'expérience et de leçons que le projet a prévu. Des outils simples facilement utilisables par les acteurs devraient être mis en place d'une façon participative à différents niveaux avec des responsabilités bien définies. La mise en place de ce système prendra en compte les aspects/données/indicateurs d'appropriation, de rentabilité, de durabilité et de mise à échelle par les acteurs impliqués au niveau des différents maillons et différentes étapes. Cette utilisation du système devrait contribuer à améliorer les performances du projet au profit des bénéficiaires.

⁹ Notamment le cadre logique, cadre de mesure des résultats et différentes fiches de collecte de données et d'information

4.4 Questionnaire relatif à l'évaluation de la gestion financière

Phase de supervision

Pays: Sao Tomé Principé	Rempli par : Mariama Walet Mohamed Aly	
Nom du projet : COMPRAN	Réf. mission : 06 au 21 décembre 2021	Date de l'examen : 13/12/2021

Résumé

Piliers	Brève description des problèmes actuels	Risque inhérent (actuel) E/S/M/F	Mesures d'atténuation prévues	Risque résiduel (futur) E/S/M/F
1. Organisation et personnel <i>Risque que l'organisme d'exécution ne compte pas suffisamment d'employés qualifiés et expérimentés en matière de gestion financière dans les centres nationaux et régionaux et ne soit donc pas capable de répondre aux besoins fonctionnels du projet</i>	<p>Le dispositif organisationnel en place est conforme à celui de la conception. Toutefois, le projet enregistre déjà au démarrage trois démissions.</p> <p>La mission a relevé la nécessité de renforcer les capacités des deux AAC. La ventilation, l'imputation et la saisie comptables sont surtout maîtrisées par le RAF et le Chef comptable.</p> <p>La gestion des contrats de travail n'est pas conforme aux dispositions du manuel. Les contrats du RSE, Chef comptable (CC), de l'Assistant Administratif et Comptable de AAC de l'UCP sont signés pour une durée de 6 mois renouvelable pour la même période. L'évaluation du personnel n'est pas effectuée de façon systématique à la fin de chaque contrat. Les contrats du CC et</p>	E	<p>Identifier les principales causes des départs et communiquer des pistes de solutions.</p> <p>Former et coacher les deux AAC sur un délai précis de résultat.</p> <p>Se conformer aux dispositions du manuel, des contrats annuels, renouvelés sur la base de l'évaluation positif. Des périodes d'essai d'un mois pour le personnel de soutien et de trois mois pour le personnel cadre.</p> <p>Redéfinir les intervenants chargés de la pré imputation à l'aide du tampon par axe ainsi que ceux chargés des saisies.</p> <p>Redéfinir les liens fonctionnels entre le RAF et l'AAC/antenne et le dispositif de gestion de la trésorerie de l'antenne afin</p>	S

Piliers	Brève description des problèmes actuels	Risque inhérent (actuel) E/S/M/F	Mesures d'atténuation prévues	Risque résiduel (futur) E/S/M/F
	<p>l'AAC ne sont pas visés par l'inspection du travail.</p> <p>Le lien fonctionnel entre le RAF et AAC de l'Antenne n'est pas défini. La séparation des tâches n'est pas assurée au niveau de l'antenne. L'AAC est le seul à gérer la caisse ainsi la liquidation par banque.</p> <p>De même, les intervenants chargés de l'imputation et la saisie des dépenses ne sont pas clairement définis</p>		<p>d'assurer la séparation des tâches.</p> <p>Prévoir des séances de formation sur la politique anticorruption du FIDA pour l'ensemble du personnel avant le 31 mars 2022</p>	
<p>2. Budgétisation</p> <p><i>Risque que les dépenses prévues au budget ne soient pas réalistes, ne soient pas établies ou révisées en temps utile, ou ne soient pas exécutées de manière ordonnée et prévisible, d'où la non-disponibilité de ressources en cas de besoin, l'engagement de dépenses non autorisées, la réaffectation des fonds du projet ou la lenteur de l'exécution</i></p>	<p>Le RAF a élaboré le tableau des coûts détaillés sur les différents axes (analytique, budgétaire et financier) puis s'assure de la disponibilité des lignes dans le costab. Le PTBA 2022 a été soumis au CP le 13 décembre. La demande d'ANO est en cours de soumission.</p>	S	<p>Soumettre au plus tard le PTBA N+1, le 30 novembre N. Corriger le calendrier de soumission du PTBA dans le manuel.</p>	M
<p>3. Flux de fonds et modalités de décaissement</p> <p><i>Risque que les fonds de plusieurs bailleurs soient décaissés avec du retard en raison de la lourdeur des mécanismes de trésorerie ou de l'incapacité des centres de coûts du projet et des prestataires de services à justifier le bien-fondé des acomptes, d'où des retards dans l'exécution</i></p>	<p>Au 31 Octobre 2021, le Projet enregistre un taux de décaissement de 28% sur les fonds FIDA. 22% sont fixés comme la cible à la deuxième année. Toutefois, la reconstitution de l'avance n'est pas conforme au rythme de performance, soit une drf par mois ou 2 mois.</p>	S	<p>Respecter le rythme de soumission de DRF et les dispositions du point 7 de la section A de la lettre à l'Emprunteur.</p> <p>Veiller également au respect du calendrier des livrables et de réception des contrats et convention en cours.</p>	

Piliers	Brève description des problèmes actuels	Risque inhérent (actuel) E/S/M/F	Mesures d'atténuation prévues	Risque résiduel (futur) E/S/M/F
	<p>La DRF04 couvre les dépenses de janvier à juin. Celle relative à octobre à décembre sera soumise en janvier.</p> <p>La tranche annuelle de 2021 de la contrepartie nationale n'a pas été payée dans les délais.</p> <p>Les trois bailleurs, à savoir le FA, FEM et BIT sont à 22 mois du démarrage à zéro décaissement.</p> <p>Le remboursement des taxes préfinancées n'est pas effectué à un rythme satisfaisant.</p> <p>Le Projet applique une parité fixe avec l'euro sur la base d'un bulletin fourni par la Banque Internationale.</p>		<p>Assurer un suivi rapproché de l'inscription, l'engagement et la liquidation de chaque tranche.</p> <p>Diligenter l'engagement et la mise en vigueur des accords FEM, FA et BIT.</p> <p>Procéder au remboursement des taxes préfinancées après le paiement de chaque DRF concernée.</p> <p>Soumettre une documentation plus consistante pour la parité fixe euro/STN</p>	M
<p>4. Contrôles internes <i>Risque que les fonds du projet ne soient pas assujettis à des contrôles adéquats, d'où l'utilisation inefficace ou inappropriée des ressources affectées au projet</i></p>	<p>Le projet dispose d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables ainsi que d'un manuel de passation des marchés. Toutefois, la mise à jour/ révision du manuel est nécessaire pour y corriger/insérer : i) les schémas d'écriture pour l'annulation du résultat ; ii) Les schémas d'écritures de la participation des bénéficiaires et du gouvernement puis des privés ; iii) la gestion du carburant des missions par axe analytique ; iii) le seuil de dépenses par caisse en monnaie locale ; iv) définir les intervenants chargés du pré imputation à l'aide du tampon par axe géographique (UCP et Antenne) ainsi ceux chargés des saisies ; vi) la date de soumission du PTBA au FIDA .Enfin</p>	S	<p>Réviser le manuel de procédures Inviter les autres bailleurs à assurer la prise en charge d'une secrétaire caissière à l'Antenne en vue d'assurer la séparation.</p> <p>Procéder à la certification de toutes les réceptions et livraisons par les responsables techniques. Adosser les modalités de paiement des conventions sur les livrables</p>	M

Piliers	Brève description des problèmes actuels	Risque inhérent (actuel) E/S/M/F	Mesures d'atténuation prévues	Risque résiduel (futur) E/S/M/F
	insérer les taux des perdiem à l'intérieur et à l'extérieur ainsi la gestion des ateliers et formation.			
5. Information comptable et financière <i>Risque que les systèmes, politiques et normes comptables ne soient ni intégrés ni fiables et, par conséquent, que les registres financiers comportent des inexactitudes et que l'organisme ne puisse établir, publier et conserver des dossiers raisonnables, et soit donc incapable de prendre des décisions éclairées</i>	Les premiers états financiers ainsi que la première DRF et le s104 sont édités sur Tompro. ; Cependant, le RFI et les 3A/B ne sont pas paramétrés Le rapport intermédiaire financier du semestre 2021 et les rapports financiers non audités ont été envoyés en retard.	S	Procéder au paramétrage du RFI et 3 2/B. Respecter les délais de soumission prescrits dans la lettre à l'Emprunteur	M
6. Audit externe <i>Risque qu'un contrôle indépendant et compétent des états financiers du projet ne soit pas prévu ou effectué en temps utile, ce qui pourrait entraîner une présentation erronée des résultats financiers et/ou la suspension du projet ou l'imposition de mesures correctives en raison des manquements constatés</i>	L'audit des comptes de l'exercice 2020 de 10 mois a été effectué en mai 2021, le rapport y afférent a été envoyé le 22 juin 2021. Toutes les recommandations ont été exécutées	M	Renforcer la revue des risques par l'élargissement de la prochaine mission aux partenaires de mise en œuvre puis à la gestion du personnel et de la passation des marchés	F

Évaluation du risque global de gestion financière

Le risque sera modéré par les mesures de mitigations. Il s'agit de :

- Renforcer les capacités du personnel ;
- Réviser et appliquer les dispositions du manuel ;
- Assurer la séparation des tâches ;
- Renforcer le dispositif d'acquisition des biens et services
- Respecter le calendrier des livrables

- Procéder au paramétrage du RFI, 2A/B et du RPSF ;
- Respecter les délais de soumission des RFI et états financiers non audités ;
- Élargir l'étendue des missions d'audit suivant les faiblesses identifiées.

Note : Lorsque le QEGF est effectué dans le cadre d'une mission de supervision de la gestion financière, il est recommandé d'utiliser la liste de contrôle ci-jointe pour déterminer les documents requis et savoir où les trouver. Si les documents sont accessibles dans les systèmes du FIDA, il convient d'aller les chercher afin de réduire le temps consacré par le personnel du projet à rassembler la documentation. Voir également la note d'orientation relative à la supervision de la gestion financière.

Conclusions détaillées

Sujet	Brève description des problèmes	Mesures d'atténuation
1. Organisation et personnel		
a. Adéquation de la structure organisationnelle avec les besoins fonctionnels du projet. <i>Décrivez la composition et les rôles du service de gestion financière dans le cadre du projet. Certains rôles se recoupent-ils? Les conditions sont-elles propices à la bonne exécution des fonctions de gestion financière?</i>	<p>Le dispositif organisationnel en place est conforme à celui de la conception. Toutefois, le projet enregistre déjà au démarrage trois démissions, sur lesquelles un poste pourvu, deux autres encore de recrutement.</p> <p>Service financier : un Responsable Administratif et Financier (RAF), un chef comptable, un assistant Administratif et comptable (AAC) à l'unité principal et un autre à l'antenne de Principe. La mission a relevé la nécessité de renforcer les capacités des deux AAC. La ventilation et l'imputation comptables sont maîtrisées uniquement par le RAF et le Chef comptable.</p> <p>La gestion des contrats de travail n'est pas conforme aux disposition du manuel. Les contrats de l'AAC. CC et RSE sont signés pour une durée de 6 mois renouvelable pour la même période. L'évaluation du personnel n'est pas effectuée de façon systématique à la fin de chaque contrat. Les contrats ne sont pas visés par l'inspection du travail.</p>	<p>Identifier les principales causes des départs et communiquer des pistes de solutions.</p> <p>Former et coacher les deux AAC sur un délai précis de résultat.</p> <p>Se conformer aux dispositions du manuel, des contrats annuels, renouvelés sur la base de l'évaluation position. Des périodes d'essai d'un mois pour le personnel de soutien et de trois mois pour le personnel cadre.</p> <p>-</p>
b. Description claire des fonctions relatives aux principaux postes du projet, y compris les postes fiduciaires. <i>Les documents relatifs aux attributions définissent-ils clairement le rôle de chacun?</i>	<p>Les différents postes sont clairement définis dans les fiches de poste du manuel des procédures. Toutefois, le lien fonctionnel entre le RAF ET AAC de l'antenne n'est pas défini. La séparation des tâches aussi n'est pas assurée au niveau de l'antenne. L'AAC est le seul à gérer la caisse ainsi que la liquidation par banque.</p> <p>De même, les intervenants chargés de l'imputation et la saisie des dépenses ne sont pas clairement définis</p>	<p>Redéfinir les intervenants chargés de la pré imputation à l'aide du tampon par axe ainsi que ceux chargés des saisies.</p> <p>Redéfinir les liens fonctionnels entre le RAF et l'AAC/antenne et le dispositif de gestion de la trésorerie de l'antenne afin d'assurer la séparation des tâches.</p>

Sujet	Brève description des problèmes	Mesures d'atténuation
c. Adéquation du personnel de gestion financière du projet (effectifs et compétences) avec les besoins fonctionnels du projet. <i>Les membres du personnel de gestion financière du projet ont-ils le niveau d'instruction et l'expérience professionnelle nécessaires pour leurs postes respectifs?</i>	Le RAF et le Chef comptable maîtrisent bien les outils et le logiciel Tompro. Cependant, les deux AAC présentent des lacunes	Former et coacher les deux AAC sur un délai précis de résultat.
d. Évaluation annuelle de la performance du personnel du projet. <i>Les faiblesses constatées font-elles l'objet d'un suivi?</i>	L'évaluation du RAF et du RSE ne font pas ressortir de faiblesses. Les deux AAC n'ont pas été évalués à la fin des six mois.	Systématiser l'évaluation du personnel à la fin de chaque contrat
e. Sensibilisation adéquate du personnel à la politique anticorruption du FIDA. <i>Le personnel a-t-il bénéficié d'une formation portant sur la politique et les mesures associées?</i>	Le personnel n'a pas été formé.	Prévoir des séances de formation sur la politique anticorruption du FIDA pour l'ensemble du personnel avant le 31 mars 2022
2. Budgétisation		
a. Établissement et approbation du plan de travail et budget annuel en temps utile. <i>Qui participe à l'établissement et à l'approbation du plan de travail et budget annuel (PTBA)? Le service financier/comptable soumet-il le PTBA à une vérification adéquate avant de le transmettre au FIDA? Les budgets sont-ils suffisamment détaillés pour permettre un suivi utile de la performance? Le projet doit-il suivre un processus de planification gouvernementale en parallèle du PTBA?</i>	Le RAF a élaboré le tableau des coûts détaillés sur les différents axes (analytique, budgétaire et financier) puis s'assure de la disponibilité des lignes dans le Costab. LE PTBA 2022 a été soumis au CP le 13 décembre. La demande d'ANO est en cours de soumission.	Soumettre au plus tard le PTBA N+1, le 30 novembre N
b. Conformité du PTBA aux composantes du document de conception et aux catégories de dépenses de l'annexe 2 de l'accord de financement. <i>Le PTBA inclut-il des activités qui n'avaient pas été prévues à l'origine? Le budget comprend-il des objectifs physiques et financiers?</i>	Le PTBA est en ligne avec les catégories de dépenses contenues dans l'accord de financement.	
c. Détermination des sources de financement et des organismes d'exécution pour chaque composante et catégorie du PTBA.	Les activités PTBA 2022 sont en majorité financées par le FIDA, à l'image de celles de 2021. Aucune prévision pour les partenaires FA, BIT et FEM.	Diligenter la signature des accords de financements de ces partenaires et leur entrée en vigueur.

Sujet		Brève description des problèmes	Mesures d'atténuation
	<i>Les financements accordés par différentes sources varient-ils sensiblement par rapport aux PTBA précédents?</i>		
d.	Détermination de l'articulation entre le PTBA et le plan de passation des marchés (pour les estimations de coûts et les activités). <i>Vérifiez les hypothèses pour étayer les estimations de coûts.</i>	Le PPM est préparé sur la base du tableau des coûts du PTBA.	
e.	Suivi systématique des dépenses prévues et réelles. <i>Les dépenses réelles sont-elles régulièrement analysées à l'aune des dépenses prévues? Des écarts importants sont-ils constatés et, dans l'affirmative, font-ils l'objet d'un suivi?</i>	Le suivi budgétaire est assuré par le RAF, sous la période de revue aucun dépassement relevé.	
3. Flux de fonds et modalités de décaissement			
a.	Compte désigné et méthodes de décaissement. <i>Décrivez les modalités.</i>		
	i) Méthodes de décaissement utilisées et préparation des demandes de retrait de fonds. <i>Les méthodes de décaissement utilisées dans le cadre du projet sont-elles appropriées? À quelle fréquence les demandes de retrait de fonds sont-elles établies et soumises au FIDA? À quelle fréquence procède-t-on à la reconstitution des ressources? Est-il procédé à des paiements directs? Les signataires autorisés correspondent-ils à la délégation de pouvoirs prévue par l'emprunteur/le bénéficiaire? (Vérifier les projets du Portail clients du FIDA) Le degré de ponctualité du décaissement des fonds influe-t-il sur l'exécution du projet ?</i>	<p>Les deux méthodes de décaissements utilisées sont les Demandes de Retrait de Fonds (DRF) et les demandes de paiements Directs (DPD).</p> <p>Au 31 Octobre 2021, le Projet enregistre un taux de décaissement de 27% sur les fonds FIDA. 22% sont fixés comme la cible à la deuxième année. Toutefois, la reconstitution de l'avance n'est pas conforme au rythme de performance, soit une Drf par mois ou 2 mois.</p> <p>La DRF04 couvre les dépenses de janvier à juin. Celle relative à octobre à décembre sera soumise en janvier.</p> <p>Les demandes de décaissement sont interrogées par le Chef Comptable, vérifiées par le RAF et la coordinatrice puis autorisées par les personnes habilitées au niveau de la tutelle.</p> <p>Le Projet applique une parité fixe avec l'euro sur la base d'un bulletin fourni par la Banque Internationale</p>	<p>Respecter le rythme de soumission de DRF et les dispositions du point 7 de la section A de la lettre à l'Emprunteur.</p> <p>Veiller également au respect du calendrier des livrables et de réception des contrats et convention en cours.</p> <p>Soumettre une documentation plus consistante pour la parité fixe euro/STN</p>

Sujet		Brève description des problèmes	Mesures d'atténuation
	<p>ii) Adéquation de l'allocation autorisée. <i>L'allocation autorisée est-elle adéquate? Existe-t-il des problèmes de liquidité?</i></p>	Le montant de l'avance initiale de 600 mille euro sur le Don et 200 mille euros sur le prêt. Ces avances sont adéquates aux besoins actuels du projet.	
	<p>iii) Adéquation des documents justificatifs à l'appui des états de dépenses. <i>Les pièces justificatives fournies sont-elles suffisantes et conformes aux exigences prévues pour la catégorie, le seuil des états de dépenses et la méthode de décaissement en question?</i></p>	Les seuils sont respectés, cependant, la ventilation dans la catégorie appropriée n'est respectée.	Veiller à la ventilation des dépenses dans les catégories appropriées
	<p>iv) Suivi et rapprochement du compte désigné et des comptes de projet. <i>Des rapprochements bancaires sont-ils effectués dans le cadre du projet? Les comptes de projet font-ils l'objet d'un rapprochement avec le compte désigné? La séparation des tâches est-elle appropriée? **Pour la dernière année d'exécution, il est nécessaire d'établir un plan de recouvrement.</i></p>	Les rapprochements bancaires des neuf (09) comptes d'octobre ont été soumis au démarrage de la mission. La reconstitution des avances ne se fait pas de façon systématique à la fin de chaque mois. Elle se fait lors d'édition de la DRF. Le dispositif en ressource humaine de l'antenne ne permet pas de garantir la séparation des tâches. L'AAC est le seul financier de l'antenne, sans secrétaire.	Redéfinir dans le manuel la date de soumission des états de rapprochement et la reconstitution des avances à la clôture de chaque mois. Inviter les autres bailleurs à assurer la prise en charge d'une secrétaire caissière à l'Antenne de Principe.
	<p>v) Fonds de contrepartie (pouvoirs publics, bénéficiaires, etc.). <i>Que couvrent les fonds de contrepartie? Sont-ils alloués en temps utile? Comment sont-ils comptabilisés et suivis?</i></p>	Les fonds de Contrepartie sont comptabilisés. Cependant, le suivi comptable de chaque source ressource concédée et contribution en numéraire n'est pas assuré de façon séparée. La tranche de l'exercice 2021 n'a pas été accordée dans les délais.	Définir dans le manuel des écritures comptables adéquates au montage. Impliquer le Ministère de tutelle au suivi du paiement de la participation nationale.
b.	<p>Efficacité des canaux de financement. Ponctualité et traçabilité des fonds. <i>Est-il possible de suivre le flux de fonds jusqu'au bénéficiaire final?</i> <i>**Pour les lignes de crédit, décrivez le flux de fonds et les modalités connexes.</i></p>	NA sur la période de revue, projet en démarrage..	.
c.	<p>Exécution budgétaire par rapport au PTBA. <i>Décrivez toutes les contraintes entravant l'approbation du PTBA.</i></p>	Les dates appliquées par le projet pour la tenue du CP ainsi que soumission du PTBA au FIDA sont celles du Manuel à savoir au plus tard le 31 décembre pour la soumission.	Réviser le calendrier de préparation et de soumission du PTBA du manuel au plus tard 2 mois avant la clôture l'exercice N.
4.	Contrôles internes		
a.	Politiques, procédures et manuels.	Le projet dispose d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables ainsi que d'un manuel de passation des	Réviser le manuel de procédures

Sujet	Brève description des problèmes	Mesures d'atténuation
	<p>Existence-t-il des politiques ou des procédures régissant le processus décisionnel? Sont-elles claires? Existe-t-il un manuel financier distinct (ou un document équivalent)? À quelle fréquence les politiques, procédures et manuels sont-ils examinés/mis à jour? Quelle est la procédure d'approbation prévue lorsque des modifications sont nécessaires?</p>	
<p>b.</p> <p>Séparation des tâches. <i>Les attributions fonctionnelles suivantes sont-elles exercées par des personnes ou des unités distinctes?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) Préparation d'une opération ii) Examen d'une opération iii) Autorisation d'une opération iv) Garde des actifs v) Rapprochement des comptes 	<p>A l'UCP, la séparation des tâches est assurée. Les transactions sont autorisées par la Coordinatrice. Elles sont exécutées par le RAF et enregistrées par le Chef comptable. La sécurisation des actifs est assurée par l'AAC/UCP. Cependant, à l'antenne de Principe, l'AAC est responsable de la préparation à l'examen des transactions et de la garde des actifs</p>	<p>Inviter les autres bailleurs à assurer la prise en charge d'une secrétaire caissière à l'Antenne en vue d'assurer la séparation.</p>
<p>c.</p> <p>Efficacité et efficience des contrôles internes relatifs aux dépenses (cycle complet: engagement, réception des biens et services, approbation des paiements, paiement, classement, etc.). <i>Existe-t-il des documents confirmant la livraison et l'acceptation des travaux, des biens ou des services? Est-il possible de vérifier qu'ils ont bien été livrés aux bénéficiaires finaux? Contrôlez un échantillon.</i> <i>Les paiements destinés aux fournisseurs et aux consultants sont-ils effectués en temps opportun? En cas de retards, déterminez la longueur des délais et les éventuelles répercussions sur l'exécution du projet. Les délais de paiement sont-ils mentionnés dans les contrats conclus avec des tiers?</i> <i>Le classement/l'archivage et la conservation des dossiers sont-ils appropriés?</i></p>	<p>Le circuit d'engagement, de prise en charge, de règlement, de réception et de certification au niveau de l'UCP est conforme aux dispositions du manuel. Toutefois, la certification des services prestés et fournitures faite par le responsable d'activité fait défaut. Aussi, les modalités de paiement des conventions ne sont pas adossées sur le calendrier des livrables afin d'assurer la cohérence entre les emplois et le flux des ressources.</p> <p>L'archivage n'est pas électronique, des scans doivent être effectués et conservés.</p>	<p>Procéder à la certification de toutes les réceptions et livraisons par les responsables techniques.</p> <p>Adosser les modalités de paiement des conventions sur les livrables.</p>

Sujet	Brève description des problèmes	Mesures d'atténuation
d. Contrôle de la trésorerie. <i>Quelles sont les modalités de gestion de la trésorerie dans le cadre du projet?</i> <i>Qui est chargé du contrôle de la trésorerie et de la tenue des dossiers? Cette fonction est-elle suffisamment indépendante?</i> <i>Qui est chargé de la garde de la petite caisse?</i> <i>La petite caisse fait-elle l'objet d'un rapprochement mensuel et de vérifications ponctuelles?</i>	Un arrêté de caisse est réalisé à la fin de chaque mois et avant chaque opération de réapprovisionnement de la caisse. Les espèces en caisse sont conservées dans un coffre-fort qui se ferme à clé et comportant un code d'ouverture.	
e. Adéquation des contrôles et procédures d'autorisation de l'utilisation des fonds (paiements, transferts, gestion du solde de trésorerie/bancaire) et des autres comptes opérationnels. <i>Pour les activités décentralisées, qui est responsable de la gestion financière globale? La séparation des tâches est-elle adéquate?</i>	Hormis quelques dépenses de fonctionnement, la présente mission n'a pas passé en revue des dépenses effectuées par l'antenne. En revanche, la séparation des tâches ne sera pas assurée suivant le dispositif actuel des ressources humaines de l'antenne.	Inviter les cofinanciers à assurer la prise en charge d'une secrétaire caissière à l'Antenne.
f. Adéquation de la gestion et du classement des contrats (utilisation du registre des contrats et du formulaire de suivi). <i>Le registre des contrats est-il mis à jour régulièrement? Qui est responsable du processus?</i>	Le registre des contrats n'est pas conforme au formulaire requis. Il n'est pas saisi sur tom.	Respecter les formulaires c10 et 11 et les saisir sur Tom.
g. Adéquation des contrôles relatifs à la gestion des actifs du projet. i) <i>Gestion des véhicules et des autres actifs (les actifs sont-ils correctement identifiés, un inventaire physique est-il régulièrement effectué?)</i> ii) <i>Gestion du carburant (les conducteurs tiennent-ils un journal de bord?)</i> iii) <i>Autorisations de voyage (y compris les indemnités journalières de subsistance versées au personnel)</i> iv) <i>Tenue des registres des actifs immobilisés et des stocks (à quelle fréquence le registre des actifs</i>	Le projet dispose d'un registre des immobilisations, mais non renseigné systématiquement à chaque acquisition. Un inventaire physique sera effectué à la fin de la mission. Celui-ci sera rapproché au fichier comptable. Les véhicules disposent d'un carnet de bord. Le groupe électrogène dispose également d'une fiche de suivi carburant. Les procédures de gestion, de suivi des immobilisations sont bien définies dans le manuel	Systématiser la création d'une fiche d'immobilisation pour chaque nouvelle acquisition sur Tom.

Sujet		Brève description des problèmes	Mesures d'atténuation
	<p><i>immobilisés est-il examiné et mis à jour?)</i></p> <p>v) Quelles politiques et procédures (assurance) ont été mises en place pour protéger convenablement les actifs contre la fraude, le gaspillage et le détournement?</p>		
h.	<p>Ateliers.</p> <p>i) <i>Existence d'une liste des participants (liste quotidienne dans le cas des ateliers sur plusieurs jours)</i></p> <p>ii) <i>Si une indemnité journalière de subsistance a été versée aux participants: quel est le montant de l'indemnité versée?</i></p> <p>iii) <i>Reçus ou factures faisant apparaître les dépenses relatives aux ateliers.</i></p> <p>iv) <i>Comment le montant de la réservation des lieux d'accueil des ateliers est-il réglé? L'organisme d'exécution a-t-il une politique préexistante régissant la gestion de la trésorerie dans le cadre des ateliers?</i></p>		Définir la gestion des ateliers, indemnité journalière et frais de transport
i.	<p>Admissibilité des avances provenant des fonds du projet et justification en temps utile.</p> <p><i>Sur quelle base les fonds sont-ils transférés à d'autres organismes d'exécution (mémoires d'accord, contrats, etc.)? Les modalités applicables à différents types de partenaires ou fournisseurs sont-elles précisées dans le manuel d'exécution du projet?</i></p>	Le projet enregistre seulement deux récentes avances (octobre 2021), elles ne sont pas encore justifiées. Toutefois, la mission a relevé que ces avances ne seront pas justifiées dans les délais requis.	Adosser les mises à dispositions des fonds sur un phasage de livrables de 1 à trois mois.
j.	<p>Respect des clauses de gestion financière figurant dans les accords de financement et dans la lettre à l'emprunteur/au bénéficiaire.</p> <p><i>Indiquez si des clauses n'ont pas été respectées.</i></p>	La mission a relevé trois clauses non respectées : i) l'évaluation du personnel à la fin de chaque contrat ; le paiement de la contribution de l'état de l'exercice 2021 ; iii) les contrats de travail annuel.	
k.	<p>Admissibilité des dépenses par rapport à l'accord de financement.</p>	La mission n'est pas identifiée de dépenses inadmissibles.	

Sujet		Brève description des problèmes	Mesures d'atténuation
	<i>Des dépenses inadmissibles ont-elles été constatées lors de précédentes missions de supervision ou dans le cadre de rapports d'audit externe? Dans l'affirmative, pour quelles raisons les dépenses en question étaient-elles inadmissibles? Contrôlez au moins 30% des dépenses déclarées depuis la précédente mission de supervision afin d'en vérifier le caractère admissible au sens de l'accord de financement, de la lettre à l'emprunteur et des autres exigences du FIDA.</i>		
l.	Existence d'un dispositif d'audit interne. <i>L'organisme d'exécution est-il doté d'un service d'audit interne? Le projet fera-t-il l'objet d'un audit interne? Dans la négative, un audit interne est-il jugé nécessaire pour garantir le bon fonctionnement des contrôles internes? Quel est le rôle de l'audit interne?</i>	Il est recruté en juillet 2021 à temps partiel à raison de 1 un mois et demi (1,5 mois) par trimestre durant une année. Le premier plan d'audit est disponible et le rapport de la période de référence sera soumis avant la fin de décembre. La mission recommande d'élargir la revue suivant la cartographie des risques.	Elargir la revue suivant la cartographie des risques.
m.	Adéquation du dispositif d'audit interne et qualité du rapport. <i>La fonction d'audit interne est-elle indépendante? Quelles sont les qualifications du personnel chargé de l'audit interne? Quel est le champ d'action de la fonction d'audit interne?</i>	N/A	N/A
n.	Évaluation des questions soulevées dans les rapports d'audit. <i>L'auditeur interne a-t-il signalé des problèmes susceptibles de donner lieu à des dépenses inadmissibles? Des mesures ont-elles été prises pour donner suite aux recommandations issues de l'audit?</i>	N/A	
5.	Information comptable et financière		
a.	Méthode de comptabilité appliquée dans le cadre du projet (comptabilité de caisse, comptabilité d'exercice) et conformité des principes comptables aux exigences du FIDA (normes IFRS, normes IPSAS, normes IPSAS selon la méthode de la comptabilité de caisse, etc.).		
b.	Adéquation et fiabilité du système de comptabilité.	Le projet applique la méthode de comptabilité d'exercice. Le traitement de l'information financière et comptable s'effectue sur Tom. Ce dernier	

Sujet	Brève description des problèmes	Mesures d'atténuation
<p><i>La comptabilité est-elle tenue en partie double? Précisez le logiciel de comptabilité utilisé.</i></p> <p><i>Les données budgétaires sont-elles saisies et contrôlées au moyen du système comptable? Le système comptable permet-il de produire des rapports financiers automatisés réguliers? Le projet est-il doté de politiques, de procédures et de manuels encadrant les activités et définissant les responsabilités du personnel? Les politiques et les procédures comptables sont-elles régulièrement mises à jour pour les activités du projet? Les politiques et les procédures sont-elles communiquées à l'ensemble du personnel approprié?</i></p>	<p>est maîtrisé par le RAF et le Chef Comptable. Les premiers états financiers de neuf mois ont été interrogés sur Tom suivant les normes comptables nationales (OCAM). Ce dernier s'inspire du système comptable de l'SYSCOAOHADA.</p>	
<p>c. Tenue et rapprochement du registre des actifs immobilisés (contrôles physiques et sur échantillon).</p>		
<p>d. Adéquation de la documentation et des contrôles relatifs aux systèmes d'information, notamment en ce qui concerne les procédures comptables documentées, la sauvegarde/l'archivage des documents financiers et l'intégration de l'ensemble des sous-systèmes.</p> <p><i>Qui est responsable de la tenue des dossiers?</i></p>	<p>La sauvegarde et l'archivage sont assurées par le RAF et le chef Comptable suivant le type de dossiers. Toutefois, des améliorations sont nécessaires pour assurer une bonne sauvegarde.</p>	<p>Instaurer le système d'archivage électronique et désigner un responsable.</p>
<p>e. Adéquation du plan comptable aux fins de la comptabilité du projet.</p> <p><i>Reportez-vous au dernier examen de l'audit dans le Système de suivi des rapports d'audit (ARTS) pour obtenir l'évaluation la plus récente des rapports financiers et la note de performance attribuée.</i></p>	<p>Pas d'adéquation identifiée, cependant certains schémas comptables appropriés pour la neutralité du résultat, l'équilibre emplois et ressources, contribution des bénéficiaires et du Gouvernement ne sont pas définis dans le manuel</p>	<p>-Redéfinir les schémas comptables relatifs à : i) la neutralité du résultat ; ii) l'équilibre des emplois et des ressources ; iii) la contribution des bénéficiaires et du Gouvernement dans le manuel</p>
<p>f. Comptabilisation des opérations en temps utile, rapprochements effectués et approuvés avec régularité, et contrôles des erreurs de comptabilité.</p> <p><i>Indiquez quelles sont les mesures de contrôle établies.</i></p>	<p>La comptabilité est à jour. Les opérations comptables sont enregistrées par le Chef Comptable et vérifiées par le RAF. Les états de rapprochements au 31 octobre sont édités sur Tom et soumis à la mission. Ceux-ci sont approuvés par les responsables fiduciaires. Mais, la date indiquée pour l'établissement des états de rapprochement n'a pas été respectée, à savoir le 05 de M+1.</p>	<p>Veiller au respect du calendrier d'établissement des états de rapprochement</p>

Sujet	Brève description des problèmes	Mesures d'atténuation
g. Comptabilité et déclaration adéquates des fonds de contrepartie (y compris les taxes et les exonérations fiscales) et des contributions des bénéficiaires. <i>Le système comptable est-il aussi utilisé pour comptabiliser les cofinancements?</i>	Le système permet la comptabilisation des fonds de contrepartie et des bénéficiaires. Cependant, les écritures doivent être inscrites sur les fiches de dépenses puis les définir dans le manuel.	
h. Exhaustivité, précision, utilité et ponctualité des rapports financiers. <i>Les rapports financiers sont-ils établis conformément aux normes internationales? Les rapports financiers sont-ils établis conformément au Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit?</i>	Le rapport intermédiaire financier du semestre 2021 a été envoyé le 22 octobre 2021. Aussi, certaines appendices prescrites du manuel de l'informations n'ont pas été fournies.	Paramétrer l'ensemble des appendices du RFI et respecter les délais de soumission
i. Présentation des recettes et dépenses réelles et prévues et du taux d'exécution du PTBA.	PTBA 2021. Il a été approuvé le 24 septembre 2021 par le Comité de Pilotage et non objecté le 13 novembre 2021 par le FIDA. Il se chiffre à 2 435 655 EUR puis révisé en septembre pour 1 575 571 EUR par ANO du 10 septembre 2021. Au 31/10/21 ce PTBA a été exécuté à hauteur de 585 366 EUR, soit un taux de réalisation financière de 37,15% pour une exécution technique de 47%	Renforcer les capacités de l'équipe technique afin d'améliorer la performance.
j. Rapports intermédiaires de gestion financière – états financiers annuels non audités. <i>Des états financiers intermédiaires sont-ils établis à la fréquence indiquée dans la lettre à l'emprunteur/au bénéficiaire? Des états financiers annuels non audités sont-ils soumis dans les quatre mois suivant la fin de l'exercice financier?</i>	Le rapport intermédiaire financier du premier semestre 2021 a été envoyé le 22 octobre 2021.	Veiller au respect du calendrier de soumission du RFI prescrit dans la lettre à l'Emprunteur
k. Concordance raisonnable entre le taux de décaissement des dépenses récurrentes et celui des dépenses d'investissement. <i>Évaluez les informations déclarées dans les états financiers à l'aune des renseignements figurant dans les rapports intermédiaires afin de vérifier la cohérence des données.</i>	Les états financiers non audités ont été transmis le 02 juin 2021.	Veiller au respect du calendrier de soumission des états financiers non audités prescrit dans la lettre à l'Emprunteur
6. Audit externe [voir la section Qualité et ponctualité des audits dans le Système de suivi des rapports d'audit]		
a. Réalisation du premier audit. <i>Si le premier audit n'a pas encore été effectué, commentez l'état de la passation de marché relative</i>		

Sujet	Brève description des problèmes	Mesures d'atténuation
<p><i>aux services de l'auditeur et commentez le mandat attribué à ce dernier.</i></p>		
<p>Si le premier audit a déjà été effectué et évalué dans le Système de suivi des rapports d'audit (ARTS):</p> <p>b. <i>i) Reportez-vous au dernier rapport de supervision, qui devrait mentionner le dernier examen de l'audit (consigné dans ARTS) où seront abordés les aspects de ponctualité et les normes d'audit.</i></p> <p><i>ii) Commentez l'état de la passation de marché relative aux services de l'auditeur ainsi que l'adéquation de son mandat en vue du prochain cycle.</i></p> <p><i>iii) Commentez l'état de la mise en œuvre des recommandations ARTS, en soulignant les problèmes résolus et les mesures qui restent à appliquer.</i></p>	<p>L'audit des comptes de l'exercice 2020 a été effectué en mai 2021, le rapport y afférent a été envoyé 22 juin 2021.</p> <p>La mission de l'exercice 2021 pourrait être confiée à nouveau au cabinet chargé du précédent audit 2020. En revanche, l'étendue de la mission doit être élargie aux partenaires et surtout sur les questions de passation des marchés et gestion du personnel.</p> <p>Etat de mise en œuvre des recommandations : Toutes les recommandations ont été exécutées.</p>	



Investir dans les populations rurales

Sao Tomé-et-Principe

Rapport de supervision

Appendice 5: Préparation et planification de la mission, mandat, calendrier et personnes rencontrées

Dates de mission: Du 06 au 15 décembre 2021

Date du document: 14/01/2022

Identifiant du projet 2000001937

Numéro du rapport: 6000-ST

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

APPENDICE 5 : PRÉPARATION ET PLANIFICATION DE LA MISSION, MANDAT, CALENDRIER ET PERSONNES RENCONTREES

Contexte

1. L'Accord de financement du Projet d'appui à la Commercialisation, Productivité Agricole et Nutrition (COMPRAN) a été signé à Rome le 13 février 2020 par le FIDA et le Ministre du Plan, des Finances et de l'Économie Blue de la République Démocratique de São Tomé et Príncipe. Il est entré en vigueur le 16 juin 2020 suite à sa ratification par le Parlement en Avril de la même année et le lancement officiel eut lieu les 8, 9 et 10 juillet 2020 à travers un atelier virtuel qui a réuni toutes les parties prenantes nationales et les partenaires d'appui au développement. Les dates d'achèvement et de clôture sont respectivement le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2026.
2. L'objectif global du COMPRAN est de « Contribuer à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique rurale par la promotion d'une agriculture sensible à la sécurité alimentaire et à la nutrition ». L'objectif de développement est « Améliorer durablement les revenus, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits producteurs, en particulier des femmes et des jeunes ».
3. Le Projet est structuré en deux composantes d'activités à impacts directs sur les bénéficiaires. Il s'agit : (i) Composante A. Consolidation et développement des relations d'affaires dans les filières (ii) Composante B. Promotion de systèmes de production performants et résilients dans les filières. Les deux composantes sont liées entre elles par des investissements structurants et des mécanismes de renforcement facilitant la transition socioéconomique des petits producteurs, des femmes et des jeunes ruraux vers des systèmes intégrés au marché, viables et garantissant sur le long terme leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces deux composantes sont mises en œuvre par une troisième composante : Coordination, gestion et suivi-évaluation.
4. Zone d'intervention: Le projet a une portée nationale et ses activités seront mises en œuvre dans les zones rurales des deux îles de Sao Tomé et Príncipe en adoptant une approche visant, d'une part, à intensifier la production dans les bassins actuels qui concentrent plus de 80% des exploitations agricoles familiales (districts de Me-zochi, Lobata et Cantagalo à Sao Tome) et d'autre part, à mettre en valeur le potentiel agricole dans les zones faiblement exploitées (districts de Caue et Lemba à Sao Tome et région autonome de Príncipe).
5. Population cible. Le projet touchera environ 8700 ménages ruraux, correspondant à 34800 personnes, soit:
 - (i) 6.500 petits exploitants agricoles affiliés à des associations, unions ou coopératives de producteurs,
 - (ii) 1.500 producteurs ruraux non-affiliés aux associations ou coopératives appuyées par le projet, dont 60% seront dirigés par des femmes.
 - (iii) 700 jeunes promoteurs d'initiatives économiques (dont 20% à Príncipe),

Objectif général et déroulement de la mission

6. Cette mission de supervision complète est la première depuis le lancement officiel du Projet. Son objectif est d'évaluer l'état d'exécution du projet après 18 mois de démarrage ainsi que la performance au regard du PTBA et des principaux indicateurs du cadre logique. Elle formulera les recommandations requises visant à améliorer la performance d'ensemble du projet. La mission de supervision se référera au canevas ORMS du FIDA. Un consultant indépendant intégrera la mission pour faire le point sur le don RPSF greffé au COMPRAN dans le contexte du COVID-19.
7. Durée et produits à livrer: La mission se déroulera à distance à travers des réunions virtuelles et discussions du 06 au 20 décembre 2021. Elle tiendra des séances de travail avec les autorités de tutelle et l'Unité de Gestion du Projet, les autorités régionales et locales ainsi que les potentiels partenaires et bénéficiaires du projet.
8. La mission préparera un aide-mémoire qui sera discuté avec autorités de tutelle le jeudi 16 décembre 2020 présentant les travaux de la missions, constats et appuis fournis pour l'amélioration de la performance du projet, puis un rapport complet de supervision avec les notations et tous les annexes et appendices appropriés le 21 décembre 2021.
9. **Composition de l'équipe:** La mission sera composée de :
 - (i) Mme Emime Ndiokubwayo ; Directrice Pays / chef de mission,
 - (ii) Marcelin Norvilus ; Chargé de programme;
 - (iii) Lazare Hoton ; CFI, coordination technique ;

- (iv) Edi Bruni ; CFI, agronome;
- (v) Moussa Djagoudi ; CFI, agrobusiness ;
- (vi) Michelet Boyer ; CFI, consultant, spécialiste. Infrastructures rurales ;
- (vii) Richemont Seki, spécialiste en Nutrition
- (viii) Mamadou Diouldé SOW, Spécialiste en passation des marchés ;
- (ix) Olga Azelokonon, spécialiste en genre et ciblage et Suivi-Evaluation ;
- (x) 1 spécialiste en gestion financière (FMD).

Termes de référence détaillés des membres de la mission

10. Les termes de référence détaillés de chaque membre de l'équipe sont présentés ci-dessous. Si requis, des tâches complémentaires peuvent être demandé par le chef de mission ou le coordonnateur technique.

11. **Mme Emime Ndiokubwayo, Directrice Pays.** En tant que **Chef de mission**, elle assurera le dialogue avec les autorités gouvernementales, l'UGP de COMPRAN et les autres parties prenantes. Elle veillera que le projet reste aligné aux priorités nationales et respecte les directives de l'Accord de financement. Elle fera le point sur les différentes sources de financements promises dans le DCP et les perspectives d'autres partenariats éventuels.

12. **Marcelin Norvilus, Chargé de programme, FIDA.** Il assiste la Directrice dans la coordination d'ensemble et la planification de la mission, veillera au bon déroulement de la mission. De manière plus spécifique, il effectuera les tâches suivantes: (i) Évaluer l'efficacité du système de coordination établi par l'UCGP et l'efficacité du suivi des opérations; (ii) Faire le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations des missions d'appui antérieures;

13. **M. Lazare Hoton, CFI, Coordonnateur technique de la mission :** Il assurera la coordination technique de l'ensemble de la mission, incluant la distribution des tâches spécifiques aux membres et veillera au bon déroulement de la mission. De manière plus spécifique, il effectuera les tâches suivantes:

- Évaluer de manière globale le niveau d'exécution du PTBA 2020-2021 par composante, analyser les écarts et proposer les ajustements sur les PTBA 2022;
- Apprécier et Evaluer la capacité des équipes de Projets en particulier l'UGP à s'acquitter de leurs missions et à fournir en temps opportun les résultats escomptés;
- Examiner les différents partenariats et conventions de mise en œuvre signés avec les opérateurs du Projet dans le cadre du PTBA 2020-2021 et en faire une synthèse permettant d'avoir une vue globale des réalisations sur la base des indicateurs de performance retenus;
- Analyser les contraintes de mise en œuvre des partenariats avec les opérateurs et proposer des solutions discutées avec les équipes;
- Evaluer le niveau d'avancement des activités d'accès au financement rural dans le contexte du partenariat prévu entre le COMPRAN et la BISTP sous l'arbitrage du MAPDR ;
- Assurer la consolidation et restitution de l'aide-mémoire de supervision et du rapport de mission sur la base des contributions des membres de la mission.
- S'assurer de la revue qualité et soumission de ces rapports à temps au FIDA.

14. **Mme Edi Bruni; CFI, agronome:** elle aura les responsabilités suivantes :

- Apprécier le niveau de réalisation des activités, du PTBA 2020-2021, relatives à l'intensification des productions agricoles et de la valorisation des productions et des activités économiques des ménages;
- Passer en revue les activités réalisées pour la mise en place d'un cadre favorable à l'amélioration des itinéraires techniques, Champs écoles paysans (CEP), formations technico-économique spécialisées; formations et accompagnement en développement organisationnel des OP de production, visites d'échanges et formation sur le leadership féminin;
- Evaluer les dispositifs de mise en œuvre des activités d'appui à l'accès aux semences et intrants;
- Formuler de recommandations spécifiques pour améliorer la performance et l'efficacité du projet dans les domaines suscités ;

15. **M. Moussa Djagoudi; CFI, spécialiste en agrobusiness;**

- Evaluer l'état d'avancement dans la mise en place des dispositifs d'appui à la création de la valeur ajoutée visée à travers les partenariats économiques
- Faire la revue des recommandations formulées à l'issue de la mission d'appui conduite en mai 2021
- Apprécier le niveau de réalisation des activités, du PTBA 2020-2021, relatives à la commercialisation et de la valorisation des productions et des activités économiques des ménages;
- Faire la revue des documents et outils développés pour opérationnaliser les axes 1 et 2 portant respectivement sur les partenariats d'affaires et la promotion des activités génératrices de revenus
- Evaluer les progrès réalisés dans la mise en place des partenariats commerciaux en l'occurrence (i) les partenariats commerciaux standards (PCS) et les partenariats publics-privés-producteurs (4P).
- Apporter le cas un appui-conseil pour éclairer les questionnements d'ordre méthodologique de l'équipe de projet
- Formuler des recommandations pour améliorer l'exécution et la performance du projet en matière d'accès du groupe-cible au marché.

16. **M. Michelet Boyer, Consultant / Spécialiste en gestion de projets :** Il sera responsable de passer en revue les aspects infrastructures du projet. De façon spécifique :

- Examiner le niveau de réalisation des activités du PTBA 2020-2021 du projet COMPRAN dans le domaine des infrastructures (irrigation, routes agricoles, etc.) et faire des recommandations pour améliorer la performance en 2022 en se fixant des objectifs concrets avec des indicateurs mesurables;
- Faire le point sur les études en cours ou à réaliser, réviser les TDR et contrats afin de faire les recommandations appropriées ;
- Analyser de manière spécifique les contraintes de mise en œuvre des activités et proposer des solutions en concertation avec l'UGP et les partenaires institutionnels;
- Contribuer à la rédaction de l'aide-mémoire et du rapport de supervision et préparer à la demande du coordonnateur technique de mission les annexes techniques spécifiques relevant de son domaine.

17. **Richemont Seki, Spécialiste en nutrition: il exécutera les tâches suivantes :**

- Examiner le niveau de réalisation des activités du PTBA 2020-2021 du projet COMPRAN dans le domaine de la nutrition et faire des recommandations pour améliorer la performance en 2022 en se fixant des objectifs concrets avec des indicateurs mesurables;
- Évaluer les interventions liées directement - ou les interventions à la nutrition sont indirectement - pour déterminer dans quelle mesure elles s'attaquent aux problèmes nutritionnels identifiés dans le DCP ;
- Examiner et évaluer si les modalités de mise en œuvre des interventions nutritionnelles en termes de ressources humaines, de capacités et de financement de projet (y compris les activités financées par NORAD) sont adéquates ;
- Évaluer l'adéquation et la qualité des interventions nutritionnelles du projet, les progrès de la mise en œuvre des activités de nutrition planifiées et la qualité de la mise en œuvre (par exemple, matériel de formation, outils) et faire des recommandations pratiques ;
- Examiner les rapports d'avancement et les recommandations des précédentes missions d'appui à la mise en œuvre et de supervision et vérifier s'ils ont été suivis ; et faire des recommandations pertinentes si nécessaire ;
- Vérifier que la nutrition est intégrée dans tous les aspects du programme et évaluer si d'autres activités du programme ont des effets négatifs sur l'état nutritionnel de la population cible ;

- Évaluer l'intégration de la nutrition aux autres thèmes d'intégration du FIDA pendant la mise en œuvre ;
- Identifier les défis liés à la mise en œuvre et fournir un soutien technique et des conseils pratiques au besoin.
- Évaluer l'inclusion et la pertinence des indicateurs de nutrition dans le S&E et le système de connaissances et d'apprentissage ; vérifier si les données sont systématiquement suivies et rapportées (y compris les rapports dans l'ORMS)
- Contribuer à l'aide-mémoire et au rapport de mission et de tout autre document pertinent

18. **Olga Azelokonon, spécialiste en genre, ciblage et Suivi-Evaluation** : La consultante, Mme Olga Y. Azelokonon, Spécialiste en genre, ciblage, inclusion sociale et suivi-évaluation aura pour mandat de couvrir les aspects relatifs au ciblage, à l'inclusion sociale, au genre et au suivi-évaluation en accord avec le coordonnateur technique principal. De manière spécifique, elle aura à :

- Examiner le niveau de réalisation des activités du PTBA 2020-2021 du projet COMPRAN dans les domaines sus cités et faire des recommandations pour améliorer la performance en 2022 en se fixant des objectifs concrets avec des indicateurs mesurables;
- Analyser le niveau de sensibilisation des équipes du projet, des opérateurs de mise en œuvre et des populations bénéficiaires, elles-mêmes, sur les problématiques du genre et des jeunes avec un regard particulier sur les personnes vivant avec un handicap;
- Faire le point avec le/la responsable du genre et ciblage sur l'état de mise en œuvre des recommandations des missions d'appui antérieures (déc. 20 et mai 21)
- Évaluer la fonctionnalité du système de S&E du COMPRAN (informations de base, système de collecte de données, qualité des données et désagrégation par sexe, mise à jour de la base de données et analyse des résultats, préparation des rapports de projet reflétant le suivi des indicateurs) et proposer des mesures nécessaires pour améliorer le système de S&E;
- Contribuer à l'aide-mémoire de mission et au rapport de supervision.

19. **Mamadou Diouldé SOW, Spécialiste en passation des marchés** : En collaboration avec le responsable en charge de la passation des marchés des projets PARSAT et RePER, avec la facilitation du chargé de programme/coordonnateur technique de la mission et du point focal FIDA au Tchad, la consultante exécutera les tâches suivantes :

- Evaluer la mise en œuvre du plan de passations de marchés (PPM) 2020-2021 ;
- Examiner et apprécier la cohérence du plan de passation des marchés (PPM) en rapport avec le PTBA 2020-2021 et les délais/exigences des procédures ;
- Sur la base d'un échantillon de marchés par type, apprécier les procédures de passation des marchés exécutés par le projet pendant la période sous revue en rapport avec leur conformité aux documents de référence (directives du FIDA, accords de financement, lettres à l'emprunteur, procédures nationales, etc.);
- Examiner les progrès réalisés dans le système de classement des dossiers d'achats (entamé au cours de la dernière supervision) et la facilité de retrouver des documents en remplissant le checklist (un consultant relais national était mis à disposition pour remplir la checklist en annexe 5 sous la coordination du spécialiste en passation des marchés) ;
- Vérifier l'indicateur de performance pour la passation de marché qui a été proposé dans le cadre de la supervision partielle de juin 2020 en conformité avec la section M IV annexe 1 du manuel et inclure une justification pour la note attribuée.
- Appuyer le responsable en charge de la passation des marchés à mettre à jour le PPM 2020-2021 et préparer le PPM 2022 en s'assurant de la conformité des méthodes de passation des marchés et les délais techniques et administratifs requis;
- Faire des recommandations à l'UCGP pour améliorer la qualité globale de la passation des marchés au sein des projets couvrant la préparation des dossiers d'appel d'offres /TDR; les méthodes appropriées en fonction du type de marchés ; la constitution de la liste des prestataires, l'évaluation des offres conformément aux directives nationales et du FIDA ;

- Faire la mise à jour (ou la rédaction si nécessaire) des Procurement Risk Matrix pour les deux projets ;
- Contribuer à la rédaction de l'AM de mission et du rapport de supervision et approfondir toute autre question selon les directives du Coordonnateur technique.

20. **Spécialiste en gestion financière:** (*Termes de référence FMD*).

Programme de travail

Horaire (UTC)	Activités	Précision	Implication/Facilitation
28 novembre au 03 décembre 2021			
	Transmission et exploitation documentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation et transmission des documents par Compran • Revue documentaire par Equipe mission 	Equipe COMPRAN et équipe de mission
06 décembre 2021			
9.00-10.30	Réunion interne d'orientation et de cadrage de l'équipe de mission FAO-FIDA	<ul style="list-style-type: none"> • Revue des Tdr • Etat de préparation • Plan d'organisation de la mission 	Equipe de mission
07 décembre 2021			
9.00-10.30	Réunion d'introduction et de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de courtoisie virtuelle aux autorités ou participation des autorités à la réunion de démarrage • Présentation de l'état d'exécution du projet au regard du PTBA et du cadre de gestion des résultats 	Equipe COMPRAN et équipe de mission
10.30-12.00	Rencontre avec les partenaires de la composante A	Discussion sur le contenu des convention de partenariat et l'état de leur mise en œuvre	Facilitation Comp. A. Lazare
12.00-14.00	Pause		
14.00-15.30	Rencontre avec les partenaires de la composante B	Discussion sur le contenu des convention de partenariat et l'état de leur mise en œuvre	Facilitation Comp. B. Edi
08 – 09 décembre 2021			
9.00-12.00	Revues thématiques : <ul style="list-style-type: none"> • RT 10. Partenariats économiques et financement des microprojets et plans d'affaires • RT 20. Production, productivité et infrastructure • RT 30. Genre, ciblage, nutrition, climat, suivi-évaluation • RT 40. Aspects fiduciaires et passation des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de l'état d'avancement dans la mise en œuvre • Echanges avec des échantillons de bénéficiaires • Examen des principales contraintes • Examen de la proposition du PTBA 2022 	Facilitation par la mission RT 10. Moussa & Lazare RT 20. Edi & Michelet RT 30. Olga, Richemont, Victoria, Suwadu RT 40. Mariama, Mamadou
12.00-14.00	Pause		
14.00-16.30	Revues thématiques : <ul style="list-style-type: none"> • RT 10. Partenariats économiques et financement des microprojets et plans d'affaires • RT 20. Production, productivité et infrastructure • RT 30. Genre, ciblage, nutrition, climat, suivi-évaluation • RT 40. Aspects fiduciaires et passation des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de l'état d'avancement dans la mise en œuvre • Echanges avec des échantillons de bénéficiaires • Examen des principales contraintes • Examen de la proposition du PTBA 2022 	Facilitation par la mission RT 10. Moussa & Lazare RT 20. Edi & Michelet RT 30. Olga, Richemont, Victoria, Suwadu RT 40. Mariama, Mamadou
10 décembre 2021			
9.00-12.00	Mise en commun des constats issus des revues thématiques et des pistes de recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des comptes rendus des revues par thème • Discussion et synthèse 	Facilitation : Lazare
11 – 13 décembre 2021			
	Préparation de l'aide-mémoire	Rédaction des contributions selon la répartition des tâches et le plan de rédaction	Equipe de mission
14 décembre 2021			
9.00-10.30	Restitution interne	Présentation de l'aide-mémoire à l'équipe de COMPRAN	Mission
10.30-12.00	Finalisation de l'aide-mémoire	Sur la base des observations et commentaires	
14.00	Transmission de l'aide-mémoire		
15 décembre 2021			

Horaire (UTC)	Activités	Précision	Implication/Facilitation
9.00-11.00	Restitution officielle avec la partie nationale		
15-17 décembre 2021			
	Préparation des contributions au rapport format ORMS	Rédaction des contributions au rapport ORMS selon la répartition des tâches	Membres de la mission
19 décembre 2021			
17.00	Transmission du rapport de mission au FIDA	Rapport au format FIDA	

Structures rencontrées via zoom

DADR - Direction de l'agriculture et du Développement Rural	Direção da Agricultura e Desenvolvimento Rural (DADR)
DP - Direction de l'élevage	Direção da Pecuária (DP)
CADR – Centre d'appui au développement rural	CADR - Centro de Apoio ao Desenvolvimento Rural
Centre de recherche agronomique et technologique	CIAT- Centro de Investigação Agronómica e Tecnológica
Consortium des ONG Alisei et Qua-tela	Consortium ONG Alisei-Qua-tela
ONG ADAPPA - Action pour le Développement Agricole et Protection de l'Environnement	ONG ADAPPA – Acção para desenvolvimento agropecuário e proteção do ambiente
PNASE - Programme nationale d'alimentation et santé scolaire	PNASE Programa nacional de alimentação e saúde escolar
SENAPIQ – Service national de la propriété intellectuelle et de qualité	SENAPIQ – Serviço nacional da propriedade intelectual e de qualidade
INAE – Institut national des routes	INAE – Instituto Nacional de Estradas
DECEL	DECEL
Banque internationale de Sao Tomé-et-Principe (BISTP)	Equipe de direction



Investir dans les populations rurales

Sao Tomé-et-Principe

Rapport de supervision

Appendice 6: Passation des marchés

Dates de mission: Du 06 au 15 décembre 2021

Date du document: 14/01/2022

Identifiant du projet 2000001937

Numéro du rapport: 6000-ST

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

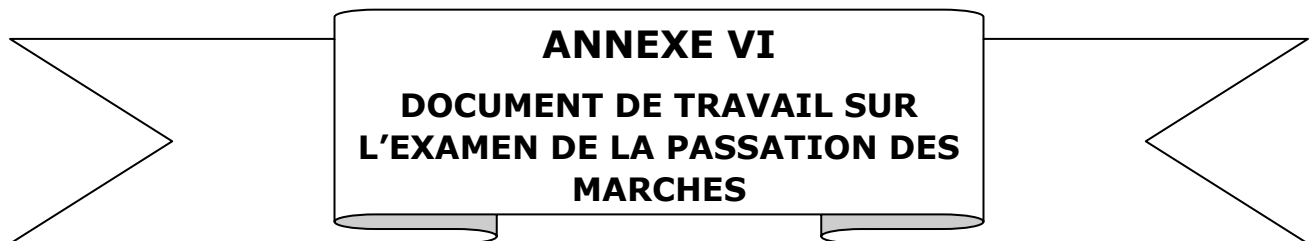
REPUBLIQUE DE SAO TOME ET PRINCIPE

.....

**Projet d'Appui à la Commercialisation à la Productivité Agricole et à
la Nutrition (COMPRAN)**

.....

**Mission de supervision à distance sur les aspects passation des
marchés du 06 au 15 décembre 2021**



Rapport présenté par Mamadou Diouldé SOW,
Consultant en Passation des Marché,
Commune de Ratoma, BP : 542, Conakry - Guinée
Tel : (224) 622 20 38 91/661 25 49 48,
Email : sowdioulde@yahoo.fr , m.sow@ifad.org

Décembre 2021

I. Examen Du Plan de Passation des Marchés (PPM)

La planification de la passation des marchés du projet est établie sur la base du nouveau canevas du FIDA. Le PPM en cours a été révisé en fin octobre 2021 et son niveau d'exécution est plus ou moins acceptable malgré tous les manquements cités. Le taux de réalisation du premier PPM 2020-2021 est de 95,12% pour un total de 41 marchés toutes catégories confondues dont trente-trois (33) marchés de services de consultants, cinq (5) marchés de Biens et trois (3) marchés de travaux. **Aspect jugé satisfaisant**

Tableau : Etat de mise en œuvre PPM 2020 - 2021

CATEGORIE	Nombre de marché prévus en 2020-2021	Nombre de Marchés en cours d'exécution et achevés	Taux de réalisation du PPM 2020-2021 (marchés achevés + en cours)
TRAVAUX	3	3	100%
FOURNITURES	5	4	80%
SERVICES DE CONSULTANT	33	32	96,96%
TOTAL	41	39	95,12%

II. Processus et procédures de la pré-qualification à la soumission des offres

En matière de processus et procédures de présélection à l'appel d'offres, le projet n'a pas lancé de procédures de présélection courant 2021.

III. Processus et procédures d'évaluation et d'attribution de contrat

Pour le processus et procédures d'évaluation et d'attribution des contrats, la mission a passé en revue un échantillon représentatif de contrats tirés du PPM 2020 - 2021 et du registre des contrats (07marchés) dont la liste est jointe en annexe et a formulé les commentaires et recommandations suivants : (voir fiches d'évaluation pour les détails).

La qualité des dossiers passés en revue est de façon générale peu conforme, et la mission recommande impérativement que le projet utilise les documents types du FIDA remis lors de cette mission et éviter la confusion dans la catégorisation des contrats par type de marché. Aspect **jugé de plutôt insuffisant**

IV. Examen de la Gestion et Administration des Contrats

En matière de gestion et administration des contrats, les types des contrats utilisés sont conformes aux standards du FIDA avec indication de toutes les obligations en matière de garantie et les contrats sont signés par les personnes autorisées. Toutefois, le projet doit améliorer la gestion des contrats adjugés par l'utilisation de ICT Tools.

L'absence des preuves de paiement dans les dossiers analysés ne permet pas de juger de la conformité des paiements effectués par rapport aux modalités indiquées dans les contrats ainsi que de la célérité accordée au paiement des différents prestataires après exécution des contrats. La mission recommande vivement d'ajouter aux dossiers archivés de chaque marché les copies des factures et des preuves de paiement y afférents.

La mission note que le registre des contrats produit n'est pas conforme au formulaire C10 et les informations actuelles sur le modèle utilisé sont incomplètes. La mission recommande, de reprendre le registre sur la base du formulaire C10 remis lors de cette mission. Aspect **jugé de plutôt insuffisant**

V. Examen du système de classement des archives du projet en matière de conservation / enregistrement et de la facilité de récupération des documents

En matière de conservation des dossiers, l'archivage des documents de passation des marchés est à améliorer de façon drastique et urgente afin non seulement de permettre la traçabilité du processus mais aussi de s'assurer du respect des procédures (Directives du FIDA et procédures nationales). Aspect **jugé de plutôt insuffisant**

VI. Examen des problèmes identifiés lors de la mission précédente, aide-mémoire et problèmes liés à l'approvisionnement identifiés dans les rapports d'audit du projet

La précédente mission de supervision n'avait apparemment pas formulé de recommandation spécifique sur le volet passation des marchés

VII. Examen de tout changement important dans le système et les pratiques de passation des marchés de l'emprunteur / bénéficiaire

La mission note qu'il n'y a pas eu de changements importants dans le système et les pratiques de passation des marchés de l'emprunteur depuis la dernière mission de supervision.

VIII. Évaluation des besoins en formation du personnel des achats

Le Projet dispose d'un nouveau responsable passation des marchés. Afin d'améliorer la mise en œuvre de la passation des marchés au niveau du projet, la mission recommande vivement le renforcement des capacités du RPM et de tous les acteurs de mise en œuvre du Projet en passation des marchés selon les nouvelles Directives du FIDA y compris l'utilisation des nouveaux outils développés à cet effet. Cet aspect est **jugé de plutôt insuffisant**

IX. Principaux résultats et conclusions de la mise à jour de l'évaluation de la PRM

La mission ne note pas de changement important dans l'évaluation de la PRM faite en juin 2021. Toutefois, une nouvelle version de la PRM est réalisée au cours de cette mission.

X. Justification de l'indicateur de performance des achats

La mise en œuvre de la passation des marchés du COMPRAN est globalement peu conforme, et la mission recommande les améliorations suivantes :

1. Application correcte des procédures en matière de sélection des consultants individuels conformément aux Directives du FIDA et au manuel fiduciaire du projet mis à jour en 2020 ;
2. Non utilisation de trop de sous critères dans les dossiers de prestations intellectuels pour ne pas noyer le critère principal et n'utiliser que ceux qui peuvent être évalué de façon objective sur dossier mais pas par exemple sur la capacité élevée en communication, en relations humaines et commerciales ou encore en capacité linguistique (Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de l'étude de marché des matières premières et produit de transformé sur le marché local du Projet);
3. Célérité dans la préparation et le déroulement du processus de passation des marchés ;

4. Retour rapide du projet dans les demandes de clarifications du FIDA sur les dossiers de passation ;
5. Amélioration de la qualité des rapports d'évaluation en retraçant les étapes essentielles de l'évaluation (examen préliminaire, évaluation technique et financière) ;
6. Reprise de l'archivage des dossiers de passation des marchés en ajoutant de façon chronologique, tous les documents y afférant afin de faciliter la traçabilité de l'ensemble du processus et permettre d'apprécier à la fois le respect des Directives de passation des marchés du FIDA et l'exécution physique et financière du contrat. **Aspect jugé de plutôt insuffisant.**

XI. Recommandations en vue d'une amélioration et actions de suivi pour l'emprunteur / le bénéficiaire et / ou le FIDA

N°	Activités	Dispositions	Responsable	Date butoir
1	Archivage	Compléter l'archivage en ajoutant toutes les pièces concernant le dossier afin de faciliter la traçabilité du processus et de permettre d'apprécier à la fois non seulement de la conformité par rapport aux procédures de passation des marchés du FIDA & de la réglementation nationale mais aussi de l'exécution physique et financière du contrat	RPM/RAF	En continu
2	Services de consultants	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer correctement les procédures en matière de sélection des consultants individuels conformément aux Directives du FIDA et au manuel fiduciaire du projet - Non utilisation de trop de sous critères dans les dossiers de prestations intellectuels pour ne pas noyer le critère principal et n'utiliser que ceux qui peuvent être évalué de façon objective sur dossier mais pas par exemple sur la capacité élevée en communication, en relations humaines et commerciales ou encore en capacité linguistique 	RPM/RAF/ Directrice	En continu
3	Processus de passation	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de la célérité dans la préparation et le déroulement des différents processus engagés au niveau du projet - Assurer un retour (réponses) dans les meilleurs délais les demandes de clarifications du FIDA sur les dossiers de passation 	RPM/ Directrice	En continu
4	Registre des contrats	Reprendre le registre des contrats conformément au formulaire C10	RPM	En continu
5	Documents de passation des marchés	Utiliser les documents-types en français du FIDA (dossiers et rapports)	RPM/Directrice	En continu
6	Renforcement des capacités	Renforcement des capacités du RPM et de tous les acteurs de mise en œuvre du Projet en passation des marchés selon les nouvelles Directives du FIDA y compris l'utilisation des nouveaux outils développés à cet effet	Directrice/FIDA	30/01/2022

Fiche d'évaluation des marchés

Catégorie : Consultants

Seuil de revue préalable

Nom du contrat : Convention avec l'INE pour la réalisation de l'enquête sur la situation de référence auprès des ménages Suivant contrat n° : 037/UCP/COMPRAN/2021 En date du : 26/06/2021	Catégorie	Monnaie	Montant du Contrat	Contre-valeur en USD
	Consultant X	EURO	62 014,90	70 459,41
Nom & adresse du contractant : Institut National des Statistiques (INE)				
Description	Vérification	Remarques		
Liste de contrôle de NO pour l'examen préalable du projet d'appel à propositions				
Services généraux				
La passation des marchés est-elle conforme à l'Accord de financement et tout changement ultérieur apparaît-il dans les rapports de mission (par exemple, supervision, examen à mi-parcours, comptes rendus de mission, aide-mémoires, correspondance, etc.) ?	Conformité de la passation des marchés à l'Accord de financement	L'activité est conforme aux activités prévues dans le cadre de ce financement		
La passation des marchés est-elle conforme au PTBA et au PPM approuvés ?	Conformité de la passation par rapport au PTBA et PPM approuvé	L'activité a été planifiée dans le PPM 2021 approuvé par le FIDA suivant référence n° C1210201, ligne 88		
Adéquation et qualité de l'appel à propositions				
Instructions à l'intention du consultant (dont les formulaires et les fiches de données applicables)	TDR	Non applicable		
Caractère raisonnable de la date limite de soumission	Lettre d'invitation	Non applicable		
Exigences relatives à la fixation des prix (p. ex. en fonction du temps, montant forfaitaire, remboursable)	TDR	Le marché est un contrat à rémunération forfaitaire		
Dispositions monétaires	Convention	Les dispositions monétaires sont traitées par l'article 9 de la convention		
Mandat décrivant les exigences techniques, des résultats clairement définis et les exigences en matière de rapports	TDR	Les exigences techniques, les résultats et les exigences en matière de rapports sont décrites à l'article 5 page 6 et article 8, page 7 de la convention		
Méthode de sélection correcte et appropriée (SFQC, SFQ, SMC, SQC, etc.)	TDR	La méthode de sélection utilisé pour ce recrutement est l'Entente Directe		
Critères d'évaluation (techniques et financiers) pour l'attribution du contrat	TDR	Non applicable		
Clarté et pertinence de l'utilisation des préférences par l'emprunteur (p. ex. la méthode par laquelle les consultants nationaux peuvent être favorisés)	TDR	Non applicable		
Exigences en matière d'assurance	Contrat	Les exigences en matière d'assurance ne sont pas traitées dans le cadre du présent marché		
Autres questions				
Examen de spécification des qualifications scolaires et de l'expérience du personnel de l'entreprise et/ou du personnel clé	TDR	Sans objet		
Examen des pièces jointes qu'il est proposé d'inclure dans le dossier d'appel d'offres	TDR	Les pièces qui sont proposés d'être incluses dans le dossier sont conformes pour l'essentiel au standards requis		
Examen de la présentation par les emprunteurs du rapport sur la liste restreinte décrivant le processus qui a mené à la liste restreinte pour la passation des marchés pour lesquels une demande de manifestation d'intérêt et un processus de liste restreinte ont été utilisés	Entente Directe	Non applicable		
Examen du projet de contrat	Convention	La convention est conforme pour l'essentiel aux standards requis		
Liste de contrôle de la NO pour l'examen préalable du rapport d'évaluation technique				
Preuve de la publication de l'avis de passation de marché, le cas échéant	Entente Directe	Non applicable		
Nombre de soumissionnaires qui ont présenté leur offre avant la date limite	Entente Directe	Non applicable		
Assurance que l'examen préliminaire a été effectué de manière efficace, tous les soumissionnaires choisis pour l'évaluation technique s'étant conformés aux exigences administratives par la présentation de toute la documentation nécessaire	Entente Directe	Non applicable		

Evaluation technique faite de manière efficace, en précisant comment tous les soumissionnaires ont satisfait (ou non) à chacun des critères d'évaluation	Entente Directe	Non applicable
Classement des soumissionnaires à la suite de toutes les réponses ci-dessus	Entente Directe	Non applicable
Autres informations que le FIDA peut raisonnablement demander. Dans la plupart des cas, il serait pertinent de demander des preuves de l'évaluation faite par chaque membre du Comité de l'évaluation technique (fiches de notes, fiches d'évaluation, etc.)	Entente Directe	Non applicable
Rapport d'évaluation combiné (y compris l'évaluation financière) (Remarque : ce processus ne s'applique pas aux SFQ, SBD, SQC, SFU)	Entente Directe	Non applicable
Evaluation financière faite de manière efficace, y compris la correction des erreurs arithmétiques et la conversion des devises, le cas échéant	Proposition financière	Le montant figurant dans la convention de 62 014,90 Euro (article 9, page 8 et annexe 2 : budget détaillé, page 15) est différent du montant négocié de 98 314,50 Euro
Le rapport comprend la recommandation d'attribution du contrat	Entente Directe	Non applicable
a. Une annexe comportant : i. Le procès-verbal de l'ouverture formelle des propositions financières ii. Les formulaires d'évaluation, signés par le Comité de l'évaluation technique	Entente Directe	Non applicable
Liste de contrôle de la NO pour l'examen préalable du projet de contrat négocié et des procès-verbaux des négociations		
Le FIDA examine le projet de contrat et le procès-verbal des négociations (le cas échéant) pour s'assurer que le projet de contrat correspond au contrat figurant dans le dossier d'appel d'offres remis aux soumissionnaires et que le prix final figurant dans le contrat correspond au prix évalué, sauf modifications résultant de négociations. La justification de ces changements doit être consignée dans le procès-verbal des négociations qui doit être envoyé avec le projet de contrat pour la NO du FIDA	PV de négociation et convention	Le montant figurant dans la convention de 62 014,90 Euro est différent du montant final de 98 314,50 Euro indiqué dans le PV de négociation sans justification des motifs du changement.
Conclusion & recommandations	<p>Conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le montant révisé et négocié de la proposition financière est différent du montant de la convention signée - Absence de quelques documents essentiel liés au processus (factures et preuves des paiements, rapport de mission...) <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de la cohérence du montant de l'offre financière négociée et celui portée dans la convention et en cas différence, l'indiquer expressément dans le PV de négociation qui précède la finalisation et la signature de la convention - Compléter l'archivage des dossiers afin de permettre de retracer l'ensemble du processus et de pouvoir apprécier le niveau d'exécution physique et financière ainsi que du respect des procédures 	

Nom du contrat : Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de l'étude de marché des matières premières et produit de transformé sur le marché local du Projet Suivant contrat n° : processus en cours de finalisation En date du :	Catégorie	Monnaie	Montant du Contrat	Contre-valeur en USD
	Consultant X	USD	13 620,18	
Nom & adresse du contractant : Philipe Bonfim				
Description	Vérification	Remarques		
Liste de contrôle de NO pour l'examen préalable du projet d'appel à propositions				
Services généraux				
La passation des marchés est-elle conforme à l'Accord de financement et tout changement ultérieur apparaît-il dans les rapports de mission (par exemple, supervision, examen à mi-parcours, comptes rendus de mission, aide-mémoires, correspondance, etc.) ?	Conformité de la passation des marchés à l'Accord de financement	L'activité est conforme aux activités prévues dans le cadre de ce financement		
La passation des marchés est-elle conforme au PTBA et au PPM approuvés ?	PTBA et PPM approuvé	L'activité n'a pas été planifiée dans le PPM 2020-2021 approuvé par le FIDA		
Adéquation et qualité de l'appel à propositions				
Instructions à l'intention du consultant (dont les formulaires et les fiches de données applicables)	TDR	Sans objet		
Caractère raisonnable de la date limite de soumission	Lettre d'invitation	Sans objet		
Exigences relatives à la fixation des prix (p. ex. en fonction du temps, montant forfaitaire, remboursable)	TDR	Information non disponible		
Dispositions monétaires	Contrat	Information non disponible		
Mandat décrivant les exigences techniques, des résultats clairement définis et les exigences en matière de rapports	TDR	Les exigences techniques, les résultats et les exigences en matière de rapports sont décrites dans les Termes de références		
Méthode de sélection correcte et appropriée (SFQC, SFQ, SMC, SQC, etc.)	TDR	La méthode de sélection utilisé pour ce recrutement est la Sélection des consultants individuels (SCI)		
Critères d'évaluation (techniques et financiers) pour l'attribution du contrat	Rapport d'évaluation	Les critères de qualification établis dans les TDR pour des fins d'évaluation sont repris dans le rapport. Toutefois, ces critères ne sont pas applicables dans le cadre de la méthode de sélection choisie, qui ne requiert en principe qu'une simple comparaison de CV à ce stade		
Clarté et pertinence de l'utilisation des préférences par l'emprunteur (p. ex. la méthode par laquelle les consultants nationaux peuvent être favorisés)	TDR	Non applicable		
Exigences en matière d'assurance	Contrat	Information non disponible		
Autres questions				
Examen de spécification des qualifications scolaires et de l'expérience du personnel de l'entreprise et/ou du personnel clé	Rapport d'évaluation	L'examen des qualifications et expériences des candidats a été effectué conformément aux TDR		
Examen des pièces jointes qu'il est proposé d'inclure dans le dossier d'appel d'offres	TDR	Sans objet		
Examen de la présentation par les emprunteurs du rapport sur la liste restreinte décrivant le processus qui a mené à la liste restreinte pour la passation des marchés pour lesquels une demande de manifestation d'intérêt et un processus de liste restreinte ont été utilisés	Rapport manifestation d'intérêt	Information non disponible		
Examen du projet de contrat	Projet de Contrat	Information non disponible		
Liste de contrôle de la NO pour l'examen préalable du rapport d'évaluation technique				
Preuve de la publication de l'avis de passation de marché, le cas échéant	Appel à manifestation d'intérêt/demande de CV	Information non disponible		
Nombre de soumissionnaires qui ont présenté leur offre avant la date limite	Rapport d'évaluation	Trois candidats ont déposé leur proposition		
Assurance que l'examen préliminaire a été effectué de manière efficace, tous les soumissionnaires choisis pour l'évaluation technique s'étant conformés aux exigences administratives par la présentation de toute la documentation nécessaire	Rapport d'évaluation	La commission a procédé à un examen des exigences administratives des candidats conformément aux termes de référence		
Evaluation technique faite de manière efficace, en précisant comment tous les soumissionnaires ont satisfait (ou non) à chacun des critères d'évaluation	Rapport d'évaluation	L'évaluation technique a été faite conformément aux critères établis dans les TDR		
Classement des soumissionnaires à la suite de toutes les réponses ci-dessus	Rapport d'évaluation	Les candidats ont été évalués et classés en fonction de la note globale obtenu sur l'évaluation technique selon les TDR en contradiction avec l'esprit de la méthode choisie		

Autres informations que le FIDA peut raisonnablement demander. Dans la plupart des cas, il serait pertinent de demander des preuves de l'évaluation faite par chaque membre du Comité de l'évaluation technique (fiches de notes, fiches d'évaluation, etc.)	Fiches de notes/ Fiches d'évaluation	Information non disponible
Rapport d'évaluation combiné (y compris l'évaluation financière) (Remarque : ce processus ne s'applique pas aux SFQ, SBD, SQC, SFU)	Rapport combiné	Après évaluation financière, un rapport combiné a été rédigé, contrairement aux Directives du FIDA et au manuel de procédures du Projet
Évaluation financière faite de manière efficace, y compris la correction des erreurs arithmétiques et la conversion des devises, le cas échéant	Rapport d'évaluation	Une évaluation financière des trois offres a été faite mais qui n'avait pas sa raison d'être
Le rapport comprend la recommandation d'attribution du contrat	Rapport d'évaluation	Le rapport d'attribution d'évaluation comporte à sa conclusion une recommandation d'attribution du contrat au consultant ayant obtenu la plus haute note combinée
a. Une annexe comportant : iii. Le procès-verbal de l'ouverture formelle des propositions financières iv. Les formulaires d'évaluation, signés par le Comité de l'évaluation technique	Annexes du rapport d'évaluation combinée	Information non disponible
Liste de contrôle de la NO pour l'examen préalable du projet de contrat négocié et des procès-verbaux des négociations		
Le FIDA examine le projet de contrat et le procès-verbal des négociations (le cas échéant) pour s'assurer que le projet de contrat correspond au contrat figurant dans le dossier d'appel d'offres remis aux soumissionnaires et que le prix final figurant dans le contrat correspond au prix évalué, sauf modifications résultant de négociations. La justification de ces changements doit être consignée dans le procès-verbal des négociations qui doit être envoyé avec le projet de contrat pour la NO du FIDA	PV de négociation & Contrat	Information non disponible (processus en cours)
Conclusion & recommandations	<p>Conclusion :</p> <p>Les procédures de sélection utilisée dans le cadre du présent marché ne sont pas conformes aux directives du FIDA en matière de recrutement de consultants individuels</p> <p>Recommandations :</p> <p>Appliquer l'esprit de la méthode de sélection pour tous processus de passation exécuté au niveau du projet pour la sélection des consultants individuels</p> <p>Rappel :</p> <p>Dans le cadre de recrutement des experts individuels, l'expérience et les qualifications du consultant en question sont l'exigence primordiale et seul le consultant qui se classe au premier rang sera invité à soumettre une offre technique et financière combinée, qui sera alors négociée avec le client ; donc pas besoin de comparer des propositions technique et financière en amont.</p> <p>(cf. Guide pratique de passation des marchés du FIDA, Module F2: Méthodes de sélection des services de conseil, point 7- sélection de consultants individuels (SCJ), premier et deuxième paragraphe, page 60)</p>	

Fiche d'évaluation des marchés

Catégorie : Fournitures -Travaux

Seuils de revue préalable

Nom du contrat : Construction d'un bâtiment et réhabilitation de l'infrastructure du COMPRAN à Sao Tomé et Principe Suivant contrat N° : 028/UCP/COMPRAN/2021 En date du : 28/04/2021	Catégorie		Monnaie	Montant du Contrat HT	Contre-valeur en USD
	Travaux X	Fournitures	STN	1 225 000	55 685,25
Nom & adresse du contractant : EMPRESA DE CONSTRUÇÕES ESPECIAIS L'DA (ECE) - Campo de Milho, S. Tomé, Tél : (239) 990 79 33, email : ditabaso10@hotmail.com					
Désignation	Vérification	Remarques			
Liste de contrôle de la NO pour l'examen préalable du projet de dossier d'appel d'offres					
Services généraux					
La passation des marchés est-elle conforme à l'Accord de financement et à la Lettre à l'emprunteur, ou tout changement ultérieur est-il reflété dans les rapports de mission (par exemple, supervision, examen à mi-parcours, comptes rendus de mission, aide-mémoires, correspondance, etc.) ?	Accord de financement & LTA	Les seuls deux (2) documents fournis et analysés n'ont pas permis d'évaluer la conformité du processus de passation des marchés à l'accord de financement			
La passation des marchés est-elle conforme au PTBA et au PPM approuvés ?	PTBA PPM	L'activité a été planifiée dans le PPM 2020 - 2021 approuvé par le FIDA suivant référence no C1120101, ligne 16			
Adéquation et qualité du dossier d'appel d'offres					
Dossier d'appel d'offres comprenant des instructions aux soumissionnaires	DAO	Information non disponible			
Inclusion de dispositions monétaires adéquates	DAO	Information non disponible			
Présence de critères de qualification et d'évaluation	DAO	Information non disponible			
Conditions applicables aux soumissionnaires non conformes ou non recevables incluses	DAO	Information non disponible			
Indication explicite du FIDA en tant que source du financement	DAO	Information non disponible			
Exclusion des préférences de marque, et lorsque les marques sont indiquées, le langage relatif à l'équivalence est approprié	DAO	Non applicable			
Précisions ou liste des travaux décrivant les exigences et/ou les spécifications Techniques	DAO	Information non disponible			
Caractère raisonnable de la date limite de Soumission	Lettre d'invitation	Information non disponible			
Clarté et pertinence de l'utilisation des préférences par l'emprunteur (p. ex. la méthode par laquelle les soumissionnaires nationaux peuvent être favorisés)	DAO	Sans objet			
Exigences en matière d'assurance	Contrat	Les exigences en matière d'assurance sont prévues par la clause 10 des CCAG, page 35 du contrat			
Exigences en matière de sécurité de la passation des marchés (garanties de soumission, de paiement anticipé et de bonne exécution)	DAO	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations relatives à la gestion de la garantie de soumission ne sont pas disponibles. - La gestion de la garantie des paiements anticipés est traitée par la clause 27 des conditions générales du contrat, page 38 - La gestion de la garantie de bonne exécution est traitée par la clause 38 des conditions générales du contrat, page 42 			
Autres questions					
Examen du respect des dispositions pertinentes des conditions générales du FIDA pour le financement du développement agricole, des Directives pour la passation	Contrat	Les dispositions relatives à la lutte contre la Fraude et la corruption sont traitées par l'annexe 2 du contrat, page 13			

des marchés dans le cadre des projets, du Manuel de passation des marchés, de tout document ou modèle auxiliaire du FIDA, de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption, de l'Accord de financement et de la Lettre à l'emprunteur		
Examen des dispositions inhabituelles (p. ex., paiements anticipés importants)	Contrat	Aucune disposition inhabituelle
Examen des pièces jointes proposées pour inclusion dans le dossier d'appel d'offres	DAO	Information non disponible
Examen de la liste des soumissionnaires proposés par les emprunteurs/bénéficiaires pour recevoir l'appel d'offres	DNO	Information non disponible
Examen du projet de contrat	Projet de contrat	Information non disponible
Liste de contrôle de la NO pour l'examen préalable du rapport d'évaluation des soumissions		
Nombre de soumissionnaires qui ont présenté leur offre avant la date limite	PV d'ouverture	Information non disponible
Réception et ouverture des soumissions conformes aux règles et procédures établies	PV d'ouverture	Information non disponible
Examen préliminaire effectué de manière efficace, tous les soumissionnaires choisis pour l'évaluation technique s'étant conformés aux exigences administratives	Rapport d'évaluation	Information non disponible
Evaluation technique faite de manière efficace, en précisant comment tous les soumissionnaires ont satisfait (ou non) à chacun des critères d'évaluation	Rapport d'évaluation	Information non disponible
Evaluation financière faite de manière efficace, y compris la correction des erreurs arithmétiques et la conversion des devises, les soumissionnaires étant informés de la correction des erreurs arithmétiques et l'acceptant, le cas échéant	Rapport d'évaluation	Information non disponible
Classement des soumissionnaires à la suite de toutes les réponses ci-dessus	Rapport d'évaluation	Information non disponible
Une annexe comportant : i. Le procès-verbal de l'ouverture publique des plis (vérification de la cohérence entre les données contenues dans le rapport d'ouverture des plis, par exemple le nombre de soumissionnaires, la date de l'ouverture des plis, etc. et celles incluses dans le rapport d'évaluation des offres) ii. Les formulaires d'évaluation, signés par le Comité de l'évaluation technique iii. La preuve de la publication de l'avis de passation de marché, le cas échéant	Rapport d'évaluation	Information non disponible
Autres informations que le FIDA peut raisonnablement demander. Dans la plupart des cas, il serait pertinent de demander des preuves de l'évaluation faite par chaque membre du Comité de l'évaluation technique (fiches de notes, fiches d'évaluation, etc.)	Rapport d'évaluation	Information non disponible
Autres informations que le FIDA peut raisonnablement demander. Dans la plupart des cas, il serait pertinent de demander des preuves de l'évaluation faite par chaque membre du Comité de l'évaluation technique (fiches de notes, fiches d'évaluation, etc.)	Rapport d'évaluation (Fiches d'évaluation)	Information non disponible
Liste de contrôle de la NO pour l'examen préalable du projet de contrat		
Assurer la cohérence entre le projet de contrat et le formulaire de contrat fourni dans le dossier d'appel d'offres, ainsi qu'entre le prix figurant dans le contrat et celui figurant dans le rapport d'évaluation (au sujet duquel le FIDA formule une NO)	Formulaire de contrat Rapport d'évaluation	Information non disponible
Conclusion & recommandations	<p>Conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Absence des documents essentiels liés au processus (DAO, PV d'ouverture, rapport d'évaluation, notification, ordre de service, PV de réception, Factures, preuves des paiements, ...) – Les documents fournis ne permettent pas d'évaluer la conformité de la passation et de l'exécution du présent marché <p>Recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Compléter l'archivage en ajoutant toutes les pièces concernant le dossier afin de faciliter la traçabilité du processus et de permettre d'apprécier à la fois non seulement de la conformité par rapport aux procédures de passation des marchés du FIDA & de la réglementation nationale mais aussi de l'exécution physique et financière du contrat 	

Seuils de revue à postériori

Nom du contrat : Acquisition de matériels informatique Suivant contrat N° : 056/COMPRAN/UCP/2021 En date du : 08/11/2021	Catégorie		Monnaie	Montant du Contrat HT	Contre-valeur en USD
	Travaux	Fournitures X	STN	258 010	11 728,45
Nom & adresse du contractant : EITA - Equipements Informatiques télécommunication et assistance- Madre Deus, district de Agua Grande, Sao Tomé et Príncipe, Tél : +2399925660, Email : adiobelsantana_2@hotmail.com					
Description	Vérification		Remarques		
Planification de la passation des marchés (pour l'ensemble du PPM)					
Y a-t-il des dates prévues pour toutes les étapes de la passation de marchés ?	PPM		Toutes les étapes de passation ont été planifié pour cette activité		
Les dates prévues sont-elles conformes au processus et à la méthode de passation des marchés ?	PPM		Les dates planifiées dans le PPM sont conformes aux délais règlementaires et la méthode de passation prévues		
Les méthodes de passation des marchés sont-elles conformes au budget prévu pour chaque passation de marché ?	PPM		Les méthodes de passations prévues dans le PPM sont conformes au budget prévu et aux seuils de passation		
Combien de mises à jour du plan de passation des marchés actuel ont été soumises pour l'année ?	PPM		Une mise à jour du PPM a été soumise au FIDA au cours de l'année 2021		
Processus d'appel d'offres (pour chaque passation de marché)					
L'article figure-t-il dans le plan de passation des marchés ?	Rapport d'évaluation		L'activité a été planifiée dans le PPM 2021 approuvé par le FIDA suivant référence n° A2310201 ligne 28		
Existe-t-il une demande de passation de marché officielle qui déclenche le processus ?	Demande de cotation		Lettre de demande de cotation		
La méthode proposée dans le PPM est-elle utilisée ?	Demande de cotation		La méthode de passation planifiée est conforme au seuil et à la méthode de passation utilisée Consultation de Fournisseur au niveau National (CFN)		
Les mesures prises sont-elles suffisantes pour démontrer qu'il y a eu concurrence ?	Lettre d'invitation		Oui, une lettre d'invitation a été adressé au soumissionnaire de la liste restreinte		
Les soumissionnaires ont-ils le temps de demander et de recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission ?	Dossier de consultation		Information non disponible		
Les soumissionnaires disposent-ils de suffisamment de temps pour préparer les offres, les soumissions et les propositions ?	Lettre d'invitation		La date de remise des offres est indiquée (20 septembre 2021 à 15H00). Toutefois, dans aucun autre document, nous n'avons trouvé la date de transmission de la lettre pour nous permettre de nous prononcer sur le temps donné aux soumissionnaires pour préparer leurs offres		
N'a-t-il pas été accepté de soumission tardive ?	PV d'ouverture		Aucune offre n'a été déposé après la date et l'heure limite de dépôt des offres		
Processus d'évaluation (pour chaque passation de marché)					
L'examen préliminaire a-t-il été fait ?	Rapport d'évaluation		Le rapport d'évaluation ne traite pas de l'examen préliminaire des offres		
Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour les rejets lors de l'examen préliminaire ?	Rapport d'évaluation		Information non disponible		
Une évaluation technique a-t-elle été faite ?	Rapport d'évaluation		Une évaluation des offres par rapport à la conformité des spécifications techniques du dossier de consultation a été faite		
Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique ?	Rapport d'évaluation		Aucune offre n'a été rejetée à ce stade de l'évaluation		
Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique) ?	Dossier de consultation		Les soumissionnaires n'ont pas été informé du résultat de l'évaluation technique		
Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations ?	Dossier de consultation		Information non disponible		
Les soumissionnaires ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt ?	Processus de passation		Information non disponible		
Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction ?	Rapport d'évaluation		Le rapport ne fait pas mention des erreurs dans les données financières des offres des soumissionnaires		
Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière ?	Rapport d'évaluation		Le rapport d'évaluation ne fait pas mention de l'évaluation des offres financières		
A-t-on reçu des contestations ou des protêts ? Ont-ils été traités correctement ?	Processus de passation		Information non disponible		
Attribution du contrat (pour chaque marché)					
Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts ?	Dossier de consultation		Information non disponible		

Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat (pour chaque passation de marché)		
Le contrat a-t-il été signé par les deux parties ? (Une copie doit se trouver dans le dossier)	Contrat	Oui, le contrat a été signé par le fournisseur et la Coordonnatrice de COMPRAN
Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requis pour un accord de passation de marché approprié, conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes ?	Contrat	Oui, le contrat comporte des conditions commerciales et contractuelles requis pour un accord de passation des marchés appropriés pour les marchés de Biens.
Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu ?	Demande de consultation / Offres / Rapport d'évaluation	Les spécifications techniques et le calendrier de livraisons sont conformes à l'offre
A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée ?	Dossier de consultation	Il n'y a pas eu d'avenant dans le cadre du présent marché
Examen du processus de passation des marchés		
Examen du nombre de jours pendant lesquels le dossier d'appel d'offres a été publié	Lettre d'invitation	Information non disponible
Examen du résultat de l'évaluation	Rapport d'évaluation	Le rapport d'évaluation ne mentionne que l'examen de la conformité des offres par rapport aux spécifications techniques du dossier et aucune mention des propositions financières des différents candidats ainsi que de la disponibilité ou pas du service après-vente
Examen du traitement et de la gestion des garanties de la passation des marchés (par exemple, garanties de soumission, de paiement anticipé, de bonne exécution et de rétention), le cas échéant	Dossier de consultation	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion de la garantie de soumission n'est pas applicable dans le cadre de cette procédure - La gestion de la garantie de paiement anticipé est traitée par le point relatif aux modalités de Paiement dans les données particulières - La gestion de la garantie de bonne est sans objet
Examen de l'efficacité des pratiques, processus et procédures de passation des marchés, en général	Règlementation / Directives du FIDA	L'efficacité des pratiques, processus et procédures de passation appliquées pour ce marché sont globalement conformes
Examen du contrat définitif		
Vérifier que le montant original du contrat signé est conforme au rapport d'évaluation et au projet de contrat pertinents, et que toutes les révisions apportées au contrat au cours de sa mise en œuvre ont été fondées sur les avis de NO fournis par le FIDA en temps voulu	Rapport d'évaluation / Contrat / Preuve des paiements	Le montant du contrat est conforme du montant de l'offre du soumissionnaire retenu
Examen de la mise en œuvre du contrat		
L'examen comprend l'administration et la gestion du contrat, l'assurance que les mesures d'administration et de gestion du contrat respectent les principes et les processus établis ou étalonnés, que l'exécution du contrat correspond à la qualité attendue et aux délais prévus et que les effets et les résultats du contrat (ou du projet) ont été atteints. Cet examen comprendra le traitement et la gestion des dispositions et des documents contractuels (recouvrement des paiements anticipés, administration de la garantie de bonne exécution, respect des délais de paiement, dommages-intérêts, amendements au contrat, etc.)	Contrat	Date prévue pour la livraison des équipements dépassée par rapport aux délais contractuels ; absence de PV de réception, de factures et de preuves des paiements
Conclusion et recommandations		<p>Conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents essentiels liés au processus existent en partie (copie lettre de demande de cotation, rapport d'évaluation, copie du contrat) - Le montant de l'offre financière du fournisseur retenu est conforme au montant du Contrat - Le rapport d'évaluation ne décrit pas toutes les étapes de l'évaluation <p>Recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger le rapport d'évaluation en retraçant les étapes essentielles de l'évaluation (examen préliminaire, évaluation technique et financière) - Compléter l'archivage des dossiers afin de permettre de retracer l'ensemble du processus et de pouvoir apprécier le niveau d'exécution physique et financière ainsi que du respect des procédures (FIDA et gouvernement)

Nom du contrat : Acquisition de 550 sacs de ration pour 111 poussins Suivant contrat N° : 40/COMPRAN/UCP/2021 En date du : 08/07/2021	Catégorie		Monnaie	Montant du Contrat HT	Contre-valeur en USD
	Travaux	Fournitures X	STN	213 183, 25	9 690,74
Nom & adresse du contractant : APT & Serviçao Unipessoal, Lda, Agua Creola, District de Mé-zochi, Tél : +239 9908705/9098606, email : aptapt.apl@gmail.com					
Description	Vérification		Remarques		
Planification de la passation des marchés (pour l'ensemble du PPM)					
Y a-t-il des dates prévues pour toutes les étapes de la passation de marchés ?	PPM		La présente activité n'a pas été planifiée dans le PPM 2021		
Les dates prévues sont-elles conformes au processus et à la méthode de passation des marchés ?	PPM		L'activité n'a pas été planifiée dans le PPM 2021		
La méthode de passation des marchés est-elle conforme au budget prévu pour chaque passation de marché ?	PPM		La méthode de passations utilisée est la Consultation de Fournisseurs (CFN)		
Combien de mises à jour du plan de passation des marchés actuel ont été soumises pour l'année ?	PPM		Une mise à jour du PPM a été soumise au FIDA au cours de l'année 2021		
Processus d'appel d'offres (pour chaque passation de marché)					
L'article figure-t-il dans le plan de passation des marchés ?	PPM		L'activité n'a pas été planifiée dans le PPM 2021 approuvé par le FIDA		
Existe-t-il une demande de passation de marché officielle qui déclenche le processus ?	Dossier de consultation		Oui par une lettre de demande de cotation		
La méthode proposée dans le PPM est-elle utilisée ?	Dossier de consultation		L'activité n'a pas été planifiée dans le PPM 2021 ; la méthode de passations utilisée est la Consultation de Fournisseurs (CFN)		
Les mesures prises sont-elles suffisantes pour démontrer qu'il y a eu concurrence ?	Dossier de consultation		Information non disponible		
Les soumissionnaires ont-ils le temps de demander et de recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission ?	Dossier de consultation		Information non disponible		
Les soumissionnaires disposent-ils de suffisamment de temps pour préparer les offres, les soumissions et les propositions ?	Dossier de consultation		Information non disponible		
N'a-t-il pas été accepté de soumission tardive ?	PV d'ouverture		Information non disponible		
Processus d'évaluation (pour chaque passation de marché)					
L'examen préliminaire a-t-il été fait ?	Rapport d'évaluation		Information non disponible		
Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour les rejets lors de l'examen préliminaire ?	Rapport d'évaluation		Information non disponible		
Une évaluation technique a-t-elle été faite ?	Rapport d'évaluation		Information non disponible		
Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique ?	Rapport d'évaluation		Information non disponible		
Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique) ?	Dossier de consultation		Information non disponible		
Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations ?	Dossier de consultation		Information non disponible		
Les soumissionnaires ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt ?	Dossier de consultation		Information non disponible		
Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction ?	Rapport d'évaluation		Information non disponible		
Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière ?	Rapport d'évaluation		Information non disponible		
A-t-on reçu des contestations ou des protêts ? Ont-ils été traités correctement ?	Processus de passation		Information non disponible		
Attribution du contrat (pour chaque marché)					
Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts ?	Processus de passation		Information non disponible		
Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat (pour chaque passation de marché)					
Le contrat a-t-il été signé par les deux parties ? (Une copie doit se trouver dans le dossier)	Contrat		Le contrat a été signé par le fournisseur et la Coordonnatrice du COMPRAN		

Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requis pour un accord de passation de marché approprié, conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes ?	Contrat	Le contrat comporte des conditions commerciales et contractuelles approprié pour un marché de Biens
Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu ?	Dossier de consultation / Offres / Rapport d'évaluation	Information non disponible
A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée ?	Avenant au Contrat	Il n'y a pas eu d'avenant pour ce marché
Examen du processus de passation des marchés		
Examen du nombre de jours pendant lesquels le dossier d'appel d'offres a été publié	Dossier de consultation	Information non disponible
Examen du résultat de l'évaluation	Rapport d'évaluation	Information non disponible
Examen du traitement et de la gestion des garanties de la passation des marchés (par exemple, garanties de soumission, de paiement anticipé, de bonne exécution et de rétention), le cas échéant	Dossier de consultation	Information non disponible
Examen de l'efficacité des pratiques, processus et procédures de passation des marchés, en général	Règlementation / Directives du FIDA	Les seuls deux (2) documents fournis (Contrat et PV de négociation) ne permettent pas d'apprécier les pratiques, processus et procédures de passation appliquées dans le cadre du processus de passation de cette activité
Examen du contrat définitif		
Vérifier que le montant original du contrat signé est conforme au rapport d'évaluation et au projet de contrat pertinents, et que toutes les révisions apportées au contrat au cours de sa mise en œuvre ont été fondées sur les avis de NO fournis par le FIDA en temps voulu	Rapport d'évaluation / Contrat / procès-verbal de négociation	Le montant du contrat signé est conforme au montant de l'offre négocié.
Examen de la mise en œuvre du contrat		
L'examen comprend l'administration et la gestion du contrat, l'assurance que les mesures d'administration et de gestion du contrat respectent les principes et les processus établis ou étalonnés, que l'exécution du contrat correspond à la qualité attendue et aux délais prévus et que les effets et les résultats du contrat (ou du projet) ont été atteints. Cet examen comprendra le traitement et la gestion des dispositions et des documents contractuels (recouvrement des paiements anticipés, administration de la garantie de bonne exécution, respect des délais de paiement, dommages-intérêts, amendements au contrat, etc.)	Contrat	Paiements prévus à 100% à la livraison, pas de garantie de bonne exécution, pas d'amendements au contrat.
Conclusion et recommandations		<p>Conclusion : Absence des documents essentiels liés au processus (copie lettre de demande de cotation, PV d'ouverture, rapport d'évaluation, PV de réception, Factures, Preuves des paiements)</p> <p>Recommandation : Compléter l'archivage des dossiers afin de permettre de retracer l'ensemble du processus et de pouvoir apprécier le niveau d'exécution physique et financière ainsi que du respect des procédures (FIDA et gouvernement)</p>

Nom du contrat : Acquisition de deux (02) motos tout terrain Suivant contrat N° : 032/COMPRAN/2021/F En date du : 25/05/2021	Catégorie		Monnaie	Montant du Contrat HT	Contre-valeur en USD
	Travaux	Fournitures X	Euro	7 053,23	8 013,73
Nom & adresse du contractant : Entreprises CIEM L'da, Bobo Forô, email : comercial@ciem.st					
Description	Vérification	Remarques			
Planification de la passation des marchés (pour l'ensemble du PPM)					
Y a-t-il des dates prévues pour toutes les étapes de la passation de marchés ?	PPM	Toutes les étapes de passation ont été planifié pour cette activité			
Les dates prévues sont-elles conformes au processus et à la méthode de passation des marchés ?	PPM	Les dates planifiées dans le PPM sont conformes aux délais réglementaires et la méthode de passation prévues			
Les méthodes de passation des marchés sont-elles conformes au budget prévu pour chaque passation de marché ?	PPM	Les méthodes de passations prévues dans le PPM sont conformes au budget prévu et aux seuils de passation			
Combien de mises à jour du plan de passation des marchés actuel ont été soumises pour l'année ?	PPM	Une mise à jour du PPM a été soumise au FIDA au cours de l'année 2021			
Processus d'appel d'offres (pour chaque passation de marché)					
L'article figure-t-il dans le plan de passation des marchés ?	Rapport d'évaluation	L'activité a été planifiée dans le PPM 2021 approuvé par le FIDA suivant référence n° A2310101(DE) A2320101(DA) A2320202, C1120103 (moto), ligne 16			
Existe-t-il une demande de passation de marché officielle qui déclenche le processus ?	DAOI	Oui, un Avis d'Appel d'Offres a été publié			
La méthode proposée dans le PPM est-elle utilisée ?	Dossier de consultation	La méthode de passation planifiée est conforme au celle utilisée Appel d'Offres international (AOI)			
Les mesures prises sont-elles suffisantes pour démontrer qu'il y a eu concurrence ?	Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)	Oui, un appel d'offres international a été publié dans le cadre du présent marché			
Les soumissionnaires ont-ils le temps de demander et de recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission ?	DAOI	Des clarifications peuvent être demandées par e-mail au plus tard le dix (10) jours avant la date limite de soumission des offres, afin que les réponses de l'acheteur puissent être envoyées à tous les soumissionnaires au plus tard le sept (7) jours avant la date limite de soumission des offres (cf. données particulières, clause IS 10.1 page 37 du DAO)			
Les soumissionnaires disposent-ils de suffisamment de temps pour préparer les offres, les soumissions et les propositions ?	AAOI	L'avis d'appel d'offres a été publié le 20 janvier 2021 et la date prévue pour la remise des offres est le 15 mars 2021, soit plus de 7 semaines			
N'a-t-il pas été accepté de soumission tardive ?	PV d'ouverture	Il n'y a pas eu de soumission tardive			
Processus d'évaluation (pour chaque passation de marché)					
L'examen préliminaire a-t-il été fait ?	Rapport d'évaluation	Oui, l'examen préliminaire a été effectué conformément aux exigences du DAOI			
Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour les rejets lors de l'examen préliminaire ?	Rapport d'évaluation	Aucune offre n'a été rejeté à ce stade du processus			
Une évaluation technique a-t-elle été faite ?	Rapport d'évaluation	Les offres des soumissionnaires ont été apprécié quant à leur conformité par rapport aux spécifications techniques du DAOI			
Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique ?	Rapport d'évaluation	Les deux soumissionnaires ont été retenue pour l'évaluation des offres financières avec des réserves			
Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique) ?	Rapport d'évaluation	Non, les soumissionnaires n'ont pas été informé des résultats de l'évaluation technique			
Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations ?	Rapport d'évaluation	Non, les soumissionnaires n'ont pas été informé de leur performance lors de l'évaluation technique			
Les soumissionnaires ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt ?	Dossier d'acquisition	Oui, cf. clause 44 des IS, page 35 du DAOI			
Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction ?	Rapport d'évaluation	Les données financières des soumissionnaires ne comportaient pas d'erreurs			
Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière ?	Rapport d'évaluation	Aucune offre n'a été rejetée lors de l'évaluation des offres financières			
A-t-on reçu des contestations ou des protêts ? Ont-ils été traités correctement ?	Dossier d'acquisition	Aucune contestation n'a été déposée au cours du présent processus			
Attribution du contrat (pour chaque marché)					

Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts ?	Dossier d'acquisition	Information non disponible
Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat (pour chaque passation de marché)		
Le contrat a-t-il été signé par les deux parties ? (Une copie doit se trouver dans le dossier)	Contrat	Oui, le contrat a été signé par le fournisseur et la Coordinatrice de COMPRAN
Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requis pour un accord de passation de marché approprié, conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes ?	Contrat	Oui, le contrat comporte des conditions commerciales et contractuelles requis pour un accord de passation des marchés appropriés pour les marchés de Biens.
Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu ?	Offre / contrat	Les spécifications techniques et le calendrier de livraisons proposés sont conformes au calendrier convenu dans le contrat
A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée ?	Avenant au contrat	Un avenant a été ajouté au contrat dans le cadre du présent marché pour : (i) changement de modèle du matériel proposé à cause de la non disponibilité chez le fabricant, et (ii) modification du montant du contrat de + 682,93 Euro
Examen du processus de passation des marchés		
Examen du nombre de jours pendant lesquels le dossier d'appel d'offres a été publié	AAOI	Le dossier a été publié du 20 janvier au 15 mars 2021 soit une durée de 54 jours
Examen du résultat de l'évaluation	Rapport d'évaluation	Information non disponible (pas de copie du rapport)
Examen du traitement et de la gestion des garanties de la passation des marchés (par exemple, garanties de soumission, de paiement anticipé, de bonne exécution et de rétention), le cas échéant	DAOI/Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion de la garantie de soumission est traitée par la clause IS 23.1 des données particulières, page 39 du DAOI - La gestion de la garantie de paiement anticipé est traitée par les CCAP, clause CCAG 15.1 i), page 34 du contrat - La gestion de la garantie de bonne exécution est traitée par les CCAP, clause CCAG 17.1 page 34 du Contrat
Examen de l'efficacité des pratiques, processus et procédures de passation des marchés, en général	Règlementation / Directives du FIDA	Du fait de la non disponibilité de certains documents essentiels liés au processus de passation (preuve de publication de l'avis, PV d'ouverture, copie du rapport d'évaluation) il n'est pas possible d'évaluer correctement l'efficacité des pratiques, processus et procédures de passation appliquées dans le cadre de ce marché
Examen du contrat définitif		
Vérifier que le montant original du contrat signé est conforme au rapport d'évaluation et au projet de contrat pertinents, et que toutes les révisions apportées au contrat au cours de sa mise en œuvre ont été fondées sur les avis de NO fournis par le FIDA en temps voulu	Rapport d'évaluation / Contrat	Information non disponible (pas de copie du rapport d'évaluation)
Examen de la mise en œuvre du contrat		
L'examen comprend l'administration et la gestion du contrat, l'assurance que les mesures d'administration et de gestion du contrat respectent les principes et les processus établis ou étalonnés, que l'exécution du contrat correspond à la qualité attendue et aux délais prévus et que les effets et les résultats du contrat (ou du projet) ont été atteints. Cet examen comprendra le traitement et la gestion des dispositions et des documents contractuels (recouvrement des paiements anticipés, administration de la garantie de bonne exécution, respect des délais de paiement, dommages-intérêts, amendements au contrat, etc.)	Contrat	Les informations permettant d'apprécier la gestion du contrat et l'assurance que les mesures d'administration et de gestion du contrat respectent les principes et les processus établis ne sont pas disponibles (Absence de PV de réception, de factures et preuves des paiements) afin d'apprécier notamment l'exécution du contrat par rapport à la qualité, aux quantités attendues et aux délais de livraison prévus).
Conclusion et recommandations		<p>Conclusion : Absence de quelques documents essentiels liés au processus (preuves de publication, PV de réception, factures et preuves des paiements)</p> <p>Recommandation : Compléter l'archivage des dossiers afin de permettre de retracer l'ensemble du processus et de pouvoir apprécier le niveau d'exécution physique et financière ainsi que du respect des procédures (FIDA et gouvernement)</p>

Nom du contrat : Acquisition de matériel végétal Suivant contrat N° : 047/UCP/COMPRAN/2021 En date du : 23/08/2021	Catégorie		Monnaie	Montant du Contrat HT	Contre-valeur en USD
	Travaux	Fournitures X	STN	187 500	8 523,25
Nom & adresse du contractant : Feração Nacional dos Pequenos Agricultores de Sao Tomé et Principe (FENAPA)					
Description	Vérification		Remarques		
Planification de la passation des marchés (pour l'ensemble du PPM)					
Y a-t-il des dates prévues pour toutes les étapes de la passation de marchés ?	PPM		La présente activité n'a pas été planifiée dans le PPM 2021		
Les dates prévues sont-elles conformes au processus et à la méthode de passation des marchés ?	PPM		L'activité n'a pas été planifiée dans le PPM 2021		
Les méthodes de passation des marchés sont-elles conformes au budget prévu pour chaque passation de marché ?	PPM		La méthode de passations utilisée est l'Entente Directe		
Combien de mises à jour du plan de passation des marchés actuel ont été soumises pour l'année ?	PPM		Une mise à jour du PPM a été soumise au FIDA au cours de l'année 2021		
Processus d'appel d'offres (pour chaque passation de marché)					
L'article figure-t-il dans le plan de passation des marchés ?	Rapport d'évaluation		L'activité n'a pas été planifiée dans le PPM 2021 approuvé par le FIDA		
Existe-t-il une demande de passation de marché officielle qui déclenche le processus ?	DNO/ANO		Oui une Demande de Non objection a été envoyé au FIDA pour le déclenchement du présent processus le 21 mai 2021 et le FIDA a donné son ANO le 02 juin, 2021 suivant lettre n° FIDA N00013920/COMPRAN/15130		
La méthode proposée dans le PPM est-elle utilisée ?	TDR		L'activité n'a pas été planifiée dans le PPM 2021 ; la méthode de passations utilisée est l'Entente Directe (ED)		
Les mesures prises sont-elles suffisantes pour démontrer qu'il y a eu concurrence ?	TDR		Non applicable		
Les soumissionnaires ont-ils le temps de demander et de recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission ?	TDR		Non applicable		
Les soumissionnaires disposent-ils de suffisamment de temps pour préparer les offres, les soumissions et les propositions ?	TDR		Non applicable		
N'a-t-il pas été accepté de soumission tardive ?	PV d'ouverture		Non applicable		
Processus d'évaluation (pour chaque passation de marché)					
L'examen préliminaire a-t-il été fait ?	Rapport d'évaluation		Non applicable		
Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour les rejets lors de l'examen préliminaire ?	Rapport d'évaluation		Non applicable		
Une évaluation technique a-t-elle été faite ?	Rapport d'évaluation		Non applicable		
Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique ?	Rapport d'évaluation		Non applicable		
Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique) ?	TDR		Non applicable		
Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations ?	TDR		Non applicable		
Les soumissionnaires ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt ?	TDR		Non applicable		
Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction ?	Rapport d'évaluation		Non applicable		
Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière ?	Rapport d'évaluation		Non applicable		
A-t-on reçu des contestations ou des protêts ? Ont-ils été traités correctement ?	TDR		Non applicable		
Attribution du contrat (pour chaque marché)					
Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts ?	TDR		Non applicable		
Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat (pour chaque passation de marché)					
Le contrat a-t-il été signé par les deux parties ? (Une copie doit se trouver dans le dossier)	Contrat		Oui, le contrat a été signé par le fournisseur et la Coordonnatrice de COMPRAN		
Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requis pour un accord de	Contrat		Oui, le contrat comporte des conditions commerciales et contractuelles acceptables pour un accord de passation des marchés pour les marchés de Biens.		

passation de marché approprié, conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes ?		
Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu ?	Non applicable / Offres / Rapport d'évaluation	Non applicable (Entente Directe)
A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée ?	TDR	Il n'y a pas eu d'avenant dans le cadre du présent marché
Examen du processus de passation des marchés		
Examen du nombre de jours pendant lesquels le dossier d'appel d'offres a été publié	TDR	Non applicable
Examen du résultat de l'évaluation	Rapport d'évaluation	Non applicable
Examen du traitement et de la gestion des garanties de la passation des marchés (par exemple, garanties de soumission, de paiement anticipé, de bonne exécution et de rétention), le cas échéant	TDR	Sans objet
Examen de l'efficacité des pratiques, processus et procédures de passation des marchés, en général	Règlementation / Directives du FIDA	Les pratiques et processus utilisés dans le cadre du présent marché sont globalement conformes aux procédures du FIDA en matière de passation des marchés
Examen du contrat définitif		
Vérifier que le montant original du contrat signé est conforme au rapport d'évaluation et au projet de contrat pertinents, et que toutes les révisions apportées au contrat au cours de sa mise en œuvre ont été fondées sur les avis de NO fournis par le FIDA en temps voulu	Contrat	Le montant du marché indiqué dans le contrat n'a pas pu être vérifié par rapport à la DNO du FIDA, car elle ne concerne que le principe de contractualisation par Entente Directe. En plus, la proposition financière de FENAPA n'est pas jointe
Examen de la mise en œuvre du contrat		
L'examen comprend l'administration et la gestion du contrat, l'assurance que les mesures d'administration et de gestion du contrat respectent les principes et les processus établis ou étalonnés, que l'exécution du contrat correspond à la qualité attendue et aux délais prévus et que les effets et les résultats du contrat (ou du projet) ont été atteints. Cet examen comprendra le traitement et la gestion des dispositions et des documents contractuels (recouvrement des paiements anticipés, administration de la garantie de bonne exécution, respect des délais de paiement, dommages-intérêts, amendements au contrat, etc.)	Contrat	Absence de PV négociation, de PV de réception, de factures et de preuves des paiements
Conclusion et recommandations		<p>Conclusion : Absence des documents essentiels liés au processus (PV de négociation, PV de réception des plantes, factures et preuves des paiements)</p> <p>Recommandation : Compléter l'archivage des dossiers afin de permettre de retracer l'ensemble du processus et de pouvoir apprécier le niveau d'exécution physique et financière ainsi que du respect des procédures (FIDA et gouvernement)</p>



Investir dans les populations rurales

Sao Tomé-et-Principe

Rapport de supervision

Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)

Dates de mission: Du 06 au 15 décembre 2021

Date du document: 14/01/2022

Identifiant du projet 2000001937

Numéro du rapport: 6000-ST

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Contexte national	Moyen	Moyen
<i>Engagement politique</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Gouvernance</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Macroéconomie</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Fragilité et sécurité</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
Stratégies et politiques sectorielles	Substantiel	Moyen
<i>Alignement des politiques</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Élaboration et mise en œuvre des politiques</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Contexte environnemental et climatique	Moyen	Moyen
<i>Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Portée du projet	Faible	Faible
<i>Pertinence du projet</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Solidité technique</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Moyen	Moyen
<i>Modalités d'exécution</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Suivi-évaluation des dispositifs</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Gestion financière du projet	Substantiel	Moyen
<i>Organisation et dotation en personnel du projet</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Budgétisation du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Contrôles internes du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Information comptable et financière du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Audit externe du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Passation des marchés relatifs au projet	Moyen	Moyen
<i>Cadre juridique et réglementaire</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Responsabilité et transparence</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Capacités en matière de passation des marchés publics</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Processus de passation des marchés publics</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
<i>Conservation de la biodiversité</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Efficiences des ressources et prévention de la pollution</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Patrimoine culturel</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Peuples autochtones</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Conditions de travail</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Santé et sécurité communautaires</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Réinstallation et réinsertion économique des populations</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Émissions de gaz à effet de serre</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<i>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Parties prenantes	Moyen	Faible
<i>Coordination/participation des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Doléances des parties prenantes</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
Risque global	Moyen	Moyen

Contexte national	Moyen	Moyen
Engagement politique	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risque que la situation politique du pays retarde ou neutralise potentiellement des décisions et engagements politiques clés (notamment l'approbation et l'application de lois et de règlements, et le financement de contrepartie dans les délais prévus) déterminants en vue de garantir le succès du projet. Il peut s'agir de divers facteurs: élections à venir, changements imminents de gouvernement, degré élevé d'instabilité/de renouvellement/d'incertitude politique, ou changements de priorités politiques.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Strengthen the capacity of key institutions and departments at central and decentralised level to ensure continuity even in case of Government reshuffle.</p>		
Gouvernance		Aucun risque anticipé - pas applicable
The Governance of the agricultural sector is currently well managed with highest political commitment from the Prime Minister who fully supports agricultural investments. IFAD and the Ministry of Agriculture lead the agricultural sector working group. The project will benefit from that		
Macroéconomie	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Risque que les politiques macroéconomiques, telles que les politiques monétaires, budgétaires, de gestion/durabilité de la dette et commerciales, ne soient pas solides, ne soient pas viables ou soient vulnérables aux chocs internes ou externes (avec par exemple pour effet d'entraîner une forte inflation, de faibles réserves de change, d'importants déficits budgétaires ou un surendettement), ce qui compromet la capacité du gouvernement à mobiliser des financements de contrepartie et a un impact significatif sur la dynamique de marché des filières, notamment sur les prix du marché et les marges bénéficiaires des groupes cibles du projet.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Insularity factor can be mitigated by fostering south - south cooperation and endeavour to attract foreign investors into the STP economy. Promote exports. Encourage population to consume locally grown products; introduce fiscal measures that consider the insular nature of the country; accelerate land mapping or protected geographical indication to guarantee the right to quality and the reputation of the products marketed.</p>		
Fragilité et sécurité		Aucun risque anticipé - pas applicable

The only fragility in STP is linked to its geographic configuration as an island. These are analysed under environmental and climate context		
Stratégies et politiques sectorielles	Substantiel	Moyen
Alignement des politiques	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Risque que les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole ne soient pas suffisamment favorables aux pauvres ou alignées sur les priorités du FIDA (par exemple sur des questions comme la terre, l'environnement, le climat, le genre, les peuples autochtones, la nutrition, les jeunes, la participation du secteur privé), ce qui compromet l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>support the review of sectorial policies and strategies. Ensure COMPRAN's action is integrated in the national food security and nutritional strategy.</p>		
Élaboration et mise en œuvre des politiques	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Risque que les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole ne reposent pas sur une base factuelle solide, ne soient pas représentatives des vues des organisations de populations rurales, ne soient pas dotées de ressources suffisantes ou suffisamment appuyées par des cadres juridiques/réglementaires, ou ne soient pas viables, ce qui compromet l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Establish and galvanise coordination in the agriculture sector to guarantee information exchange under government leadership, consolidate the group of Technical and Financial Partners' in Rural Development and facilitate policy dialogue through vibrant agriculture sector working groups.</p>		
<p>Risque:</p> <p>Risque que les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole ne reposent pas sur une base factuelle solide, ne soient pas représentatives des vues des organisations de populations rurales, ne soient pas dotées de ressources suffisantes ou suffisamment appuyées par des cadres juridiques/réglementaires, ou ne soient pas viables, ce qui compromet l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Establish and galvanise coordination in the agriculture sector to guarantee information exchange under government leadership, consolidate the group of Technical and Financial Partners' in Rural Development and facilitate policy dialogue through vibrant agriculture sector working groups.</p>		
Contexte environnemental et climatique	Moyen	Moyen
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	Moyen	Moyen

<p>Risque:</p> <p>Risque que les conditions environnementales ou les événements extrêmes existants ou futurs (tremblement de terre, éruption volcanique, érosion des terres, salinité, envasement, etc.) puissent avoir des effets négatifs significatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la productivité agricole, l'accès aux marchés, les filières, les infrastructures ou l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies, entraînant une vulnérabilité accrue ou une détérioration des moyens d'existence et des écosystèmes des populations cibles.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Increase the resilience of existing systems and propose innovative mitigation and adaptation systems (especially in irrigation and agroforestry). adoption of improved practices for farming, livestock en fisheries. Limit development of land under food crops and training of users on erosion control, economical management of water and organic fertilisers. Limit construction of new roads but rehabilitate the existing feeder roads, respect regulation in term of construction of rural infrastructures; create green environment area (trees plantation) around the rural infrastructures.</p>		
<p>Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques</p>	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Risque que les aléas climatiques existants ou futurs, ou les événements climatiques extrêmes puissent avoir des effets négatifs significatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la productivité agricole, l'accès aux marchés, les filières, les infrastructures ou l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies, entraînant une vulnérabilité accrue ou une détérioration des moyens d'existence et des écosystèmes des populations cibles.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Put in place and/or reinforce the existing adaptation measures to Climate Change, sustainable and smart management of water and soil, popularisation of good climate-smart farming practices, information-sensitisation-education and communication on environment and CC; etc.</p>		
<p>Portée du projet</p>	Faible	Faible
<p>Pertinence du projet</p>	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risque que des facteurs liés à la conception technique, comme une trop grande complexité, une innovation ou ambition excessive/insuffisante, le manque de prise en compte des enseignements tirés et des bonnes pratiques, une faible justification de la durabilité économique, sociale et environnementale, la faiblesse des fondements analytiques (notamment du fait qu'ils peuvent ne pas être disponibles), ou une conception trop rigide, puissent compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Faible	Faible

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Targeting capitalizing on PAPAC achievements with a strategic approach to: 1)Optimize and intensify production in traditional areas where IFAD has supported the promotion of export value chains 2) Diversify poorly developed production areas, suitable areas for polyculture, production areas that can be expanded by means of amenities, etc. 3) Geographical targeting taking into account potential for enhancement; 4) positive targeting towards women and youth in support for income generating activities. NUTRITION: promote school gardens, disseminate knowledge on nutrition. PARTNERSHIP: Development of economic and commercial partnerships based on: 1)Taking into account the specificities of market demand at national and international levels 2) The participation of market operators in the definition of objectives (quality, quantity, production process, etc.) .) and in the implementation of investments 3) Development of business plans aimed at the profitability and financial sustainability of producers. PROGRAMME MANAGEMENT: Ensure the sustainability of the programme management structure; provide adequate budgets to cover administrative and M&E needs.</p>		
<p>Solidité technique</p>		<p>Aucun risque anticipé - pas applicable</p>
<p>No anticipated risks. The technical aspects of the project are very well defined.</p>		
<p>Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité</p>	<p>Moyen</p>	<p>Moyen</p>
<p>Modalités d'exécution</p>	<p>Faible</p>	<p>Faible</p>
<p>Risque:</p> <p>Risque que l'organisme d'exécution du projet ne dispose pas de ressources, de processus ou de systèmes adéquats pour gérer efficacement le projet (conformément à l'accord de financement et à tous les documents juridiques de base pertinents du FIDA) en vue de la réalisation des objectifs de développement envisagés. Il peut s'agir du manque de familiarité de l'organisme d'exécution du projet avec les projets/procédures du FIDA (ou d'une autre banque multilatérale de développement) et de son manque de capacité à coordonner/appuyer des modalités de mise en œuvre pouvant impliquer plusieurs organismes gouvernementaux, différents niveaux de gouvernement (ou des entités non gouvernementales), ou plusieurs bailleurs de fonds/organismes de financement ayant des procédures divergentes ou des exigences différentes en matière de communication de l'information.</p>	<p>Faible</p>	<p>Faible</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The resources allocated to implement the project have been carefully assessed during the design phase of the project. Furthermore the risk of lack of capacity/familiarity of the project is absent considering that the UGP is 80% composed by staff which implemented PAPAC project.</p>		
<p>Suivi-évaluation des dispositifs</p>	<p>Moyen</p>	<p>Moyen</p>
<p>Risque:</p> <p>Risque que les processus et systèmes de suivi-évaluation de l'organisme d'exécution du projet soient faibles ou inefficaces, entraînant une capacité limitée à suivre, valider, analyser et communiquer les résultats, à tirer des enseignements et à ajuster l'exécution en vue de saisir les opportunités et prendre des mesures correctives en temps opportun.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Moyen</p>

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Strengthen capacity of the Ministry of Agriculture in particular the M&E Unit and that of the farmers' organisations (primarily cooperatives). An M&E manual will be prepared and software will be put in place at the very beginning of the project implementation. The project will recruit a permanent M&E specialist and the M&E unit of the Ministry of Agriculture will be fully involved in the M&E control. International technical assistance will be contracted to support and reinforce capacities of both the M&E unit of the Ministry and the M&E expert of the project.</p>		
<p>Gestion financière du projet</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Organisation et dotation en personnel du projet</p>	<p>Élevé</p>	<p>Substantiel</p>
<p>Risque:</p> <p>Le dispositif organisationnel en place est conforme à celui de la conception. Toutefois, le projet enregistre déjà au démarrage trois démissions.</p> <p>La mission a relevé la nécessité de renforcer les capacités des deux AAC. La ventilation, l'imputation et la saisie comptables sont surtout maîtrisées par le RAF et le Chef comptable.</p> <p>La gestion des contrats de travail n'est pas conforme aux dispositions du manuel. Les contrats du RSE, Chef comptable (CC), de l'Assistant Administratif et Comptable de AAC de l'UCP sont signés pour une durée de 6 mois renouvelable pour la même période. L'évaluation du personnel n'est pas effectuée de façon systématique à la fin de chaque contrat. Les contrats du CC et l'AAC ne sont pas visés par l'inspection du travail.</p> <p>Le lien fonctionnel entre le RAF et AAC de l'Antenne n'est pas défini. La séparation des tâches n'est pas assurée au niveau de l'antenne. L'AAC est le seul à gérer la caisse ainsi la liquidation par banque. De même, les intervenants chargés de l'imputation et la saisie des dépenses ne sont pas clairement définis</p>	<p>Élevé</p>	<p>Substantiel</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Identifier les principales causes des départs et communiquer des pistes de solutions. Former et coacher les deux AAC sur un délai précis de résultat.</p> <p>Se conformer aux dispositions du manuel, des contrats annuels, renouvelés sur la base de l'évaluation positif. Des périodes d'essai d'un mois pour le personnel de soutien et de trois mois pour le personnel cadre.</p> <p>Redéfinir les intervenants chargés de la pré imputation à l'aide du tampon par axe ainsi que ceux chargés des saisies. Redéfinir les liens fonctionnels entre le RAF et l'AAC/antenne et le dispositif de gestion de la trésorerie de l'antenne afin d'assurer la séparation des tâches.</p> <p>Prévoir des séances de formation sur la politique anticorruption du FIDA pour l'ensemble du personnel avant le 31 mars 2022.</p>		
<p>Budgétisation du projet</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Risque:</p> <p>Le RAF a élaboré le tableau des coûts détaillés sur les différents axes (analytique, budgétaire et financier) puis s'assure de la disponibilité des lignes dans le costab. Le PTBA 2022 a été soumis au CP le 13 décembre. La demande d'ANO est en cours de soumission.</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Soumettre au plus tard le PTBA N+1, le 30 novembre N. Corriger le calendrier de soumission du PTBA dans le manuel.</p>		
<p>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>

<p>Risque:</p> <p>Au 31 Octobre 2021, le Projet enregistre un taux de décaissement de 28% sur les fonds FIDA. 22% sont fixés comme la cible à la deuxième année. Toutefois, la reconstitution de l'avance n'est pas conforme au rythme de performance, soit une drf par mois ou 2 mois.</p> <p>La DRF04 couvre les dépenses de janvier à juin. Celle relative à octobre à décembre sera soumise en janvier.</p> <p>La tranche annuelle de 2021 de la contrepartie nationale n'a pas été payée dans les délais.</p> <p>Les trois bailleurs, à savoir le FA, FEM et BIT sont à 22 mois du démarrage à zéro décaissement.</p> <p>Le remboursement des taxes préfinancées n'est pas effectué à un rythme satisfaisant.</p> <p>Le Projet applique une parité fixe avec l'euro sur la base d'un bulletin fourni par la Banque Internationale.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Respecter le rythme de soumission de DRF et les dispositions du point 7 de la section A de la lettre à l'Emprunteur.</p> <p>Veiller également au respect du calendrier des livrables et de réception des contrats et convention en cours.</p> <p>Assurer un suivi rapproché de l'inscription, l'engagement et la liquidation de chaque tranche.</p> <p>Diligenter l'engagement et la mise en vigueur des accords FEM, FA et BIT.</p> <p>Procéder au remboursement des taxes préfinancées après le paiement de chaque DRF concernée.</p> <p>Soumettre une documentation plus consistante pour la parité fixe euro/STN</p>		
Contrôles internes du projet	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Le projet dispose d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables ainsi que d'un manuel de passation des marchés. Toutefois, la mise à jour/ révision du manuel est nécessaire pour y corriger/insérer : i) les schémas d'écriture pour l'annulation du résultat ; ii) Les schémas d'écritures de la participation des bénéficiaires et du gouvernement puis des privés ; iii) la gestion du carburant des missions par axe analytique ; iii) le seuil de dépenses par caisse en monnaie locale ; iv) définir les intervenants chargés du pré imputation à l'aide du tampon par axe géographique (UCP et Antenne) ainsi ceux chargés des saisies ; vi) la date de soumission du PTBA au FIDA .Enfin insérer les taux des perdiems à l'intérieur et à l'extérieur ainsi la gestion des ateliers et formation.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Réviser le manuel de procédures</p> <p>Inviter les autres bailleurs à assurer la prise en charge d'une secrétaire caissière à l'Antenne en vue d'assurer la séparation.</p> <p>Procéder à la certification de toutes les réceptions et livraisons par les responsables techniques.</p> <p>Adosser les modalités de paiement des conventions sur les livrables.</p>		
Information comptable et financière du projet	Substantiel	Moyen

Risque: Les premiers états financiers ainsi que la première DRF et le s104 sont édités sur Tompro. ; Cependant, le RFI et les 3A/B ne sont pas paramétrés Le rapport intermédiaire financier du semestre 2021 et les rapports financiers non audités ont été envoyés en retard.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: Procéder au paramétrage du RFI et 3 2/B. Respecter les délais de soumission prescrits dans la lettre à l'Emprunteur		
Audit externe du projet	Moyen	Faible
Risque: L'audit des comptes de l'exercice 2020 de 10 mois a été effectué en mai 2021, le rapport y afférent a été envoyé le 22 juin 2021. Toutes les recommandations ont été exécutées	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Renforcer la revue des risques par l'élargissement de la prochaine mission aux partenaires de mise en œuvre puis à la gestion du personnel et de la passation des marchés		
Passation des marchés relatifs au projet	Moyen	Moyen
Cadre juridique et réglementaire	Moyen	Moyen
Risque: Risque que la capacité et les pratiques réglementaires et institutionnelles de l'emprunteur (notamment le respect des lois) soient inadéquates pour mener les passations de marché tout en optimisant le rapport qualité/prix avec intégrité.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Créer un mécanisme de suivi de respect des dispositifs légaux et réglementaires qui existent en matière de passation de marchés. Exiger les processus de contrôles internes et externes		
Responsabilité et transparence	Moyen	Faible
Risque: Risque que les dispositions en matière de responsabilité, de transparence et de contrôle (notamment le traitement des plaintes concernant, par exemple, les cas de harcèlement sexuel, d'exploitation sexuelle et d'atteintes sexuelles ou encore de fraude et de corruption) ne permettent pas de préserver l'intégrité de la passation des marchés et de l'exécution des contrats, entraînant ainsi des utilisations involontaires de fonds, des erreurs d'approvisionnement, des cas de harcèlement sexuel, d'exploitation sexuelle et d'atteintes sexuelles ou l'exécution de marchés ne tenant pas compte des exigences en matière de délais, de coûts et de qualité.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: A really detailed procurement plan has been developed to mitigate this risk.		
Capacités en matière de passation des marchés publics	Moyen	Moyen
Risque: Risque que l'organisme d'exécution ne dispose pas de processus, procédures, systèmes et personnel solides pour assurer l'administration, la supervision et la gestion des contacts, ce qui a des effets négatifs sur les résultats du projet en matière de développement.	Moyen	Moyen

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Recruit competent expertise in procurement and Operationalize the procurement manuals while creating mechanisms to report on breach of procedures. Build and reinforce the capacity of existing internal control mechanisms within the Government as appropriate</p>		
<p>Processus de passation des marchés publics</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Risque:</p> <p>Risque que les processus de passation de marchés et les structures de marché (méthodes, planification, appels d'offres, attribution et gestion des marchés) soient inefficaces ou anticoncurrentiels, entraînant une mauvaise utilisation des fonds du projet ou une mise en œuvre non optimale du projet et une réalisation insuffisante de ses objectifs.</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Mettre en place une commission de passation de marche spécifique multisectorielle avec les cadre du ministère de tutelle, du ministère des finances pour des marchés dont le seuil l requiert un avis de non objection préalable du FIDA et les marchés en deca de ce seuil restant à la compétence de l'UGP</p>		
<p>Impact environnemental, social et climatique</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Conservation de la biodiversité</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet puisse causer des menaces importantes à la biodiversité ou la perte de celle-ci, mais aussi en ce qui concerne la disponibilité d'aliments nutritifs diversifiés, les écosystèmes et les services écosystémiques, ou l'utilisation/la production non durable des ressources naturelles vivantes.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Une étude d'impact environnemental et sociale sera faite avant la mise en œuvre du projet. La stratégie du COMPRAN repose sur l'appropriation et la responsabilisation des acteurs locaux et le renforcement de leurs capacités pour une prise en charge effective des activités du projet afin de mitiger les éventuels impacts négatifs sur la biodiversité. Par ailleurs, une proposition est soumise au FEM pour un cofinancement qui sera investi dans les actions de conservation de la biodiversité.</p>		
<p>Efficiency des ressources et prévention de la pollution</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet puisse causer une pollution importante de l'air, de l'eau et des terres et une utilisation inefficace des ressources limitées pouvant menacer les personnes, les services écosystémiques et l'environnement aux niveaux local, régional et mondial.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The ESMF already assessed this specific risk as low considering that it takes into account IPM and agricultural waste management, These activities will limit the environmental pollution.</p>		
<p>Patrimoine culturel</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet puisse causer une dégradation importante des ressources culturelles ou physiques, notamment des menaces pour des ressources d'importance historique, religieuse ou culturelle, ou leur perte.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will not be implemented around cultural, historical or religious areas.</p>		
<p>Peuples autochtones</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet puisse avoir un impact physique, social ou économique négatif important sur les peuples autochtones, ou qu'il entraîne des menaces pour les ressources ayant une importance historique ou culturelle pour eux, ou la perte de ces ressources.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project does not plan to do any resettlement and all the activities will be implemented in close consultation with the community through a stakeholder engagement plan.</p>		
<p>Conditions de travail</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet puisse entraîner des pratiques de travail abusives (par exemple, le travail forcé ou le travail des enfants), des cas de violence sexiste, des conditions de travail discriminatoires et dangereuses/insalubres pour les personnes employées spécifiquement pour le projet, notamment les tiers et les principaux fournisseurs.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project staff will be attending the training on preventing and responding to sexual harassment, sexual exploitation and abuse. Every person involved in the project could report a case of sexual harassment or SEA to the Ethics Office in an anonymous way.</p>		
<p>Santé et sécurité communautaires</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet puisse avoir des effets négatifs importants sur l'état de santé/sécurité physique, mentale, nutritionnelle ou sociale d'un individu, d'un groupe ou d'une population, notamment en raison de la violence sexiste.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The IFAD country team will continuously assess the level of satisfaction of the direct and indirect beneficiaries of the project through different kind of survey.</p>		
<p>Réinstallation et réinsertion économique des populations</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet puisse avoir un impact physique, social, culturel ou économique négatif important, notamment auprès des groupes marginalisés, du fait de l'acquisition de terres et de la perte involontaire de terres, d'actifs, d'accès aux actifs, de sources de revenus ou de moyens d'existence.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will provide training of users on erosion control, economical water management, water distribution techniques conflict management techniques and land management.</p>		
<p>Émissions de gaz à effet de serre</p>	Moyen	Faible

<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet augmente considérablement les émissions de gaz à effet de serre et contribue ainsi aux changements climatiques anthropiques.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The activities of the project will not increase the level of greenhouse gas emissions considering the poor management of livestock, the use of fertilizer, the hydro-agricultural development workson 600 ha, and the construction of other types of infrastructure such as stores, drying areas, livestock building.</p>		
<p>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet puisse accroître sensiblement l'exposition ou la vulnérabilité des moyens d'existence, des écosystèmes, des biens économiques ou des infrastructures des populations cibles aux fluctuations et aléas climatiques.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le projet adopte une stratégie d'intégration des questions environnementales, sociales et climatiques au centre de ses interventions et financera des activités d'information, éducation, communication et suivi environnemental. Un Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) sera élaboré au démarrage et le projet contribuera également à la réduction de la vulnérabilité des populations par le renforcement de leurs capacités d'adaptation au changement climatique, la mobilisation des sources d'énergie verte au profit des exploitations familiales, la gestion résiliente des ressources naturelles, etc.</p>		
<p>Parties prenantes</p>	Moyen	Faible
<p>Coordination/participation des parties prenantes</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risque que les parties prenantes pertinentes ne soient pas identifiées, ou que la divulgation d'informations, la consultation/coordination avec les parties prenantes et leur adhésion aux objectifs du projet, la réalisation des interventions et la promotion de pratiques environnementales et sociales saines (par exemple avec le gouvernement, les groupes cibles du projet, les organisations de la société civile, les partenaires d'exécution, le secteur privé, y compris les intermédiaires financiers) soient inadéquates/insuffisantes, entraînant des malentendus ou l'opposition des parties prenantes, ou des chevauchements/incohérences entre des partenaires travaillant dans la même zone cible, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Ensure the effective participation of all actors from the design stage to completion of the project. A start up technical workshop will be an opportunity to inform all stakeholders of the implementation modalities and the role of each to ensure sustainability. Projects reports shared to everyone in order to be well informed.</p>		
<p>Doléances des parties prenantes</p>	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet comporte des processus de règlement des doléances/plaintes inefficaces (notamment en ce qui concerne les allégations de non-respect des normes du FIDA en matière environnementale, sociale et climatique, de fraude, de corruption ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles), débouchant sur le non-traitement de plaintes de parties prenantes, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Faible	Faible

Mesures d'atténuation:

Instaurer un système d'engagement citoyen de suivi de la mise en œuvre de projet, de dénonciation des abus des partenaires d'exécution et l'UGP et du détournement des objectifs du projet (third party monitoring and feedback system/mechanism).
projet par les